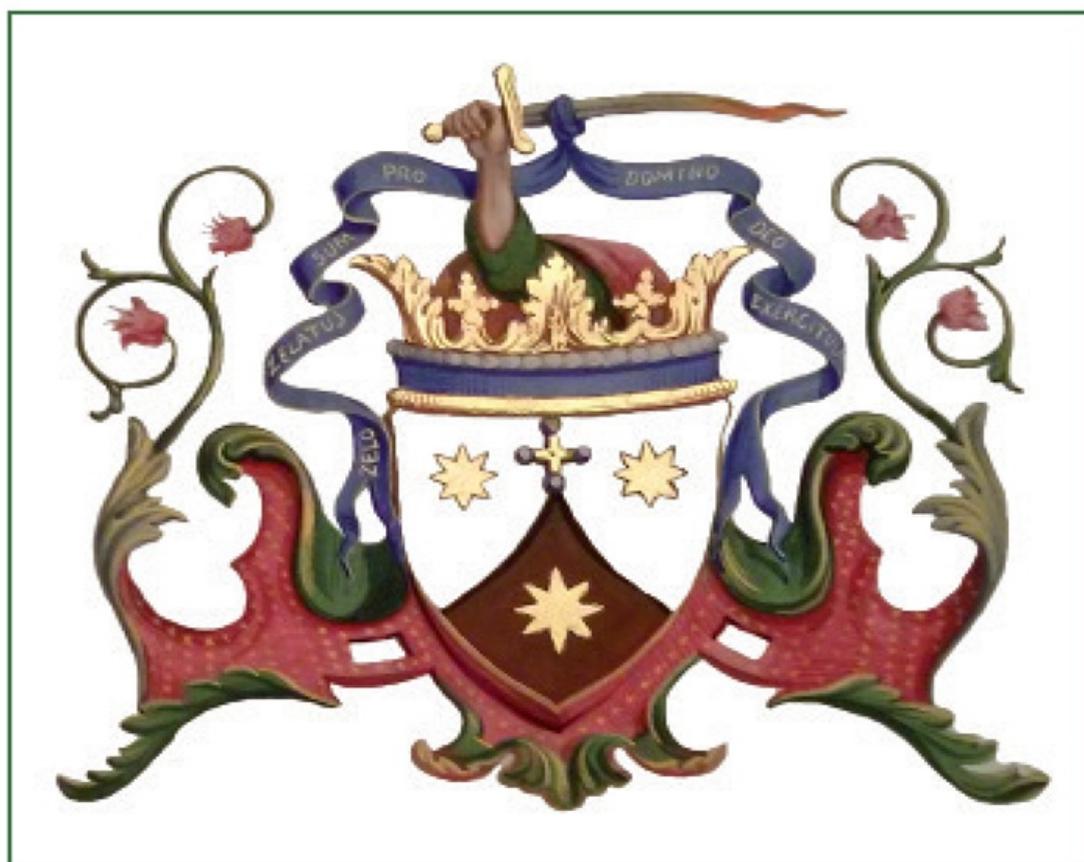


■ Pedro Ortega, o.c.d.



Histoire du Carmel thérésien

Collection Carmel vivant

Histoire ■ ■ ■ ■ ■

Éditions du Carmel

Histoire du Carmel thérésien

■ Pedro Ortega, o.c.d.

Sainte Thérèse de Jésus ne voulait pas oublier « cette race de saints religieux du Mont Carmel » qui allaient à la recherche de « la perle de la contemplation » et dont descendent les carmes et carmélites (5^{èmes} Demeures, ch. 1). Garder aujourd'hui le souvenir de tous ceux qui ont appartenu à l'Ordre du Carmel et en ont fait l'histoire permet de revenir à la source du charisme carmélitain et de le saisir encore mieux.

C'est la raison pour laquelle la famille du Carmel s'est particulièrement intéressée à son histoire, dès l'époque médiévale, mais encore dans la branche du Carmel déchaussé inaugurée par sainte Thérèse au xvi^e siècle. Le Carmel espagnol, notamment, fut toujours riche d'historiens, parmi lesquels le Père Pedro Ortega occupe une place éminente aujourd'hui.

Ce manuel ne prétend pas être une étude scientifique, mais est un outil de formation et de vulgarisation sérieux, bien documenté, en offrant un panorama de l'histoire du Carmel et de son état actuel. Si l'auteur commence son étude en revenant aux racines médiévales de l'Ordre, il développe principalement l'histoire du Carmel déchaussé ou thérésien à partir du xvi^e siècle. Il montre ensuite comment se déploie son expansion dans le monde depuis lors jusqu'à nos jours, en portant une attention particulière à l'Espagne. La présente traduction française propose en appendice quelques compléments sur le Carmel en France.

Cet ouvrage spécialisé constitue ainsi une porte d'entrée dans l'histoire de l'Église.

L'auteur est Père carme déchaux espagnol.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Carmel. Avec le temps, les ermites du Mont furent connus sous le nom de *Frères de Notre Dame du Mont Carmel*. Ce titre apparut en 1252 dans une bulle pontificale et, selon toute probabilité, il jouissait déjà de la faveur du peuple. Cette petite graine a donné naissance au grand arbre de la dévotion à la Vierge du Carmel.

1.3 Élie, « fondateur de la vie religieuse et carmélitaine »

Le lieu choisi par les ermites mérite une mention spéciale. La source d'Élie a profondément marqué et influencé toute l'histoire de l'Ordre du Carmel. Nombreuses sont les localités de la Palestine dont les traditions sont fortement liées à l'évocation des prophètes Élie et Élisée. Mais le Mont Carmel est quasi unique en son genre. Un pèlerin qui traversait ce massif terreux, sur la route menant d'Acre à Jérusalem, pouvait difficilement se passer de dire à ses lecteurs que le prophète avait vécu en cet endroit.

En outre, les ermites du Carmel pouvaient s'appuyer sur les écrits patristiques et la littérature érémitique parmi les témoignages dont ils disposaient déjà et qui désignaient le prophète comme modèle et fondateur de la vie solitaire. Saint Anastase, du haut de son autorité, déclarait : « Il est un modèle dans lequel la vie ascétique peut se refléter comme dans un miroir : l'exemple du grand prophète Élie ». Et saint Jérôme de dire : « Chaque mode de vie a son modèle : les évêques et les prêtres avaient les apôtres comme des guides qu'ils devaient imiter pour pouvoir partager avec eux la dignité. Nous, nous cherchons à imiter nos Paul, Antoine, Julien et Macaire et si nous devons faire appel à l'autorité des Saintes Écritures, notre chef est Élie, tout comme Élisée et les fils des prophètes qui vécurent et plantèrent leurs tentes sur les rives du Jourdain ».

Les ermites du Carmel n'eurent pas à apprendre cette tradition en arrivant en Palestine puisque les mêmes échos résonnaient en Occident aussi. La *Regula solitariorum* disait : « Nous sommes nombreux à nous interroger sur l'identité du premier ermite. Certains, dans les siècles passés, affirmaient que les origines de la vie érémitique remontaient aux prophètes Élie et Jean ; d'autres disaient que saint Antoine fut le premier exemple de ce genre de vie ». Quant à saint Pierre Damien, il affirma : « Les premiers exemples remontent à Élie dans l'Ancien Testament. Élisée augmenta le groupe des disciples et développa ce genre de vie. Dans le Nouveau Testament, Paul et Antoine sont considérés comme leurs équivalents »⁴ (*Les carmes* I, 13). Ces ermites ont dû se rendre compte de la particularité du lieu qu'ils choisirent et prendre également conscience du fait qu'ils étaient les légataires d'un mode de vie qu'Élie avait inauguré en ce même lieu.

La nécessité d'enseigner aux plus jeunes frères la réponse à donner à ceux qui les interrogeraient sur les origines de l'Ordre apparaît dès la première Rubrique par laquelle commencent les constitutions de 1281. Il est probable que cette réponse ait une origine plus ancienne : « Pour témoigner de la vérité, nous affirmons que, depuis le temps des prophètes Élie et Élisée qui vécurent sur le Mont Carmel, des saints Pères de l'Ancien et du Nouveau Testament, épris de la solitude de ce mont propice à la contemplation des choses célestes, là près de la source d'Élie, vécurent louablement dans une sainte pénitence, tout en pratiquant constamment des actes de vertu. Au temps d'Innocent III, Albert, le Patriarche de Jérusalem, réunit leurs successeurs en une communauté, et leur donna une règle que le Pape Innocent et beaucoup de ses successeurs confirmèrent et approuvèrent par une bulle. Nous qui suivons leur exemple jusqu'à ce jour en professant cette règle, nous servons le

Seigneur dans toutes les parties du monde ».

Ce premier document sur l'identité carmélitaine, appelé « première Rubrique » constitue la graine qui allait faire germer l'héritage de la tradition élianique dans les siècles suivants. Il représente donc, d'une façon claire et concise, ce qui sera une constante de la conviction intime des carmes et de leur conscience d'eux-mêmes : en commençant au temps d'Élie, une suite ininterrompue de religieux a perpétué sur le Mont Carmel la présence du prophète jusqu'aux temps actuels.

1.4 Les continuateurs du prophète

Le texte de la première Rubrique ne répond qu'à la question concernant les origines de l'Ordre, laissant dans l'obscurité un laps de temps d'environ deux mille ans, qui va depuis Élie jusqu'au pontificat d'Innocent III. La chronique *Universis christifidelibus*, œuvre d'un auteur anonyme du XIV^e siècle adressée à tous ceux qui désiraient en savoir plus sur les origines des carmes, chercha à remplir ce grand vide. Et elle le fit, effectivement, en adaptant à ses besoins par une méthode très personnelle, une série de documents disparates et en comblant les lacunes d'une façon totalement arbitraire. Selon cette chronique, l'histoire des carmes se divise en trois parties : a) d'Élie à la venue du Christ ; b) du Christ au Patriarche de Jérusalem Albert ; c) d'Albert au temps de l'écrivain.

Un texte contemporain du précédent, lui aussi anonyme mais provenant du milieu dominicain, précise que vers la moitié du XII^e siècle, le Français Aymeric de Malafay, patriarche d'Antioche, aurait réuni les ermites dispersés sur le Mont Carmel en une communauté organisée qui allait être perfectionnée ensuite par Albert, Patriarche de Jérusalem. Les ermites avaient édifié, près de la source d'Élie, une église dédiée à la Sainte Vierge.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

En effet, la tendance était à la multiplication des fêtes des saints et des coutumes. Le rite subit ainsi des changements significatifs : ce n'était plus le souvenir de la Terre Sainte qui prévalait mais plutôt l'expression de la spiritualité de l'Ordre, se manifestant surtout à travers la dévotion pour la Sainte Vierge. Ainsi s'expliquent les réformes liturgiques entreprises au XV^e siècle en vue de rétablir une plus grande unité. Parmi ces réformes, il convient de citer celles des Prieurs généraux Jean Soreth (1452-1471) et Nicolas Audet (1523-1562). Mais l'une des réformes les plus radicales fut celle du chapitre général de 1580, qui fut contestée et ne manqua pas de susciter des réactions parfois excessives. Les frères carmes déchaux abandonnèrent ce rite en 1586 et adoptèrent le rite romain. L'Ordre des Grands Carmes le maintint jusqu'en 1972, date à laquelle il adopta lui aussi le rite romain.

• 4. Expansion de l'Ordre aux XIII^e et XVI^e siècles

Pendant la seconde moitié du XIII^e siècle, malgré les difficultés internes et externes, « le Carmel connut un essor sans pareil dans toute son histoire. La raison de cet essor réside, à n'en pas douter, dans l'adaptation de la règle en 1247, en vertu de laquelle les carmes s'intégrèrent dans le courant religieux et vital de l'époque. L'Ordre se développa avec la vitalité juvénile propre d'une institution de naissance récente ». Il y a lieu d'affirmer que, selon toute probabilité, les provinces de Terre Sainte, Sicile, Angleterre et vraisemblablement, celle de Provence existaient déjà en 1247 (date de l'adaptation de la règle d'Innocent IV). Vers la fin du XIII^e siècle, l'Ordre comptait quelque 150 couvents, répartis en douze provinces religieuses : Terre Sainte, Sicile, Angleterre, Provence, Toscane, France,

Allemagne Inférieure, Lombardie, Aquitaine, Espagne, Allemagne supérieure, Écosse-Irlande. La province de Terre Sainte (Chypre) subsista jusqu'en 1571, année où elle fut détruite. En 1324, le nombre des provinces s'élevait à quatorze, suite à l'érection des provinces de Narbonne et des Pouilles ; vint ensuite la fondation de la province d'Écosse qui se sépara de l'Irlande. En 1333, s'en ajoutèrent trois autres : Rhénanie, Aragon et Bologne. En 1432, Toulouse et Majorque. Vers 1472, l'Ordre comptait trente-trois provinces⁷.

4.1 Les études au sein de l'Ordre

Le ministère pastoral exercé par l'Ordre exigeait de ses membres qu'ils eussent une formation intellectuelle appropriée (l'Angleterre faisait exception à la règle). Nous avons vu en effet que Nicolas le Français avait durement critiqué les frères et leur apostolat en raison de leur manque de formation. L'admission et la présence des carmes dans les universités devinrent systématiques à partir de 1271, bien que la faculté de théologie en comptât parmi ses étudiants dès 1253. Le premier professeur de théologie de l'Ordre fut Gérard de Bologne, à l'Université de Paris en 1295. Les premières indications de « *collèges* généraux d'études » remontent à 1281 dans les décrets du chapitre général de Londres. Il s'agissait de centres affiliés aux facultés de théologie des universités. Les constitutions de cette année-là faisaient déjà état d'une organisation au niveau des études.

Chaque province devait sélectionner deux membres qui seraient envoyés étudier. Un *collège* général d'études fut fondé à Paris. En outre, il fallait promouvoir dans les provinces d'autres *collèges* pour les arts, c'est-à-dire la philosophie. Le chapitre de 1287 faisait mention de l'admission aux cours académiques. C'est à celui-ci que l'on doit l'organisation des études. Le chapitre de 1297, qui élut Gérard de Bologne comme Prieur

général, établit des lois et des statuts concernant les études des membres de l'Ordre. Par la suite, tous les généraux allaient être pourvus de titres académiques.

Encouragés et protégés par les Papes Clément V, Jean XXII et Urbain V, les carmes commencèrent à être admis dans les Universités les plus prestigieuses d'Europe : Paris, Oxford, Bologne, Toulouse, Cambridge... où ils obtinrent brillamment leurs titres. Ainsi, par exemple, saint Pierre Thomas intervint dans la fondation de l'Université de Bologne en 1360, et le P. Bartholomé Marie Xiberta fait mention de 80 religieux auxquels avait été confiée, entre 1318 et 1378, la lecture des *Sentences* de Pierre Lombard à l'Université de Paris. Les rois de France allèrent jusqu'à affirmer que les carmes qui enseignaient la théologie dans cette Université étaient nombreux et très versés en la matière.

En 1304, on comptait cinq *collèges* généraux d'études : Londres, Paris, Toulouse, Montpellier et Cologne. En 1324 vinrent s'y ajouter trois autres : Bologne, Florence et Avignon, et, en 1345, Perpignan, Bourges et Cahors. Les provinces étaient obligées d'envoyer des étudiants au *collège* général de Paris et de payer les droits d'inscription, même si elles ne les y envoyaient pas. Outre ces *collèges* généraux, il y avait dans chaque province des *collèges* particuliers destinée à la préparation des candidats au sacerdoce.

Les chapitres généraux n'ayant pas imposé une direction doctrinale générale, les professeurs étaient indépendants. La tendance était à l'*éclectisme* (adoption d'éléments des courants aristotélicien et néoplatonicien, sans que soit recherchée la cohérence entre eux). Le chapitre général de 1336 exhorta les professeurs à la prudence au moment d'exposer les doctrines ; l'adoption plus ou moins généralisée de la scolastique thomiste ne remonte qu'au XV^e siècle. Les carmes pouvaient suivre les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

passent sous la juridiction de la province d'Aquitaine, à condition que l'évêque de Ségorbe, Don Sancho, y consente. Que les couvents de Barcelone, Perpignan, Majorque, Pralada, Gérone, Camprodon, Manresa, Lérida et Valls forment une province qui sera dénommée Catalogne. Que les couvents de Valence, Saragosse, Huesca, Calatayud, Tolède, Requena, Gibraléon et Mora (Portugal) forment une province appelée d'Espagne¹⁷ ».

Dans les procès-verbaux des chapitres généraux suivants, il est fait clairement mention des deux provinces. La *province d'Espagne* n'est plus citée comme province d'Aragon, d'autant que, sur le plan politique, la Catalogne dépendait aussi de l'autorité de la Couronne d'Aragon. Les fondations continuèrent à se succéder tout au long du XIV^e siècle : Avila vers 1378 et Sainte Marie des Vallées (Torresandino-Burgos) en 1394, toutes deux en Castille. Et elles allaient poursuivre au cours du XV^e siècle malgré le déclin que connaissait l'Ordre.

Division des provinces, 1498 : La configuration des provinces d'Espagne que visita le P. Rubeo lors de son voyage à travers la Péninsule Ibérique et celle que connurent sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, est la même qui avait été consolidée en 1498 et qui a subsisté jusqu'à nos jours.

5.2 La mitigation et les mouvements de réforme (XV^e siècle et première moitié du XVI^e)

Il a déjà été dit qu'au cours du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e, l'Ordre tomba dans un profond état de prostration et que la règle dut être mitigée. En outre, les congrégations réformées ne réussirent pas à se développer en Espagne. Après le schisme et une fois réuni (1411), l'Ordre avait besoin d'une réforme radicale. Malgré cela, nombreux furent les religieux intègres qui luttèrent et s'attachèrent à vivre

leur foi.

La réforme en Espagne s'effectua par l'intermédiaire des visiteurs des Généraux Soreth et Audet. Elle consistait notamment à rétablir la vie régulière, à supprimer tout genre de propriété, à assainir les coutumes et à nommer des supérieurs réformés. L'« observance de Soreth », qui à partir du milieu du XV^e siècle s'étendit aux provinces d'outre Pyrénées, eut du mal à prendre pied dans la Péninsule Ibérique. De même, ni la réforme monastique nationale du cardinal Cisneros ni les interventions des Rois catholiques ne laissèrent de traces durables dans les couvents carmélitains.

La réforme des visiteurs d'Audet de 1530 : La réforme d'Audet, au contraire, donna de meilleurs résultats, même si la rançon à payer fut la désertion d'un grand nombre de frères qui s'étaient vus obligés de passer de la mitigation à l'Observance. En 1523, alors qu'il était encore Vicaire général de l'Ordre, Audet publia son Isagogicon contenant son programme de réforme. Au début de 1530, il envoya en Espagne Salvatus de Quercu, provincial de Toulouse et son associé Pedro de Valeriis. Au mois d'avril, les deux visiteurs étaient déjà arrivés en Espagne et le 14 du même mois fut signé à Madrid la mesure royale en leur faveur. Ils étaient munis de brefs pontificaux.

C'est dans ce contexte de réforme, caractérisé entre autres par la désertion des religieux qui s'y opposaient, qu'il faut situer les paroles de sainte Thérèse : « ... ils – les religieux – me semblaient rares dans cette province, au point de craindre de ne plus en trouver bientôt un seul » (*Fondations* 2,5). « Cette autorisation me réconforta, mon souci pourtant ne fit que grandir : il n'y avait pas à ma connaissance dans toute la province de religieux capables de mettre le projet à exécution » (*Fondations* 2,6).

Aucun élément ne permet d'affirmer qu'Audet envoya des

délégués ou des visiteurs pour la réforme au Portugal. L'année précédente (1^{er} janvier 1529), à la requête du roi Jean III (1521-1527), le légat pontifical Martin du Portugal avait désigné comme provincial Baltasar de Limpo, réformateur de la province de Lusitanie (Portugal), en lui confiant la restauration du culte divin et la reconstruction des couvents « qui sont pratiquement tombés en ruine ». Baltasar de Limpo remit debout la province, matériellement et spirituellement ; en outre il fonda les couvents de Beja (1526), Évora (1531) et Coimbra (1534). Limpo fut provincial en 1523, en 1526 et de nouveau en 1533. En 1536, il fut nommé évêque de Porto.

À ces débuts, l'Ordre du Carmel déchaussé comptait en Espagne environ 550 religieux répartis dans une cinquantaine de couvents.

La marque distinctive, du moins pour ce qui est des couvents castillans et andalous, fut l'isolement séculaire. Contrairement aux monastères aragonais-catalans qui jouèrent un rôle actif dans l'histoire de l'Ordre au cours des XIV^e et XV^e siècles, le Carmel castillan-andalou demeura à l'écart jusqu'au XVI^e siècle, du fait qu'il n'avait pas ses propres centres scolastiques et culturels et que ses religieux ne fréquentaient pas les collèges généraux d'études et les Universités instituées en dehors de ces provinces. Un isolement sur le plan non seulement scolastique et culturel, mais aussi de la vie et de l'observance.

À la suite de la séparation des couvents andalous de la province de Castille, chaque groupe de couvents suivit son propre chemin. Épurée et décimée par l'intervention efficace des réformateurs d'Audet en 1530, la Castille accepta l'observance, à laquelle s'étaient désormais conformés tous les couvents. Il y a donc lieu de croire que Thérèse entra au couvent de l'Incarnation d'Avila peu après que les visiteurs romains y avaient imposé « la réforme et l'observance ». Plus tard,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

(1214). Les carmes s'adressèrent donc à son successeur Rodolphe. Celui-ci, semble-t-il, réussit à aplanir momentanément les difficultés. Toutefois, le problème subsistait : les carmes n'observaient aucune des règles reconnues par le concile de Latran IV.

L'une des solutions possibles aurait été d'adopter la règle de saint Augustin ou celle de saint Benoît, suivant l'exemple d'autres groupes religieux, pour pouvoir survivre. Les carmes optèrent au contraire pour la démarche la plus difficile : obtenir l'approbation de la *formule de vie* reçue d'Albert. Un premier résultat survint en 1226 quand le Pape Honorius III leur permit de continuer à observer la règle, puisqu'elle avait été écrite et approuvée avant le décret capitulaire. Le Pape accueillit favorablement la requête des deux religieux envoyés au nom de l'Ordre et, le 30 janvier 1226, publia la bulle *Ut vivendi normam* : « Honorius, Évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses bien-aimés fils et frères du Mont Carmel, salut et bénédiction apostolique. En rémission de vos péchés, Nous vous imposons et à quiconque après vous, d'observer dans les limites de vos possibilités et avec l'aide de la grâce divine, la norme de vie donnée par le patriarche de Jérusalem, de sainte mémoire, dont vous dites humblement qu'elle vous a été remise avant le concile général. Rieti, le 30 janvier 1226, en la X^e année de notre pontificat ».

De la lettre d'Honorius III il ressort que les carmes insistaient sur le fait que la règle leur avait été remise avant le concile. Ce qui était effectivement le cas. De cette façon, l'Ordre obtenait explicitement le décret d'existence et pouvait se diffuser au sein de l'Église. L'approbation de la règle et par conséquent de l'Ordre, dont l'existence canonique remonte à ce fait (1226), quand ont déjà été reconnus les Dominicains (1216) et les Franciscains (1223), revêt une importance spirituelle. Par cette

approbation, l'Église déclarait et considérait universellement un ordre religieux comme un moyen de perfection et de sanctification.

L'approbation accordée par Honorius III ne mettait pas les ermites du Mont Carmel à l'abri des attaques des prélats adversaires. En effet, même si leur style de vie était considéré comme parfaitement légitime, ils ne jouissaient pas encore de l'indépendance propre aux ordres monastiques et canoniques déjà solidement constitués. On comprendra donc le recours ultérieur au Siège Apostolique, après l'élection du nouveau Pape, afin que fût confirmé, pour plus de sûreté, ce qui avait été obtenu précédemment.

1.5 Évolution postérieure

Au chapitre 12, la règle dit : « Qu'aucun frère ne possède quelque chose en propre, mais que parmi vous tout soit commun ». Cette phrase figure dans la règle de saint Augustin que professait Albert et n'interdit pas la possession de biens, qui est accordée à la communauté. En 1229 ont lieu plusieurs interventions de Grégoire IX. Sa confirmation de la règle carmélitaine était importante en vertu de son autorité pontificale et pour toujours. Elle signifiait qu'aucune autorité inférieure ne pouvait s'opposer au style de vie des carmes.

Ce même Pape intervint également pour éclaircir une question soulevée au sujet de la capacité de posséder. Le texte de la règle d'Albert interdisait la possession de biens matériels. On pouvait se demander si cette prescription s'appliquait seulement aux individus ou bien à la communauté en tant que telle. En fait, deux modalités étaient pratiquées dans le cadre de la vie religieuse : la propriété personnelle de biens était interdite aux moines, mais accordée au monastère, tandis que divers groupes religieux récents, comme les Franciscains, renonçaient aussi au

droit de posséder du groupe ou de la communauté. Cela exigeait la pauvreté collective, selon l'idéal de pauvreté évangélique observé par les mendiants.

Il est possible que quelques propriétés aient été offertes en don aux carmes et que ceux-ci se soient adressés au Pape pour savoir comment se comporter. Par la bulle *Ex officii nostri* du 6 avril 1229, « voulant ôter l'occasion de se souiller de nouveau les pieds » à ceux qui les avaient lavés pour gravir le mont de la contemplation, Grégoire IX leur défendit de recevoir des biens immeubles ou des rentes, permettant seulement la possession d'ânes mâles et l'élevage de quelques animaux ou de volatiles. Derrière ce document on peut entrevoir l'attitude de détachement radical dont faisaient preuve les carmes.

Le document adressé au *Prieur de l'ermitage du Mont Carmel*, interdisait la possession de la part de la communauté : « lieux ou possessions, c'est-à-dire biens immeubles et rentes », puisque la règle du monastère prévoyait déjà l'interdiction de propriété individuelle, à l'exception des *ânes mâles et de quelques animaux ou de volatiles à l'usage alimentaire* (c. 11). Cette décision peut s'interpréter comme le premier pas de l'Ordre vers la mendicité, comme si « les carmes glissaient presque imperceptiblement vers le style de vie monastique », mais cette pauvreté était pratiquée par d'autres communautés érémitiques.

Par cette même bulle, le Pape établissait en outre qu'au monastère du Mont Carmel personne ne pouvait imposer l'élection du Prieur contre la volonté des frères, ou du moins de la partie la *plus nombreuse et la plus saine de la communauté* (c. 3). Une telle précision fut peut-être dictée par le souci de contrecarrer les tentatives d'ingérence externe, assez courantes dans l'histoire des communautés religieuses. Les monastères de Palestine subsistaient grâce aux rentes provenant d'Europe. Les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

que notre existence est résolument centrée sur Lui. Cet esprit se révèle tout d'abord en ce que les premiers habitants du Mont Carmel qui vivaient « *in obsequio Jesu Christi*, en méditant jour et nuit sur la Loi du Seigneur », érigèrent un oratoire dédié à la « Vierge Marie du Mont Carmel » et dans la dénomination même de l'Ordre, qui est l'Ordre de la Bienheureuse Vierge du Mont Carmel. La Vierge Marie devint *Domina loci* et sainte patronne des carmes.

Jour après jour, les carmes prenaient davantage conscience de leurs relations spirituelles avec la Très Sainte Vierge. Aussi, voyaient-ils clairement que leur dévotion envers Elle allait bien au-delà de la dénomination de l'Ordre ou du culte qui était rendu partout dans le monde à la Mère de Dieu, et qu'elle consistait plutôt dans la *consécration de leur vie tout entière à Marie*. Cette conviction était confirmée lorsqu'ils faisaient *profession* de se vouer à Dieu et à la Bienheureuse Marie du Mont Carmel, et renforcée par la doctrine des auteurs carmélitains des XIV^e et XV^e siècles sur la *conformité* de notre vie avec la vie de la Vierge et les relations de fils et frères qui naissaient inévitablement au moment d'entrer dans l'Ordre.

Le Pape Jean-Paul II, rappelant cette tradition, dit : « Les grands mystiques carmélitains considérèrent l'expérience de Dieu dans leur propre vie comme un « chemin de perfection » (sainte Thérèse de Jésus) et comme une « montée du Mont Carmel » (saint Jean de la Croix). Marie est présente dans ce cheminement. Invoquée et saluée par les carmes avec les titres de Mère, Patronne et Sœur, elle devient, en tant que Vierge très pure, le modèle du contemplatif, sensible à l'écoute et à la méditation de la Parole de Dieu et obéissant à la volonté du Père, par le Fils et dans l'Esprit Saint. Voilà pourquoi dans le cœur de chaque carme et dans toute âme profondément carmélitaine, fleurit une vie de communion et de familiarité

intenses avec la Vierge Marie, comme une « nouvelle façon de vivre pour Dieu et de perpétuer sur la terre l'amour de Jésus, Fils, pour sa Mère, Marie » (Discours de l'*Angelus* du 24 juillet 1988).

Marie est présente dans l'Ordre dès le départ

Les différentes générations de carmes, depuis les origines jusqu'à nos jours, ont essayé de façonner leur propre vie sur l'exemple de Marie. Cet esprit s'est traduit tout d'abord par la construction sur le Mont Carmel d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie et par la dénomination même de l'Ordre : « Frères de la Bienheureuse Vierge Marie » ; c'est ainsi qu'ils se firent connaître en Europe et que le Pape Alexandre IV les reconnut par la bulle de 1256. Plusieurs documents font état de la chapelle dédiée à la Vierge. Dans le manuscrit « Les Chemins et les pèlerinages de la Terre Sainte », qui, au XIII^e siècle, servit de guide aux pèlerins de Terre Sainte, nous pouvons lire : « ... Au-delà de cette abbaye de Sainte Marguerite, sur le versant de cette même montagne, dans un site très beau et très gracieux, habitent les ermites latins que l'on appelle Frères du Carmel, ils ont bâti là une bien belle petite église à Notre Dame² ». Cette rédaction correspond au manuscrit du Vatican ; celui de Cambridge, qui offre un guide plus ancien, dit : « Sur la montagne, à main gauche, dans une partie très belle et saine, des ermites latins ont un ermitage ; ils s'appellent Frères du Carmel et y possèdent une église dédiée à Notre Dame³ ».

La dédicace de leur première chapelle à Notre Dame allait revêtir une importance particulière et décisive dans leur orientation religieuse spécifique. À partir de ce moment-là l'Ordre fut résolument marial. Les premières années d'expansion en Europe confirmèrent elles aussi cette caractéristique majeure. Partout en Occident, les *Frères de Sainte Marie du*

Mont Carmel décidaient de dédier leurs nouvelles églises à la Vierge Marie. La conviction s'affermait que l'Ordre fut fondé dans le but de servir Marie. En 1282, dans une lettre qu'il adressa au roi Édouard I d'Angleterre pour solliciter la protection royale pour l'Ordre, le Prieur général Pierre de Millau lui promit les prières des Frères de la Très Glorieuse Vierge, « à la louange et à la gloire de laquelle fut institué l'Ordre dans les régions d'outre mer ». Et la bulle du Pape Clément V de dire : « Votre Ordre, institué en honneur de la Bienheureuse Marie, la Vierge Glorieuse⁴... ».

La dénomination *Frères de Notre Dame du Mont Carmel*, avec laquelle les « carmes » sont connus et qui, selon toute probabilité, eut une origine populaire, devint alors l'objet d'une réflexion plus consciente de la part de l'Ordre. C'est autour de cet élément primitif que se développèrent une dévotion et une vie entièrement mariales. Lorsqu'au siècle suivant, les carmes produiraient leurs premières œuvres littéraires, la légitimation de la dénomination de l'Ordre allait en devenir un sujet fréquent. À l'époque de la scolastique, le nom d'une chose en définissait l'essence. Aussi, le souci des carmes à l'égard de leur nom exprimait une recherche réelle d'identité. Le Carmel contemplait Marie comme Mère, Patronne, Souveraine, Sœur, Modèle et Vierge Très Pure. Il ne s'agit pas de simples titres ou dévotions car, en quelque sorte, ils reflètent l'expérience de l'Ordre carmélitain tout au long des siècles.

Patronne : Le titre de *Patronne* ou de *Dame du Carmel* (*Domina loci*) apparut avec la première génération de carmes et demeure jusqu'à nos jours une conviction forte et essentielle. Depuis les origines de l'Ordre, les carmes se placèrent sous le « patronage » de Marie, à qui ils dédièrent leur premier oratoire et rendirent hommage comme on le faisait à son seigneur dans la société féodale. Ce patronage signifiait leur dévotion totale

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sabbatin transmis par la tradition ».

Nous pouvons donc conclure ce chapitre avec les paroles que saint Jean-Paul II adressa à l'Ordre dans sa lettre du 25 mars 2001 : « Les vérités évoquées sous le signe du Scapulaire sont donc au nombre de deux : d'une part, la protection permanente de la Très Sainte Vierge, non seulement au cours du chemin de la vie, mais également au moment du passage vers la plénitude de la gloire éternelle... » (n° 5). Du point de vue théologique, la protection de Marie en faveur de ceux qui revêtent le Scapulaire est, en substance, l'application concrète de la doctrine de la maternité spirituelle et de la médiation mariale entendue au sens strict : Marie œuvre en notre faveur, mais nous devons être disposés à accueillir son action et à répondre de toutes nos forces en vivant dans l'obéissance au Christ, offert pour nous par Marie. La dévotion au Scapulaire est donc une marque de la consécration, ou plutôt, de la confiance en Marie, à travers l'habit du Carmel, et dans le contenu de ses promesses. Elle devient un moyen pratique et efficace pour encourager une vie d'accueil et d'adhésion totale au Christ à l'imitation de Marie¹¹.

• 3. Le culte marial et le Carmel

La dévotion mariale du Carmel a trouvé une expression belle et profonde dans la liturgie qui tout au long de l'année nous rappelle la figure éminente de Marie unie au mystère du Christ. Dès le départ, l'Ordre du Carmel a célébré avec une grande ferveur les fêtes mariales courantes que l'Église introduisait progressivement. À partir de 1263, l'*ordo* signale quatre fêtes : *la Purification, l'Annonciation, L'Assomption et la Nativité*. Outre ces célébrations, les livres liturgiques les plus anciens de l'Ordre prescrivaient la fête de la Visitation et vers 1306 dans l'*ordo* de Sibert de Beka fut ajoutée une fête qui est au propre de l'Ordre : *l'Immaculée Conception*.

À la fin du même siècle, vint s'ajouter la commémoration solennelle de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel, dont la date apparaît dans un calendrier de 1386. Au début, l'admission de cette fête avait pour but de rendre grâce à la Très Sainte Vierge pour les innombrables faveurs reçues de sa main maternelle, et en particulier l'approbation de la règle par Honorius III. Avec le temps, les célébrations mariales se sont multipliées au sein de l'Ordre et ont été incluses dans son calendrier.

3.1 La Commémoration solennelle de la B. V. M. du Mont Carmel

Vu l'importance de la commémoration solennelle comme fête patronale de l'Ordre, nous rappellerons brièvement son histoire, sa signification et ses textes liturgiques. Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, elle n'était liée, au départ, ni au Scapulaire ni à la vision de saint Simon Stock. Il est certain que les carmes des premières générations n'avaient pas de fête pour célébrer leur fondateur ou patron comme les autres ordres. De là vient que, entre toutes les fêtes mariales importantes de l'époque, ils choisirent de célébrer Marie en tant que *Maîtresse et Patronne* (lui donnant même la connotation de *Mère de l'Ordre*, fondatrice). Parmi les fêtes patronales nous trouvons : *l'Annonciation* (avant 1300), la *Dormition de Marie ou Assomption* (entre 1376 et 1380), *l'Immaculée Conception* (en 1306).

Par analogie avec la position centrale que la liturgie du Saint Sépulcre attribuait à la *commémoration solennelle* du Christ Ressuscité, l'évocation de la Vierge Marie, Mère de Dieu, qui se faisait tous les jours et le samedi, en l'associant à son œuvre rédemptrice, commença à s'affermir, au point de devenir une célébration propre à l'Ordre. Celle-ci remplaça les célébrations

patronales antérieures citées plus haut. En tant que fête à part, la Commémoration Solennelle de la Vierge était déjà célébrée dans la seconde moitié du XIV^e siècle, surtout en Angleterre et, par la suite, dans l'ensemble de l'Ordre (seconde moitié du XV^e siècle), bien que la reconnaissance officielle comme fête patronale n'eût lieu qu'en 1609.

Ce fut en Angleterre que le carme Nicolas de Lynn introduisit à la date du 16 juillet de son calendrier astronomique, écrit avant 1386, une fête intitulée *Commémoration Solennelle de Sainte Marie*. Cette célébration est signalée également, dans les livres de l'Ordre, dont le bréviaire d'Oxford (1375-93) et celui de Parme (1440-78), et le missel de 1387-93 (conservé actuellement au British Museum). Nous voyons donc que la *Commémoration Solennelle* apparut en Angleterre vers la fin du XIV^e siècle ; de là elle se diffusa en Belgique (1480), en Allemagne 1495 et à Ferrare au XV^e siècle. À la fin de ce siècle et au début du siècle suivant elle s'étendit à l'ensemble de l'Ordre pour devenir la fête titulaire sous le nom de *Commémoration Solennelle de B.V.M.* Ce furent les carmes déchaux de la congrégation d'Italie qui ajoutèrent en 1609 le titre de « Mont Carmel ».

La date du 16 juillet apparaît pour la première fois dans le bréviaire de Venise de 1481, et, par la suite, dans les livres liturgiques imprimés au cours des XV^e et XVI^e siècles. La date s'imposa et devint habituelle. Pendant les XVI^e et XVII^e les confréries connurent un essor important. Certaines confréries du Carmel commencèrent à célébrer la fête dès 1609, contribuant ainsi à sa diffusion parmi les autres confréries et soulignant l'importance du Scapulaire en tant que don précieux de Marie à l'Ordre et à ses dévots. De là vient que la fête de la Commémoration ait été associée à celle du Scapulaire.

La diffusion de la dévotion à la Vierge du Carmel dans nombre

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

prédécesseurs (cf. C 11,4) non pas seulement comme des événements d'un passé révolu, mais comme une vivante esquisse et une préparation providentielle de notre vie dans l'Église. » (§ 1).

Pour sainte Thérèse, les carmes idéaux furent Jean de la Croix et Jérôme Gratien de la Mère de Dieu, deux personnes extrêmement équilibrées et profondément évangéliques. Voilà pourquoi plutôt que de parler des courants prédominants dans l'Histoire de l'Ordre, nous devons considérer ces religieux comme ceux à qui revient le mérite d'avoir inculqué les valeurs du Carmel renouvelé aux moniales et aux frères qui les ont rencontrés. Il nous est indispensable de vivre le présent et de construire le futur en fonction de la virtualité du passé. La vie humaine ne saurait exister sans expérience, sans mémoire, sans histoire.

Au début de cette deuxième partie, je tiens à rappeler ce que dit *Vita Consecrata* aux religieux : « Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à raconter une histoire glorieuse, mais *vous avez à construire une grande histoire* ! Regardez vers l'avenir où l'Esprit vous envoie pour faire encore avec vous de grandes choses. Faites de votre vie une attente fervente du Christ, allant à sa rencontre comme les vierges sages qui vont à la rencontre de l'Époux. Soyez toujours prêts, fidèles au Christ, à l'Église, à votre Institut et à l'homme de notre temps. De jour en jour, vous serez ainsi renouvelés par le Christ, pour construire avec l'aide de son Esprit des communautés fraternelles, pour laver avec Lui les pieds des pauvres et pour apporter votre contribution irremplaçable à la transfiguration du monde » (VC 110).

Il faut connaître le passé pour construire avec courage et résolution le futur et pour savoir de quelle « caste » nous descendons et vers où nous voulons aller.

• 1. Genèse du Carmel déchaussé

Après la célèbre conversion de 1554, Thérèse commença à entrer dans une vie spirituelle et mystique très intense. Sa vie allait subir une profonde transformation, et la présence de Dieu y deviendrait de plus en plus forte et fréquente. Telle était sa vie, lorsque le 29 juillet 1560, il lui arriva quelque chose d'inattendu : « Le jour de la fête du glorieux saint Pierre, étant en oraison, je vis, ou pour mieux dire, car je ne vis rien ni des yeux du corps ni de ceux de l'âme, je sentis près de moi Jésus-Christ... Comme j'ignorais complètement qu'il pût y avoir de semblables visions, j'en conçus une grande crainte au commencement, et je ne faisais que pleurer. À la vérité, dès que Notre Seigneur me disait une seule parole pour me rassurer, je demeurais, comme de coutume, calme, contente, et sans aucune crainte » (V 27,2).

Thérèse avait des locutions depuis quatre ans. Maintenant elle commençait à avoir des visions. Mais elle ne vit ni n'entendit rien « des oreilles et des yeux du corps » ; elle les entendait et les voyait d'une manière beaucoup plus claire que si elles lui arrivaient par les sens. En juillet 1560, elle fit pour la première fois l'expérience de la transverbération. Son amour était si intense qu'elle croyait sentir qu'on lui enfonçait un dard dans le cœur en la laissant tout embrasée d'amour : « Ce n'est pas une douleur corporelle, mais spirituelle, pourtant le corps ne manque pas d'y participer... » (V 29,13).

Les grâces mystiques se multiplièrent tout comme les racontars des mauvaises langues. Elle en arriva donc à demander de partir et d'aller à un couvent plus éloigné d'Avila : « je voulus sortir du monastère où j'étais, et m'en aller avec ma dot dans un autre du même ordre où je savais que la clôture y était beaucoup mieux gardée... mais mon confesseur ne voulut jamais me le

permettre ». En août 1560, le frère Pierre d'Alcantara se rendit à Avila, et Thérèse eut l'occasion de s'entretenir avec lui pendant son séjour de huit jours chez Doña Guiomar. « Je vis qu'il me comprenait grâce à son expérience et c'était tout ce dont j'avais besoin... Il m'éclaira immensément » (V 30,4). Depuis lors, Pierre d'Alcantara devint l'un des meilleurs amis et conseillers de la Sainte. Le Seigneur commençait à tracer le chemin de Thérèse vers la création d'un nouveau projet de vie religieuse au sein de l'Ordre du Carmel.

Un soir de septembre 1560, deux de ses nièces qu'elle élevait au couvent s'étaient réunies dans la cellule de Thérèse pour commenter une lettre envoyée par Philippe II à tous les couvents. Dans cette lettre, le roi exposait les dommages causés par les luthériens en France et dans le reste de l'Europe et demandait que l'on priât pour l'unité de l'Église. Elles commencèrent à parler des grands bénéfices de l'oraison des religieux, des anciens ermites du Mont Carmel, du frère Pierre d'Alcantara, des déchaussées Royales qu'il avait réformées et du désir de vivre dans une telle communauté... María de Ocampo promit mille ducats, et Doña Guiomar, qui avait rejoint le groupe, assura elle aussi son aide au cas où le monastère serait fondé. Thérèse n'était pas trop convaincue, mais quelques jours plus tard, alors qu'elle recevait la communion, elle sentit que Jésus-Christ « me commanda vivement d'y travailler de toutes mes forces et me promit que le monastère se ferait sans aucun doute » (V 32,11).

Voilà pourquoi, nous tenons à ce qu'il soit clair que le Carmel déchaussé ou thérésien n'est pas l'aboutissement d'une tentative de réformer l'Ordre du Carmel¹. Il est né certes de l'expérience intime personnelle et charismatique de sainte Thérèse de Jésus. C'est cette expérience qui la conduisit à vivre dans la fidélité aux exigences baptismales et aux grâces que le Seigneur lui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

doctrine. Je restai si meurtrie par la perte de tant d'âmes que j'en étais hors de moi. Je me retirai en larmes dans mon ermitage ; je priai Notre Seigneur, je le suppliai de me donner le moyen de contribuer à lui gagner quelques-unes de ces âmes par mes prières, puisque le démon lui en enlevait tant et que je ne servais à rien d'autre... Alors que j'étais ainsi en très grande peine, une nuit, en oraison, Notre Seigneur se présenta à moi ainsi qu'il lui arrive de le faire et me dit avec beaucoup d'amour, comme s'il eût cherché à me consoler : « Attends un peu, ma fille et tu verras de grandes choses ». Ces mots se gravèrent dans mon cœur si fortement que je ne pouvais m'en distraire. Et bien qu'il me fût impossible de deviner à quoi Il faisait allusion... je fus consolée et persuadée que ces paroles disaient vrai » (F 1,7-8).

En effet, son grand cœur ne la trompa pas : quelques mois après, le P. Rubeo arriva et approuva son œuvre en lui donnant l'autorisation de fonder « autant de monastères de moniales qu'elle avait de cheveux sur la tête » (BMC 18,8). Thérèse commença à prendre conscience de l'importance d'avoir des religieux obéissant à la même règle de vie. En fondant des communautés masculines, elle pouvait mieux distribuer ses trésors et assurer une assistance appropriée à ses filles. Elle avait prévu dès le départ le développement parallèle des deux nouvelles branches. Elle présenta donc son projet au P. Rubeo, mais celui-ci voyait les choses d'un autre point de vue, il ne pouvait approuver sans plus le projet de Thérèse. Son expérience en tant que Général lui avait fait comprendre qu'il n'était plus temps de créer de nouvelles congrégations réformées, alors que les anciennes ne cessaient de poser des problèmes au gouvernement central.

En outre, l'Ordre s'était déjà engagé dans la voie de la réforme décrétée par le concile de Trente et il était mieux et plus sûr de

ne pas abandonner ce chemin. De là vient qu'au moment d'accorder sa permission pour fonder des maisons de frères, il préféra écouter ceux qui voyaient en elle une menace pour la paix plutôt que les argumentations de la Sainte et de don Alvaro de Mendoza. Et ce malgré son admiration pour la Mère Thérèse et son exhortation à multiplier les communautés féminines. Le P. Rubeo quitta Avila sans donner son autorisation pour les fondations de religieux que Thérèse avait envisagées. Mais la Sainte ne se découragea pas pour autant et ne cessa de recommander l'affaire à Dieu. Elle décida donc de présenter elle-même le projet au P. Général en lui adressant une lettre pour le supplier de « toutes mes forces, lui donnant les raisons pour lesquelles ce serait grandement servir Dieu... Et je mis en avant le service de Notre Dame, envers qui il avait une grande dévotion » (F 2,5).

Le père Général se trouvait à Valence lorsqu'il reçut la lettre de Thérèse, écrite probablement en juillet. Il répondit depuis Barcelone et, le 10 août 1567, envoya la permission sollicitée par la Mère Thérèse. Mais il se montra méfiant et ne lui accorda pas la même liberté que pour les couvents de religieuses. Comme si la volonté de la Sainte eût pesé sans néanmoins pouvoir y faire obstacle. La licence fut adressée au procureur général Mariano Leone qui résidait à Tolède et arriva au moment où le P. Antonio de Heredia visitait le couvent. Celui-ci porta le document à Medina et le remit à la Sainte. C'était une licence et en même temps un programme de vie :

« Il nous est demandé d'octroyer l'autorisation de fonder quelques maisons de frères de notre Ordre pour y célébrer la messe, faire oraison, réciter l'office divin et faire d'autres exercices spirituels et que ces maisons soient et puissent être appelées monastères de carmes contemplatifs se consacrant également à aider le prochain et vivant selon les anciennes

constitutions... sous l'obéissance du P. provincial et ses successeurs. Ainsi, mû par un saint zèle, avec l'autorité que nous confère notre office... nous accordons aux Révérends Maîtres, les frères Alonso Gonzalez, notre provincial en Castille et Angel de Salazar, Prieur de notre couvent d'Avila, la faculté et le pouvoir de recevoir deux maisons et leurs églises au nom de notre Ordre, de notre profession religieuse, de notre obéissance, de notre habit... Ces maisons auront un Prieur et accueilleront les frères qui voudront vivre en tout cette réforme dans la perfection de la vie régulière en toute humilité. Ces frères vivront perpétuellement en communauté sous l'obéissance de la province de Castille. Et si l'un de ces frères, sous prétexte de mener une vie plus parfaite, voulait se séparer de la province avec la faveur de quelque seigneur ou des brefs ou autres concessions de Rome, nous le déclarons homme mû et tenté par l'esprit malin, auteur de séditions, disputes, ambitions le portant à la perte de son âme. Pour que tout soit fait avec humilité et dans l'obéissance, nous ordonnons qu'aucune maison ne pourra être acceptée sans la bénédiction du Très Révérend Ordinaire, tel que le prescrit le saint concile ; et aucun de nos inférieurs ne pourra s'y opposer » (MHCT 1, doc. 21, pp. 67-71).

La patente, comme on le voit, ne laissait pas autant de liberté que pour les fondations de religieuses quant au nombre de couvents et à leur statut juridique. Elle autorisait deux maisons et établissait explicitement qu'elles devaient être placées sous l'obéissance du provincial de Castille en charge et futur, mais non pas sous son obéissance directe comme dans le cas des moniales. Elle établit que ce seraient des « carmes contemplatifs » et qu'ils professeraient « la règle primitive ». Par contre, le Prieur autant que les frères seraient guidés par le droit de vivre « en tout » cette réforme et avanceraient sur le chemin de la perfection de la vie régulière en « toute » humilité.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

« ordre réformé », c'était avoir un sauf-conduit pour faire beaucoup de choses, telles que, par exemple, aller en Amérique en tant qu'évangélistes. Or, Thérèse ne désigne ni ne qualifie son action de « réformatrice », ni son œuvre de « réforme ». En fait, ces termes n'apparaissent même pas dans les écrits où elle décrit son œuvre : *Le Livre de la Vie, Le Chemin de la Perfection, Le Livre des Demeures, Le Livre des Fondations et La Manière de visiter les couvents*¹⁹.

C'est elle, naturellement, qui eut l'idée de la fondation des Frères, mais avec la médiation de l'évêque Don Alvaro de Mendoza qui insista pour obtenir la permission de fonder dans son évêché quelques monastères de moines déchaux de la règle primitive. Il [le Général] eût bien voulu le faire, mais il trouva des oppositions dans l'Ordre même ; il abandonna ce projet momentanément pour ne pas troubler la province (F 2,4). La Mère Thérèse, tenace, ne se découragea pas. Elle insista et obtint les autorisations, qui étaient cependant très restrictives, puisqu'elles n'autorisaient que la fondation de deux maisons contemplatives et dans les limites de la juridiction de la province de Castille. Échaudé par l'expérience des réformes précédentes de l'Ordre qui avaient toujours été conflictuelles, le Général craignait les tensions qui auraient pu naître.

La naissance de l'Ordre des Frères trouve son origine dans la sollicitude de sainte Thérèse pour l'Église. L'idée surgit dans l'horizon de ses préoccupations lorsqu'elle prit conscience de l'inutilité des armes, de la violence, des conflits et des guerres de religion de l'époque et qu'elle ressentit le besoin de « multiplier ces groupes de femmes d'oraison, mais aussi d'hommes doctes, de prédicateurs, de missionnaires » qui baptiseraient tant d'Indiens. Sainte Thérèse préférait que ses enfants soient intelligents plutôt qu'ascètes, sauveurs d'âmes plutôt que rigoureux : « Je désirais qu'entrassent de bons

talents ». On comprendra donc qu'elle fut si fascinée par le P. Gratien : « Béni soit Dieu qui lui a donné un tel talent » écrivait-elle à Marie de Saint-Joseph.

Le Carmel déchaussé est passé progressivement du charisme de Thérèse de Jésus aux orientations de la réforme espagnole de Philippe II. Ce qui entraîna d'autres évolutions : changement de Constitution, rigidité, perte de l'humanisme et de la liberté évangéliques. Je crois que c'est dans ce cadre qu'il nous faut inscrire Gratien et Doria. Philippe II sauva le Carmel déchaussé ici-bas, mais le Carmel déchaussé eut un prix à payer : hypothéquer son charisme original et primitif et se transformer en l'un des nombreux ordres réformés de l'époque : Franciscains, Carmes, Augustins, Trinitaires, Mercédaires... tous déchaux ou récollets.

De là la nécessité de nuancer certaines affirmations et tendances : le Carmel déchaussé n'est pas le fruit d'une réforme mais un nouvel ordre né de l'expérience charismatique de Thérèse de Jésus. Pour le carme déchaux, l'étude du livre de *Institution des premiers moines* ou d'autres textes de la littérature carmélitaine, n'est pas aussi fondamentale que celle des œuvres de sainte Thérèse et de Jean de la Croix. Nous avons gardé une histoire commune avec la branche des carmes de l'antique observance, dits grands carmes ou carmes chaussés jusqu'en 1593. À partir de cette date-là, nous avons notre propre histoire, tout en gardant quelques affinités en certains aspects.

En 1965 le P. Otger Steggink se posait la question de savoir à propos de Thérèse de Jésus si elle fut Fondatrice ou Réformatrice. Il donna lui-même la réponse en disant que la nouvelle réforme de la vie carmélitaine s'inspirant du plus pur esprit évangélique et de l'idéal érémitique-contemplatif carmélitain avec une doctrine renouvelée, est à classer, plutôt que parmi les réformes, comme une œuvre créatrice et fondatrice qui

range la Mère Thérèse parmi les premières figures de l'Église de la Contre-Réforme. Son action réformatrice ne semble être qu'un aspect secondaire de son œuvre²⁰.

• Bibliographie

Tomás ÁLVAREZ, « Charisme thérésien », dans *Dictionnaire Sainte Thérèse d'Avila*, Cerf, Paris, 2008, pp. 124-127 ; Tomás ÁLVAREZ, Santa Teresa, *Fundadora de los Descalzos en los primeros lustros de nuestra historiografía*, dans *Historiografía del Carmelo Teresiano*, pp. 51-71 ; EFRÉN DE LA MADRE DE DIOS et Otger STEGGINK, *Tiempo y vida de Santa Teresa de Jesús*, Madrid, 1968, pp. 177-235 ; D. FERNÁNDEZ DE MENDIOLA, *El Carmelo Teresiano en la Historia. Una nueva forma de vida contemplativa y apostólica. Primera Parte. El Carmelo Teresiano en Vida de la Madre Fundadora, Teresa de Jesús (1515-1582)*, Rome, 2008, pp. 181-258 et 265-401 ; Otger STEGGINK, *La Reforma del Carmelo Español*, Rome, 1965 ; *Documenta primigenia*, t. 1 (1560-1577), *Monumenta Historica Carmeli Teresiani*, 1, Teresianum, Rome, 1973, doc. 19 (patente de fondation des moniales déchaussées), pp. 62-65, et doc. 21 (patente de fondation des frères), pp. 67-71 ; THÉRÈSE DE JÉSUS, *La Vie*, ch. 32-36 et *Les Fondations*, ch. 3,16-17 ; ch. 10,4 ; ch. 13 et 14.

¹ Dans une lettre du 13 mai 1614, le P. Alonso de la Mère de Dieu s'adressant au P. José de Jésus Marie (Quiroga) signale : « il ne convient en aucun cas de dépeindre le Carmel comme un ordre défailant et vieilli après que notre Sainte Mère l'eut quitté, car il n'en est pas ainsi et ceux qui l'affirment ignorent dans quel état se trouvait l'Ordre en ces temps. Il est inutile de les offenser » (cité par Pablo María Garrido, *Procès-verbal du Congrès International Thérésien*, Salamanque, 1983, 407).

² Sur la fondation de Saint-Joseph apparaissent plusieurs documents pontificaux consécutifs :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1) Il sera procédé à une réforme générale des cloîtres espagnols en vertu de laquelle ceux-ci devront embrasser l'Observance, et le Conventualisme sera supprimé définitivement.

2) Les visites en vue de la réforme et de l'annexion des maisons claustrales seront confiées à l'évêque diocésain accompagné par le provincial observant, faisant appel, si nécessaire, au bras séculier.

3) Les cloîtres réformés, ainsi que les couvents et leurs biens, seront transférés à la famille observante.

4) Par la suite, la réforme disciplinaire des ordres dépourvus d'une branche observante sera entreprise.

C'était le premier pas. Pie V n'hésita pas. Ainsi commença la production de documents : le 16 avril 1567, fut signé à Rome une liasse de brefs intitulés *In prioribus*, définissant la façon de procéder à la réforme des Mercédaires, des Trinitaires et des carmes, dont étaient chargés les évêques accompagnés par deux frères observants dominicains. À ces documents vint s'ajouter le bref *Superioribus mensibus* (16 avril 1567), véritable code de la réforme espagnole, qui retenait le procédé prévu dans le bref *Maxime cuperemus* pour l'élimination des conventuels et insistait sur l'urgence de la réforme des trois Ordres : Mercédaires, Trinitaires et Carmes.

La réforme espagnole s'en trouva ainsi accréditée et canonisée. Et ce, grâce aux normes de Pie V. Dans de telles circonstances, il ne restait plus qu'à entreprendre la campagne de correction disciplinaire et d'annexion avec fermeté. Cette tâche incombait au conseil royal et à la commission de réforme et, surtout, aux commissaires dominicains, franciscains et hiéronymites, chargés de la réaliser. Il y a lieu de dire, en substance, que s'ils coïncidèrent – relativement – dans leur formulation, les projets de réforme de Pie V et de Philippe II se différencièrent au

moment de leur mise en œuvre. Le résultat se traduit par un rapprochement visible aux directives tridentines qui visaient la rénovation des institutions sans compromettre l'existence et l'identité des instituts religieux.

Dans les années soixante-dix, le panorama des réformes espagnoles apparaissait canoniquement éclairci. Rome et Madrid semblaient avoir atteint un accord tacite : ne pas innover sur le plan juridique et appliquer les mesures prévues par saint Pie V (qui mourut le 1^{er} mai 1572) d'une façon progressive. Philippe II renonça à son exclusivité dans la direction de la campagne de correction disciplinaire, permettant ainsi l'intervention des délégués pontificaux dans la réforme. Quant au nouveau Pape Grégoire XIII, homme aux idées larges et insigne spécialiste en matière de réformes espagnoles, il s'ingénia à trouver une façon de concilier les positions de Rome et de Madrid. Son représentant à Madrid, Nicolas Ormaneto, fut le réalisateur suave et diligent des projets harmonisateurs du pontife.

Les nonces ne maintinrent pas une ligne de conduite continue. Tandis qu'Ormaneto favorisa clairement l'action des commissaires dominicains qui travaillaient avec efficacité et efficience dans les Ordres du Carmel, des Mercédaires et des Trinitaires, son successeur Philippe Segá décida de les révoquer de leurs facultés. La Cour espagnole laissait faire les nonces et leurs délégués, bien qu'elle ne renonçât pas à diriger et à contrôler directement la campagne.

• 3. Philippe II et les carmes déchaux

Lorsque Philippe II affronta, en 1567, les trois Ordres non réformés, le panorama lui parut fort sombre. D'emblée, il envisagea de confier leur réforme à une commission d'évêques qui jouirait d'une autonomie accrue et suivrait avec rigueur les

normes de correction reçues. Mais comme on l'a vu ce n'était pas la bonne solution. La formule des commissaires ou visiteurs dominicains (1570), qu'il appuya avec fermeté, s'avéra plus efficace. Enfin, il adopta la thèse selon laquelle la réforme du Carmel espagnol devait passer forcément par la croissance des groupes déchaux. Aussi, soutiendra-t-il toutes les initiatives visant à leur développement, y compris la conquête de la totale autonomie.

Le roi ne tarda pas à se convaincre que la famille thérésienne était une force nouvelle, ayant un immense potentiel religieux et dont l'expansion relevait avant tout de la monarchie catholique. Le visiteur Francisco de Vargas proposa à Philippe II, le 15 mars 1574, la substitution de la rénovation religieuse interne à la réforme purement disciplinaire sur la base du nouveau style de vie des carmes déchaux : « J'ai trouvé que le seul et le meilleur remède pour cette réforme réside dans les frères déchaux de Pastrana, que j'ai fait appeler ».

Quelques mois plus tard, le 13 août, l'office des visiteurs dominicains arriva à terme sous l'ordre de Grégoire XIII, et la direction de l'entreprise passa aux mains du nonce Ormaneto. D'autre part, les conseillers de Philippe II, tel que Juan Calvo de Padilla, lui proposaient ouvertement de promouvoir la reconnaissance des ordres déchaux, allant jusqu'aux conséquences extrêmes, à savoir la création d'un vicariat général chargé de promouvoir la nouvelle famille déchaussée et supprimer progressivement les chaussés.

Le P. Gratien développait les suggestions du P. Vargas et les érigeait en principe légitimateur en fondant de nouveaux couvents (il en avait la faculté), mais sans consulter ou informer le général de l'Ordre. N'oublions pas que le 13 juin 1574, le P. Vargas avait nommé le P. Gratien visiteur des déchaux et des chaussés d'Andalousie, charge que le nonce Ormaneto allait

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

avec licence du général ; celle-ci ayant été obtenue de la même façon que la précédente.

Ainsi les fondations de déchaussés, réalisées avec la licence du Père Rubeo et situées dans la province carmélitaine de Castille, étaient au nombre de cinq. Mais très vite d'autres fondations apparurent en Andalousie, et ce, malgré l'avis contraire rendu expressément par le général. D'ailleurs, certaines d'entre elles seront causes de fortes frictions avec les chaussés :

– 1572, novembre : Saint Jean del Puerto (Huelva), un ancien couvent de chaussés repris par le Père Vargas pour les déchaux. Le Père Gratien le rendra le 17 octobre 1573.

– 1573, 19 mai : Les Martyrs (Grenade), par le Père Vargas, à la demande de D. Pierre Guerrero, archevêque de la ville, et des Pères Gabriel de la Conception et Baltasar de Jésus.

– 1573, 29 juin : La Peñuela (Jaén), par les Pères Gabriel de la Conception et Baltasar de Jésus, avec la licence de l'évêque de Jaén et du Père Rubeo.

– 1574, 5 janvier : Los Remedios (Séville), par le Père Gratien et le Fr. Ambroise Mariano (à l'époque encore sous-diacre). Le Père Gratien intervint en tant que délégué du Père Vargas, de qui il reçut également la bulle pontificale qui autorisait les fondations. Toutefois, celles-ci se firent sans l'autorisation du général.

– 1575, 7 mars : Almodóvar del Campo (Ciudad Real), par le Père Antoine de Jésus, avec la licence du général. À ce sujet le Père Gratien dira : « Au moment de la fondation de ce couvent il fut demandé aux frères d'enseigner la grammaire aux étudiants du village... Et si l'un des frères – ils n'étaient guère nombreux – manquait de connaissances grammaticales, on l'y envoyait pour l'étudier » (BMC 17,187). Saint Jean-Baptiste de la Conception sera l'un des élèves les plus remarquables de cette

école et deviendra par la suite disciple du Père Agustín de los Reyes.

– 1576, décembre : Notre Dame du Mont Calvaire, ce couvent fut le fruit du déplacement provisoire du couvent de la Peñuela. Saint Jean de la Croix en fut le prieur de 1578 à 1579.

– 1579, 14 juin : Baeza (Jaén) par saint Jean de la Croix. Destinée à devenir collège de théologie, cette fondation eut comme premier recteur le Saint lui-même.

2.2 Ombres et conflits

Les fondations s'interrompirent à cause des frictions avec les chaussés. Elles ne reprurent qu'à partir de 1579, lorsque la tourmente se calma. Quels étaient les ombres et les conflits ? Lors du chapitre général de Plaisance, en mai 1575, l'Ordre essaya de reconduire la situation des déchaux. Il fut décidé de supprimer les fondations de déchaux réalisées sans la licence du général (en Andalousie). Le P. Gratien fut révoqué de ses fonctions de visiteur, et le P. Tostado fut nommé visiteur des Chaussés et déchaux. Toutefois, le roi désapprouva et considéra comme intolérable cette ingérence romaine dans sa politique.

Du vivant du nonce Ormaneto, les déchaux purent mener une vie plus ou moins tranquille. Mais, comme le dira la Mère Thérèse : « Un saint nonce mourut, qui favorisait beaucoup la vertu, et qui estimait donc les déchaux. Il en vint un autre, que Dieu semblait avoir envoyé pour nous exercer dans la souffrance. Lointain parent du Pape, il doit être serviteur de Dieu, mais il prit très à cœur de favoriser les Chaussés ; d'après les rapports qu'on lui faisait sur nous, il crut bien faire en interrompant ce que nous avions commencé ; il se mit à l'œuvre avec une très grande rigueur, condamnant ceux qu'il crut capables de lui résister, il les emprisonna ou les exila (F 28,3). La Sainte elle-même fut exilée et un conflit éclata entre les brefs

du nonce décédé et ceux du nouveau nonce.

En réalité, on ne saurait imputer cette violence uniquement aux heurts entre Madrid et Rome ou aux conflits juridictionnels. C'était la survie des uns et des autres qui était en jeu. Il s'agissait, comme le dira la Sainte en parlant des déchaux, de destruction, de la crainte des Chaussés, dépourvus de toute possibilité d'expansion, d'être absorbés par les déchaux. Ceci explique ce qui arriva par la suite, au cours des années les plus dures de Sega, de 1576 à 1578 : la persécution des déchaux.

Celui qui lit les *Fondations* du P. Gratien pourrait croire, de façon erronée, que seuls les Pères Antoine, Mariano et Gratien lui-même, et, en un deuxième temps, le Père Roca, furent harcelés, persécutés et condamnés, car ce sont là les seuls noms dont il est question dans les textes. Certes leur exil à la cour, à Pastrana ou encore à Alcalá a été relativement doux. En aucun lieu, il n'est fait mention de la véritable victime, Frère Jean de la Croix. Seul et sans défense à Avila, il fut abandonné à la merci des Chaussés qui, forts de la protection du nonce, se lancèrent contre lui avec le bras séculier et le séquestrèrent dans la nuit du 3 au 4 décembre 1577. La Mère Thérèse, qui se trouvait alors à Saint Joseph d'Avila, se chargea le matin même du 4 de rédiger l'acte notarié de sa disparition.

- 3. Province indépendante :
le chapitre d'Alcalá (1581)

L'emprisonnement du Fr. Jean jeta un grand trouble dans l'esprit des carmes chaussés. Le Fr. Jean devint un symbole, notamment en Andalousie. À partir de ce moment-là, il commença à être traité avec considération et finit par faire partie des cadres dirigeants en tant que recteur, prieur, vicaire provincial, définiteur pour les chapitres et membre de la

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dieu, Ferdinand de Sainte Marie et Jean de Jésus Marie. C'est à ces religieux, ainsi qu'à Dominique de Jésus Marie Ruzola et à Thomas de Jésus, qui ne rejoignirent que plus tard le couvent génois, que l'on doit le succès du Carmel déchaussé en Italie et en dehors du territoire espagnol.

À propos de ces fondateurs, le P. Silverio écrira : « La vertu et l'instruction des religieux espagnols qui furent à l'origine de cette congrégation, ou qui y arrivèrent peu de temps après son érection, étaient si remarquables que je ne saurais trouver dans la Péninsule, ni à cette époque ni à d'autres époques, quelqu'un qui puisse leur être comparé » (HCD 8,15). Le Carmel déchaussé, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est redevable de son identité charismatique et de son dynamisme à la congrégation italienne des carmes déchaux. C'est elle, d'ailleurs, qui absorba ce qui resta de la congrégation espagnole après la « sécularisation » de Jean Alvarez de Mendizabal (expropriation et mise en vente publique des terres improductives, surtout de l'Église).

1.1 Couvent de Sainte Anne de Gênes (1583)

En tant que provincial des carmes déchaux, le P. Gratien envoya en Italie le P. Nicolas Doria pour qu'il y fonde un couvent. Ce ne fut qu'après de multiples vicissitudes que celui-ci – une toute petite maison à proximité de l'église Sainte-Anne – put être inauguré le 1^{er} décembre 1584. Lorsque le P. Doria repartit au mois de décembre 1585, date à laquelle il rentra en Espagne avec la charge de provincial, le couvent reposait désormais sur de solides bases.

En un premier temps, ce ne fut qu'une résidence, mais dès 1585, il commença à faire fonction de prieuré, de noviciat et de maison d'études pour ceux qui entraient au Carmel déchaussé italien. Après sa nomination à la charge de provincial, le P.

Nicolas Doria prit soin de renforcer la nouvelle communauté génoise avec des sujets capables et bien préparés qui, le moment venu, surent imprimer à la nouvelle congrégation un tel rythme de croissance que nous pourrions parler aujourd'hui d'un véritable processus constitutif. Outre le couvent de Gênes, l'Ordre disposait d'une résidence à Rome, où habitait le Procureur général.

Au début de 1596 la communauté des carmes déchaux de Gênes, dont la vie exemplaire avait suscité une grande estime non seulement chez le cardinal Domenico Pinelli, mais chez le Pape également, comptait quinze religieux, dont neuf Espagnols et six Italiens. Les religieux italiens et trois des neuf religieux espagnols avaient prononcé leurs vœux dans ce couvent. Parmi les Espagnols, il y a lieu de rappeler la présence des Pères Ferdinand de Sainte-Marie (Martinez 1558-1631¹), Jean de Jésus-Marie, maître des novices (San Pedro Ustarroz, 1554-1615) et Pierre de la Mère de Dieu, illustre prêcheur (Vilagrassa, 1565-1608²). Pour ce qui est des Italiens, les Pères Albert du Saint-Sacrement (Juan Bautista Gandolfo, 1569-1616), Angelo de Jésus-Marie (Georgio Stampa, 1574-1664), Agatangelo de Jésus-Marie (Joannes Augustinus Spinola, 1579-1641), Paul [Simon] de Jésus-Marie (Rivarola, 1571-1643) méritent une mention toute particulière du fait de l'influence qu'ils exercèrent par la suite. Il s'agit là des sept premiers novices qui prononcèrent leurs vœux à Gênes avant 1597, avec Jean de Jésus-Marie en tant que maître de novices et Ferdinand de Sainte-Marie comme prieur.

1.2 Couvent de Sainte Marie de la Scala de Rome (1596)

Il y a lieu de rappeler ici le processus constitutif qui déboucha sur la fondation de la congrégation des carmes déchaux d'Italie,

ainsi que le rôle qu'y joua le Pape Clément VIII, qui souhaitait accueillir près de lui à Rome les fils de Thérèse comme « instruments en vue de la réforme et collaborateurs pour les missions ».

Trois faits saillants caractérisent ce processus et les trois eurent lieu en 1596. Tout d'abord, le souhait de Clément VIII que les carmes déchaux ouvrent un couvent à Rome dans le cadre du mouvement réformateur des réguliers que lui-même promouvait ; deuxièmement, la possibilité, conformément aux écrits thérésiens et aux constitutions de sainte Thérèse, d'ériger des fondations thérésiennes sans qu'il y ait nécessairement la présence directe de déchaux (ce qui était plutôt atypique), avec l'aide de disciples de sainte Thérèse et le soutien du P. Jérôme Gratien, qui avait bénéficié de la réhabilitation pontificale et soutenait le mouvement réformateur du Pape ; et, enfin, la décision des supérieurs d'Espagne que les maisons érigées à Rome et en Italie, ainsi que celles de frères et de moniales déjà existantes à Gênes, ne soient pas placées sous la juridiction espagnole, de façon à ce qu'elles puissent, éventuellement, constituer une congrégation distincte de celle d'Espagne.

Ainsi, le monastère de Saint-Joseph des carmélites déchaussées de Rome fut fondé avec l'aide de l'oratorien Francisco Soto, grand admirateur de la doctrine thérésienne, et du P. Jérôme Gratien, qui était à Rome depuis le mois d'octobre 1595. C'est la bulle pontificale de Clément VIII, datée du 9 février 1597, qui en établit l'érection, une érection atypique puisqu'elle se fit sans la présence de carmélites déchaussées d'Espagne ou de Gênes.

La possibilité de fonder à Rome – et répondre par là au souhait de Clément VIII – un couvent de carmes déchaux qui serait à l'image de celui des carmélites déchaussées de Rome, était réelle. Toutefois, le chemin passa par les carmes déchaux

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1823. Ils continuèrent de se réunir au cours des six ans qui suivirent dans l'espoir d'encourager la réorganisation de l'Ordre qui, bien qu'illégalement, continuait à exister dans l'espoir de survivre. Les expulsions se poursuivirent de façon éclatante et nombre de religieux et de religieuses furent contraints de rentrer chez eux en silence.

La congrégation italienne dut affronter les persécutions, les suppressions périodiques et les expulsions que subirent à maintes reprises les provinces tout au long de cette période turbulente et anticléricale. Néanmoins, la congrégation de Saint Élie d'Italie put retrouver vie car le cœur du Carmel déchaussé battait suffisamment fort pour résister aux tempêtes, sans se briser, et refleurir au sein des profondes transformations sociales, politiques et économiques du XIX^e siècle. Les anciennes provinces se recomposèrent en silence, d'abord en Italie, puis en Pologne, en Autriche, en Hongrie, en Bavière (Allemagne), en Flandres (Belgique), en Aquitaine (France), etc. On pourrait dire que cette période de restauration vit enfin le couronnement de ses efforts en 1875, lorsque le Pape Pie IX unit en un seul Ordre les congrégations d'Italie et d'Espagne.

En 1859, l'Ordre comptait 970 religieux et en 1872, malgré la suppression générale, ils étaient 728. À cause des suppressions, nombre d'entre eux durent se réfugier sur le Mont Carmel ou partirent pour aller en renfort dans les missions d'Orient. C'est en grande partie à cela que l'Ordre dut son salut, ainsi qu'à une forte cohésion interne ; en effet, la congrégation d'Italie n'avait pas eu à affronter dans leur gestation ces problèmes et ces tensions qui avaient amenuisé et ensuite limité la vitalité de la congrégation espagnole.

4.3 Conclusion

Nous pourrions subdiviser cette époque si hasardeuse

(1750-1875) en trois périodes :

– première période, 1750-1817 : cette période fut caractérisée par l'enlèvement et ensuite l'effondrement de toute l'organisation de la congrégation d'Italie, qui cessa d'exister juridiquement (1801-1817) et dont les supérieurs généraux furent désormais nommés par le Saint-Siège.

– deuxième période, 1817-1875 : cette période de restauration, de renaissance, de redressement et de consolidation commença avec l'élection des supérieurs généraux (1817) et le premier chapitre général de Florence (1823) et s'acheva avec l'unification des congrégations d'Italie et d'Espagne décrétée par Pie IX ; le premier général fut le P. Luc de Saint Jean de la Croix.

– troisième période, ou période de l'unification et de l'expansion : elle commence avec le bref *Lectissimas Christi Turmas* de 1875, qui place les deux congrégations unifiées sous la constitution de la congrégation d'Italie et donc sous l'autorité des supérieurs romains. Nous traiterons cette période dans un chapitre à part, lorsque nous aborderons les restaurations du XIX^e siècle et l'expansion du XX^e siècle. Nous parlerons alors de l'Ordre unifié des carmes déchaux.

Près de 370 ans après la fondation de l'Ordre à Duruelo, cette unification représenta un jalon important dans l'histoire de la vie des carmes déchaux, puisqu'elle réunit les forces divisées depuis 1597 et donna à la congrégation d'Italie, ainsi qu'à l'ensemble de l'Ordre en tant que tel, une dimension unitaire qui allait leur permettre d'entamer une nouvelle étape.

Cette décision sans égale, qui allait ouvrir la voie vers de nouvelles fondations de religieuses et de religieux et donner lieu un nouvel essor des missions en Asie, en Amérique et en Europe, marqua le début de la troisième période, une période caractérisée par une expansion progressive qui allait se

poursuivre jusqu'à nos jours (MHCT 15, XVI-XVIII).

• Bibliographie

ALBERTO DE LA VIRGEN DEL CARMEN, *Historia de la Reforma Teresiana*, Madrid, 1968, pp. 143-146 et 205-220 ; D. FERNÁNDEZ DE MENDIOLA, *Opción misional de la Congregación italiana siguiendo el Espíritu de Santa Teresa y la llamada de los Papas*, dans "Herencia Histórica y dinamismo evangelizador", Burgos, 2002, pp. 142-204 ; A. FORTES, *Acta Capituli Generalis O.C.D. Congregationis S. Eliae I (1605-1641)*, MHCT 11, Rome, 1990, IX-L ; ID., *Acta Capituli Generalis O.C.D. Congregationis S. Eliae II (1644-1698)*, MHCT 13, Rome, 1991, XV-XL ; ID., *Acta Capituli Generalis O.C.D. Congregationis S. Eliae IV (1801-1891)*, MHCT 15, Rome, 1993, XVI ss. ; ID., *Acta Definitorii Generalis O.C.D. Congregationis S. Eliae (1605-1658)*, MHCT, *Subsidia*, 3, Rome, 1985, XIII-XXXI ; GRAZIANO DELLA CROCE, *Patrimonio espiritual de la Congregación de San Elías O. C. D. en su primer siglo de historia*, dans *MteCarm* (1962), pp. 203-246 ; S. GIORDANO et C. PAOLOCCI, *Nicolò Doria. Itinerari economici, culturali, religiosi nei secoli XVI-XVII tra Spagna, Genova e l'Europa*, 2 vol., Rome, 1996 ; P. MEDRANO HERRERO, *Presencia carmelitana en la Reforma Trinitaria*, dans *Encuentro* (APUE-PR), an VIII, n. 15-17, juillet 1992-décembre 1993, pp. 75-123, San Juan, Puerto Rico ; A. ROGGERO, *Genova e gli inizi della riforma teresiana in Italia (1584-1597)*, Gênes, 1984 ; SILVERIO DE SANTA TERESA, HCD 8 ; TOMÁS DE JESÚS, *Fundaciones. De la fundación del convento de Bruxellas, Paris, Lovaina, Colonia*, Archives de la Maison Généralice, Plut. 334b. Le texte a été publié par le P. Siméon de la Sainte Famille dans *El fundador del Carmen Descalzo de Colonia padre Tomás de Jesús*, dans *Sonderdruck*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qu'elle ne pouvait accomplir à travers ses filles ou par elle-même, c'est-à-dire la conversion des gentils par la prédication ou l'enseignement de l'Évangile ? ... Ainsi, c'est à travers les Missions que la Sainte pourra apparaître dans toute sa gloire et sa perfection aux yeux de Dieu et des hommes » (Florent de l'Enfant Jésus, *A Persia*, t. II, 12).

La doctrine et les conclusions contenues dans les deux écrits du P. Jean de Jésus Marie (*Assertum* et *Votum*) en faveur des missions furent acceptées par les communautés d'Italie ainsi que par l'ensemble de l'Ordre du Carmel déchaussé et guidèrent le mouvement de fondations tout au long de son histoire. L'action missionnaire connut par la suite un essor considérable avec l'arrivée à la congrégation d'Italie du P. Thomas de Jésus. Celui-ci racontera lui-même sa conversion dans son œuvre *Fundaciones* : elle fut le fruit d'une grâce mystique qui lui avait été accordée dans le Désert de Saint Joseph de Las Batuecas⁶.

Ainsi s'explique la prodigieuse expansion des missions dans de multiples pays. De plus, et ceci fut extrêmement important, les Papes eux-mêmes reconnurent dans cette approche les éléments propres de l'identité du Carmel déchaussé. Aussi allaient-ils encourager les carmes déchaux à accepter des tâches missionnaires, la conclusion ayant été qu'il n'y avait point de contradiction entre oraison et missions, bien au contraire puisque ces dernières étaient les fruits mûrs de la première. Les conclusions de l'étude furent communiquées au Pape Clément VII, qui envoya les carmes déchaux en Perse⁷ en 1604.

3.1 En route vers la Perse

Avec la mission en Perse, confiée aux carmes déchaux, le Pape Clément VII voulait répondre à la visite du légat du Shah Abbas le Grand (1587-1628), arrivé à Rome le 5 avril 1591 pour proposer à la Papauté une alliance antiturque. Le Shah

demandait en outre l'envoi de prêtres pour assister les catholiques de Perse. La première mission en Perse, avec deux jésuites (1591), avait échoué à cause de l'intromission du vice-roi de l'Inde à Goa. En 1592, un groupe d'augustins espagnols parrainés par le roi Philippe II et soutenus économiquement par l'archevêque de Goa, Mgr A. Meneses, s'était établi à Ispahan.

La première mission de carmes déchaux en Perse était composée par Paul-Simon (Rivarola) de Jésus, un Génois de 28 ans, Jean-Thadée (Roldan) de Saint Élisée, Espagnol de Calahorra et qui serait le premier évêque du Carmel déchaussé, Vincent (Gambart) de Saint François, un Valencien, et Jean (Angeli) de l'Assomption, un frère convers d'Ombrie. Don Francisco Riolid de Peralta, un militaire espagnol qui à l'époque se trouvait à Naples et avait été affecté à la cour du Shah, allait les accompagner. Le 4 juillet, le Pape reçut les membres de l'expédition, et leur demanda de prononcer les trois vœux complémentaires suivants : 1) aller évangéliser partout où les enverraient leurs supérieurs ; 2) accepter de mourir pour leur foi, si besoin était ; et, 3) n'accepter ni or, ni argent, ni pierres précieuses. Deux jours après, les missionnaires quittèrent le couvent de Sainte Marie de la Scala de Rome avec sept brefs pontificaux de recommandation adressés aux monarques et aux nonces des pays qu'ils allaient traverser.

Il fallut choisir la route à suivre. Les missionnaires optèrent pour la plus sûre, bien qu'elle fût la plus longue. Ils allaient traverser l'Allemagne, la Bohême, la Pologne, la Lituanie et la Russie pour arriver enfin sur la mer Caspienne. En effet, il leur fallait à tout prix éviter la Méditerranée, la Syrie et la Mésopotamie, théâtres des guerres entre Turcs et Persans. Ils arrivèrent à Cracovie (Pologne) le 25 août 1604. À cette époque les Ruthènes étaient unis à Rome, depuis le synode de Brest de 1596. Le séjour des carmes dans la capitale du royaume fut bref

mais suffisamment intense pour imprégner la mémoire de la population. Le nonce apostolique Claudio Rangone présenta les missionnaires au roi Sigismond III Vasa (1587-1632), qui leur remit un sauf-conduit et des lettres de recommandation pour le duc de Moscou et le roi de Perse. Après un séjour de quinze mois en terre polonaise, la mission quitta Cracovie le 13 septembre en direction de Vilnius, via Luck. De là, elle allait poursuivre son voyage vers Moscou et la Perse.

Ce séjour, bien que de courte durée, permit aux carmes déchaux d'entamer un apostolat parmi les Ruthènes, conformément aux recommandations de l'évêque de Luck. Ils allèrent droit au cœur du sujet, notamment à Vilnius. Ils prirent contact avec deux grands protagonistes de l'Union, ainsi qu'avec les jésuites de Polotsk. Toutefois, pour bien comprendre l'engagement œcuménique de nos missionnaires, il nous faut lire leurs nombreuses lettres, aujourd'hui conservées dans nos Archives Générales de Rome. *La mission des Ruthènes* dont parle le P. Paul-Simon Rivarola, responsable de l'expédition en Perse, fait allusion aux Moscovites, aux Ruthènes, aux Grecs schismatiques et aux hérétiques. L'idée du Père Rivarola était de fonder un séminaire pour former les apôtres qui iraient travailler à Moscou, en Serbie, en Valachie, en Moldavie et en Bulgarie, et exaucer par là le souhait de Clément VII : « Avec vous, chers Ruthènes, nous devons convertir l'Orient ». L'évangélisation des Suédois avait été, elle aussi, envisagée, au cas où Sigismond III aurait occupé de nouveau le trône de Suède. Une mission dans les pays du Nord de l'Europe avait été prévue également.

Compte tenu de la spécificité de cet intense apostolat avec les Ruthènes de la région orientale du royaume de Pologne, de Russie et de Moscovie, le chapitre général de la congrégation d'Italie décida, le 5 mai 1605, la fondation d'un *hospicium pro missionariis* à Cracovie. Cet *hospicium* allait servir de point

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Fondations, dans Études carmélitaines, « La vie carmélitaine », vol. 2, octobre 1935, p. 257). Cette faveur mystique le poussa à consacrer toute sa vie à la propagation, par tous les moyens possibles et conformément à la perfection évangélique, de la sainte foi catholique et de la Sainte Église.

⁷ Cette nouvelle aventure thérésienne commence le 30 juin 1604, date à laquelle le Pape écrivit à tous les nonces dans les capitales européennes, à toutes les autorités et à toutes les chancelleries, catholiques ou non, des pays que les missionnaires devaient traverser pour se rendre en Perse, afin de leur recommander chaleureusement ses envoyés, les carmes déchaux : les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, le roi de Pologne, l'empereur de Russie, le Shah de Perse, etc. Le 12 juillet de la même année le Pape leur conféra des facultés spéciales pour remplir leur mission (Cf. MHCT 11, XVII).

⁸ Voir Appendice : Autres figures importantes n° 10

⁹ Le Pape Paul V approuve l'érection du premier Séminaire *pro missionariis* au sein du couvent de Montecompatri avec le bref *Totius terrarum orbis* du 15 décembre 1605. En 1613, le séminaire fut transféré à Rome, où il prend le nom de Saint Paul, – aujourd'hui couvent de Sainte Marie de la Victoire ; en 1662, il sera à nouveau transféré dans un monastère adossé à la basilique de Saint Pancrace, dont il prendra le nom (Cf. MHCT 1 *Subsidia* 6, 1-34), à côté de l'actuel Teresianum.

¹⁰ *Herencia histórica y Dinamismo evangelizador*, p. 179.

¹¹ La congrégation pour la propagation de la foi s'appelle aujourd'hui congrégation pour l'évangélisation des peuples.

¹² AAS, n. XIV-1922, 275-276

L'inspiration érémitique

- 1. « Nous descendons de cette caste »

En nous penchant sur l'histoire de l'origine des carmes du Mont Carmel, nous avons vu comment, vers la fin du XII^e siècle, les premiers croisés et chevaliers se réfugièrent à l'abri de cette solitude et comment, par la suite, pour donner plus de corps à leur dessein et recevoir la bénédiction et la protection de l'Église ils demandèrent à saint Albert, patriarche de Jérusalem, d'approuver leur *formule de vie*, une règle qui leur demande de vivre dans le désert, *in obsequio Jesu Christi*, en remettant leur vie entre les mains du Christ, jour après jour, comme une offrande généreuse, en vivant avec un cœur pur et en se livrant, jour et nuit, à l'écoute et à la méditation de la Parole de Dieu. Chacun vivait dans sa propre cellule ou ermitage, travaillant ou méditant. La règle autorisait la fondation d'autres maisons dans des lieux isolés ou déserts (lieux solitaires où les personnes se retiraient pour se retrouver seul à seul avec Dieu et mieux méditer sur sa Parole).

Toutefois, cette solitude bénie ne dura que quelques années car les troupes sarrasines obligèrent les carmes à émigrer vers l'Europe. Ils durent ainsi abandonner leurs déserts et devenir un ordre mendiant. L'adaptation de la règle en 1247 leur permit de fonder dans les villes, et peu à peu les lieux isolés furent abandonnés. Tout en maintenant la méditation de la Parole de Dieu comme axe central de leur vie, leurs couvents s'ouvrirent au ministère apostolique.

Bien que chassés de leur berceau, les carmes ne cessèrent

d'entendre l'appel de la solitude des déserts, lieux de contemplation et d'écoute de la Parole de Dieu. Un appel silencieux, inscrit dans les gènes, qu'ils ne sauraient oublier. C'est ainsi que tout au long de leur histoire nous assisterons à différentes réapparitions des déserts, comme dans le cas de Nicolas le Français, avec son livre *Ignea sagitta*, et à des tentatives éparses de retour à la vie érémitique, notamment au XV^e siècle, et plus précisément en 1413, celle du couvent de Selva, qui donnera naissance à la réforme de la congrégation de Mantoue, ou encore en 1516 celle du couvent érémitique du Mont Olivet.

Il en fut ainsi pendant plusieurs siècles, jusqu'au jour où cet appel ancestral, cet attachement souterrain au désert, bourgeonna à nouveau avec une force toute singulière dans l'esprit d'une femme entreprenante appelée Thérèse de Jésus. Au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, celle-ci lança une proposition de vie qui allait recevoir, et reçoit encore, un accueil enthousiaste de nombre de femmes et d'hommes de toutes les époques. Cette proposition s'attachait harmonieusement, bien que de façon originale, à la proposition de vie des ermites du Mont Carmel. La Sainte allait écrire : « Nous toutes qui portons ce saint habit du Carmel, nous sommes appelées à l'oraison et à la contemplation, car telle fut notre origine, nous descendons de cette caste, celle de nos Saints Pères du Mont Carmel qui dans une si grande solitude et un si profond mépris du monde recherchaient ce trésor... cette perle précieuse » (5D 1,3). On ne s'étonnera donc pas qu'un carme déchaux, l'un de ses fils, souhaitât lui aussi un jour chercher un lieu réel, géographique, pour recréer un désert carmélitain évoquant le berceau du Carmel en Terre Sainte. Ce fut le père Thomas de Jésus.

La combinaison du rigoureux érémitisme avec le pur cénobitisme a produit une gamme variée de formes religieuses

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Les carmélites déchaussées en Europe

• 1. Les carmélites déchaussées en Espagne

Pendant leurs vingt-cinq premières années de vie, les carmélites déchaussées formèrent un groupe soudé autour de la mère Thérèse de Jésus, considérée par ses filles autant que par les supérieurs de l'Ordre comme la fondatrice et la responsable des nouvelles communautés qui suivirent. Le P. Rubeo les accueillit sous sa juridiction directe ; le Fr. Pierre Fernández consultait la Mère Thérèse avant de prendre des mesures à l'égard des déchaussées ; le Fr. Jérôme Gratien, en sa qualité de Commissaire et de provincial, délégua à la mère fondatrice tous ses pouvoirs concernant les monastères de déchaussées. Le 17 mars 1582, la Sainte elle-même envisagea la possibilité de désigner Marie de Saint Joseph pour la suppléer dans sa fonction de « fondatrice ». Les six couvents fondés sous le provincialat du P. Gratien (1581-1585) et les neuf qui étaient prévus au terme de son office, témoignent de la vitalité qui animait les communautés thérésiennes à la mort de la Sainte. Des fondations avaient même été envisagées en France et au Congo¹.

En dépit des difficultés et des conflits, les communautés se multiplièrent rapidement, à tel point que, quelques années après la mort de sainte Thérèse de Jésus et dans l'année de la séparation de la famille thérésienne d'avec l'Ordre du Carmel (1593), les monastères étaient au nombre de trente et un et comptaient plus de six cents moniales. En 1584, celles-ci

fondèrent déjà au Portugal et en 1590 à Gênes. Malgré leur autonomie, les communautés maintenaient leur unité à travers la charité mutuelle et, sur le plan juridique, étaient placées sous le gouvernement des provinciaux qui avaient beaucoup à cœur leurs intérêts. Afin d'assurer l'assistance spirituelle aux moniales, là où il n'y avait pas de couvent de l'Ordre, les supérieurs autorisèrent la fondation de petites résidences appelées « hospices » près des monastères des moniales. Ces religieux vivaient en se consacrant exclusivement à l'apostolat avec les religieuses et dans leurs églises.

Le nombre de fondations continua à croître à un rythme soutenu même après la mort de sainte Thérèse : Pampelune (1583), Lisbonne, Malaga, Sabiote et Cuerva (1585), Madrid (1586), Saragosse, Valence, Barcelone et Huete (1588, transférée à Cuenca en 1608), Cordoue, Sanlúcar la Mayor et Vitoria (1589, cette dernière transférée à Logroño en 1651), Gênes (1590) et Guadalajara-Las Vírgenes (1591). Toutes ces fondations ainsi que les dix-sept réalisées par la mère Thérèse de Jésus furent érigées avant la séparation de l'Ordre (1593). Bien qu'à un rythme plus lent, les fondations continuèrent tout au long du XVII^e siècle, à la fin duquel le nombre des monastères s'élevait au total à 71 (dont 48 sous la juridiction de l'Ordre et 23 sous celle des ordinaires). Lors du second centenaire de la fondation de Saint Joseph d'Avila (1762), les fondations étaient au nombre de 83. Vint s'ajouter par la suite celle de Lesaca (1767), concluant le cycle des fondations, qui n'allait recommencer qu'après l'implantation des frères en Espagne en 1868.

Pendant les persécutions et les suppressions du XIX^e siècle, les carmélites déchaussées espagnoles non seulement survécurent² et surmontèrent l'épreuve, mais en sortirent renforcées et prêtes à de nouvelles fondations de monastères, aux côtés de leurs

frères, qui recommençaient eux aussi avec une grande vitalité. Ce processus démarra avec le monastère de Ledesma en 1876 (Salamanque), et se poursuivit en 1877 avec Tortosa fondé par saint Enrique de Ossó, Maliaño et Ruiloba (Cantabrique). Les carmélites déchaussées de Panama, sous la direction de la mère Adélaïde, envoyée de l'Espagne, fondèrent à Grajal de Campos (Leon) en 1882 ; Don Benito fut fondé en 1883 ; Oviedo et Puicerdá en 1885 ; Murguía (Alava), Azcoitia (Guipúzcoa) en 1889 ; Marquina (Vizcaya) en 1890 ; Bilbao en 1896 ; Castellón de la Plana et Ciudad Rodrigo en 1901 ; Tiana (Barcelone) en 1907 ; L'Escorial en 1910.

Même si la stabilité politique en Espagne n'était pas meilleure – loin de là – que celle des autres pays européens, la religiosité traditionnelle des fidèles espagnols attira plusieurs communautés de carmélites déchaussées qui, fuyant les injustices engendrées par les révolutions dans leur pays d'origine, étaient à la recherche de protection ou d'un refuge. Ainsi, les carmélites françaises de Limoges s'établirent à Salvatierra (Alava) en 1897, celles de Bédarieux, à Malgrat (Gerona) en 1901 – par la suite, celles-ci s'installèrent définitivement à Arenys del Mar (Barcelone) en 1904. En 1901, celles de Toulouse s'établirent à Betoño (Alava), celles de Bordeaux à Zarauz (Guipúzcoa), celles de Narbonne à La Junquera (Gerona). En 1909, les religieuses de Prouilhan à Barañain (Pampelune), celles de Bagnères-de-Bigorre à Villafranca de Navarra (1910) ; et enfin, celles d'Alger, ayant vécu un véritable calvaire depuis 1901, demandèrent de fonder à Cadix, avec l'aide de leurs frères carmes déchaux de la même ville. Les nouvelles générations carmélitaines de la réimplantation des frères avaient parfaitement assimilé l'esprit thérésien et sanjuaniste, épuré des étroitesse de l'ancienne congrégation ; elles allaient forcément donner leurs fruits au

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

(1933), Hauenstein (1947), Hainburg (1948), Zweifall (1955), Essen et Dachau (1964), Tubing (1978), Berlin (1982), Espira et Berlin-est (1986). Il ne faut pas oublier en outre la fondation de Mityana (Ouganda) réalisée par les religieuses de Welden en 1967. Les monastères endurèrent les malheurs de la première guerre mondiale. Les souffrances augmentèrent avec l'arrivée du nazisme d'Adolf Hitler. Le concordat de 1933 interdisait en effet aux étrangers de gouverner dans les couvents allemands. Aussi, tous les couvents du Nord, c'est-à-dire de la Rhénanie, qui dépendaient de la province carmélitaine de Brabant furent placés sous l'autorité de la province de Bavière par décret pontifical du 24 février 1934.

D'autre part, le gouvernement hitlérien imposa l'obligation du « service militaire », c'est-à-dire « l'obligation du travail et la mobilisation générale des forces féminines, y compris les religieuses entre 18 et 45 ans ». Les carmélites déchaussées travaillèrent en tant qu'ouvrières, infirmières, etc. La seconde guerre mondiale toucha presque tous les monastères. En 1945, la Prusse (qui comprenait la Rhénanie-Palatinat), disparut en tant qu'État indépendant et fut annexée à la Bavière, formant l'Allemagne actuelle. Ainsi, tous les carmels de Prusse passèrent sous la juridiction de la seule province d'Allemagne, la Bavière.

Le Carmel allemand a joui longtemps d'un grand prestige dans le pays. Au début, les vocations provenaient des familles les plus distinguées de la société. Nombreuses furent les religieuses vertueuses qui menaient une vie de sainteté. La vie admirable de sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix (Edith Stein) a grandement contribué à ce prestige. La vie et les œuvres de la Sainte furent traduites en de nombreuses langues. Aujourd'hui, les monastères sont au nombre de 24, dont 21 suivent les constitutions de 1991 et 3 celles de 1990.

5.2 Autriche

Le Carmel commença à se faire connaître en Autriche en 1620, à l'occasion de la bataille de la Montagne Blanche, aux portes de Prague, que l'armée de l'Empereur Ferdinand I remporta contre les protestants, grâce à l'enthousiasme et aux prières du carme déchaux le P. Dominique de Jésus Marie Ruzola. Le prestige des carmes déchaux s'accrut à tel point que l'Empereur lui-même leur demanda de s'établir dans son Empire. C'est ainsi que furent fondés les premiers couvents dans les principales villes du pays : Cologne, Vienne, Prague, etc. avec une affluence non négligeable de vocations autochtones. La jeunesse féminine aussi se sentit interpellée par l'esprit de sainte Thérèse de Jésus, dont la vie et les œuvres étaient diffusées par ses fils carmes déchaux. Les religieuses voulaient que leurs monastères soient consacrés à l'oraison, au recueillement, à l'ascèse... par les défenseurs de l'Église, à une époque où les guerres religieuses avaient atteint leur apogée.

Les filles de sainte Thérèse érigèrent le premier monastère d'Autriche à Vienne, le 9 novembre 1629. Les fondatrices provenaient de monastères italiens. La vénérable mère Paula Marie de Jésus (Centurione) était à la tête du groupe fondateur. Les jeunes vocations, provenant surtout de la noblesse, ne tardèrent pas à arriver. Aussi, de nouveaux couvents furent fondés : Graz (1643), Prague (1656), Neustadt (1665), Sankt Pölten (1706), Linz (1710). Les carmélites déchaussées vécurent fidèlement leur vocation jusqu'au moment où survint la période des persécutions sous l'Empereur Joseph II (1780-1790) : celui-ci entreprit une réforme ecclésiastique selon le principe que les ordres religieux qui ne servaient ni à Dieu ni au prochain devaient être supprimés. Et puisqu'à son avis, tel était le cas des ordres contemplatifs, il en conclut qu'il fallait éliminer ces

monastères ! Par un décret du 30 octobre 1781, il supprima tous les ordres contemplatifs de son Empire, qui s'étendait jusqu'à la Bohême, la Lombardie (Italie) et les Pays-Bas. Avec le premier décret, il supprima 600 monastères des deux sexes. Un nouveau décret en élimina 163 autres.

La province des carmes déchaux de Saint Léopold d'Autriche en subit un grand impact d'autant qu'elle fut réduite au minimum. Les moniales souffrirent plus que leurs frères. Le carmel de Vienne fut dissout en 1781 ; suivirent Graz, Linz, Neustadt, Sankt Pölten et Prague, dont tous les biens furent confisqués par le gouvernement en 1782. Les religieuses se réfugièrent auprès de leur famille, en Allemagne et en France où la vénérable Thérèse de Saint Augustin put les accueillir par l'entremise de son neveu Louis XVI. Les sœurs de Prague réussirent à vivre clandestinement leur vie carmélitaine dans une abbaye cistercienne en Bohême.

La restauration commença en 1792 par le monastère de Prague dont le nombre sans cesse croissant de vocations lui valut de devenir en quelque sorte la maison-mère de la restauration des monastères autrichiens. À partir de là, furent fondés Gmunden (1828) et Graz (1829). Vinrent s'en ajouter dix autres¹³. Si la première guerre mondiale a épargné les monastères, pendant la seconde, celui de Linz et la chapelle d'Innsbruck furent presque entièrement rasés.

Les monastères existants purent pour la plupart être conservés, à l'exception de celui de Selo, où, à vrai dire, le manque de vocations se fit sentir en premier. Les onze monastères qui existent actuellement ont adopté les constitutions de 1991. Il convient de rappeler également qu'une carmélite autrichienne, Marie Immaculée de la Très Sainte Trinité, se rendit en tant que prieure au carmel de Singapour et fonda par la suite (1952) celui de Chantaburi (Thaïlande), où elle passa le restant de sa vie.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

6.3 Slovénie

La fondation fut réalisée à Selo avec des religieuses autrichiennes provenant des monastères de Vienne et de Graz. Là, elles vécurent tranquillement jusqu'en 1948 lorsque leur monastère fut démoli pour élargir une rue. La communauté fut obligée de se disperser : quelques religieuses retournèrent dans leurs familles, d'autres allèrent travailler comme servantes chez des particuliers. En 1950, le gouvernement d'occupation hongrois les expulsa du pays. Six d'entre elles se réfugièrent dans le carmel de Linz et six autres dans celui de Vienne. En 1967, elles purent rentrer et fondèrent Menges où elles vécurent à l'étroit et dans la pauvreté jusqu'en 1986 lorsqu'elles déménagèrent à Sore. Cette communauté fonda aussi à Sarajevo. Elle a adopté les constitutions de 1991.

6.4 Grèce

Le monastère d'Athènes fut fondé par des religieuses grecques professes du monastère de Constantinople. La congrégation *de Propaganda Fide* autorisa la fondation le 7 janvier 1935. La première messe fut célébrée le 8 décembre de la même année. Les religieuses purent s'installer au monastère dès 1937, même si les travaux ne s'achevèrent qu'en 1965. Lorsqu'en 1977 fut supprimé le monastère de Constantinople, les religieuses partirent à Athènes. Le monastère accueille surtout des vocations provenant de France.

6.5 Luxembourg

C'est le seul monastère existant dans le Grand-Duché. Il fut fondé par le carmel de Roermod (Hollande). Les religieuses arrivèrent au Luxembourg le 15 juillet 1889, et s'établirent dans le couvent des carmélites tertiaires de Sainte Zita, où elles allaient rester jusqu'en février 1890, date de leur transfert dans

leur propre monastère. En 1935, elles déménagèrent dans un autre lieu hors de la ville, où elles purent vivre fidèlement le charisme thérésien. Elles ont adopté les constitutions de 1991. Le carmel a fermé en 2012.

6.6 Hongrie

Le Carmel déchaussé arriva en Hongrie avec la fondation des frères à Győr, le 12 novembre 1697. Il ne faut pas oublier que la Hongrie faisait partie de l'empire d'Autriche et que, par conséquent, du point de vue de l'Ordre carmélitain, elle appartenait à la province autrichienne de Saint Léopold. Le couvent échappa à la suppression de monastères imposée par l'empereur Joseph II, car la population s'y était fermement opposée.

Les filles de sainte Thérèse arrivèrent vers la fin du XIX^e siècle et fondèrent à Sopronbanfalda en 1892³⁰ ; suivirent les fondations de Szombathely (1906)³¹ et de Pécs (1936)³². À l'égal des autres familles religieuses, elles endurent un véritable calvaire à la suite de l'instauration du régime communiste. Les trois monastères furent supprimés, et il leur fut interdit de vivre en communauté et d'accueillir des novices. Avec le changement politique, la liberté religieuse fut recouvrée, et la vie carmélitaine restaurée dans le pays. Les religieuses rescapées, qui avaient vécu dispersées chez leurs familles d'origine, sont actuellement une vingtaine, pour la plupart âgées.

L'Ordre commença à réhabiliter quelques monastères en 1989. Ainsi, cette année-là fut restaurée la province de Hongrie, en commençant par les couvents de carmes déchaux. Par la suite, les démarches furent engagées pour récupérer le couvent de Pécs où s'étaient réunies les dernières carmélites déchaussées des trois monastères. Plusieurs religieuses de la fédération de Saint Joseph de Paris se rendirent dans la province en vue d'aider à

restaurer la vie communautaire et à former les jeunes religieuses. Le 2 juin 1995, la congrégation des religieux leur permit d'adhérer à la fédération de Saint Joseph de Paris.

6.7 Malte

Le Carmel déchaussé arriva sur l'île de Malte grâce aux carmélites déchaussées qui tentèrent de fonder à la Valette en 1624. À la suite de l'échec de la fondation en 1632, les cinq religieuses qui composaient la communauté, rejoignirent la communauté de Palerme-l'Assomption. Les frères arrivèrent en 1626 et ne tardèrent pas à fonder un séminaire des missions pour l'Extrême-Orient. Dans la première moitié du XVIII^e siècle, les prêtres diocésains Antonio Barbara et Pedro Saliba, fondèrent à Cospicua, avec Mademoiselle María Magdalena Purselli, un orphelinat sous le nom de Jésus-Marie. En s'associant à l'entreprise, d'autres femmes pieuses constituèrent une sorte d'institution religieuse s'inspirant de l'esprit de sainte Thérèse de Jésus. C'était en l'an 1726.

En vertu de l'indult pontifical du 28 octobre 1731, les « sœurs » devinrent tertiaires régulières du Carmel thérésien, avec l'observance obligatoire de la clôture. Par le bref pontifical du 13 octobre 1739, les dix-sept religieuses qui formaient la communauté furent autorisées à prendre l'habit des carmélites déchaussées. En 1967, elles furent placées sous la juridiction de l'Ordre. Entre 1901 et 1920, des religieuses qui avaient été expulsées de la France, fondèrent à Balzan-Naxaro. En 1920 elles rentrèrent dans leur patrie.

6.8 Finlande

La fondation d'Espoo, faubourg d'Helsinki, trouve son origine dans le carmel de Saint Raphaël (Californie) qui envoya deux de ses sœurs. Deux autres religieuses, l'une du monastère de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

par la vénérable mère Marie de Jésus Lobera), qui réalisa les fondations d'Azul (1955) et Mar del Plata (1984). Cette dernière fonda à son tour à Neuquén (1982). Les carmélites déchaussées argentines fondèrent également en Uruguay et au Paraguay.

L'arrivée de leurs frères carmes déchaux, le 10 février 1899, fut pour les carmélites déchaussées d'Argentine un événement sans précédent. Aujourd'hui leurs monastères sont au nombre de 31, dont 21 suivent les constitutions de 1991 et 10 celles de 1990.

1.2 Bolivie

Les carmélites déchaussées de Bolivie trouvent leur origine dans le monastère de Cartagena des Indes (Colombie), fondation datant de 1607 qui n'eut aucun lien généalogique avec les autres monastères de l'Ordre. Les carmélites déchaussées de Cartagena fondèrent à Lima en 1643 et de là elles allèrent fonder à Sucre en 1665. La fondation fut faite grâce à l'archevêque Gaspar de Villarroel, grand dévot de sainte Thérèse de Jésus, qui emmena quatre moniales péruviennes pour commencer la vie carmélitaine en terres boliviennes. Le 27 septembre 1662 à Madrid, Philippe IV expédia le bref royal qui autorisait la fondation. Au bout d'un voyage long et pénible, le groupe des fondatrices arriva à Sucre le 11 octobre 1665, pour inaugurer la fondation le jour suivant. Les vocations se multiplièrent et le monastère de Sucre devint la tête de pont pour d'autres fondations, dont la première fut celle de Santiago du Chili en 1690. Ce monastère allait donner naissance aux autres fondations chiliennes, telle que celle de Cuzco (Pérou), où les religieuses arrivèrent en 1673. Par la suite, ce fut le tour de Potosi en 1687, La Paz en 1718 et Cochabamba en 1760.

Le carmel de La Paz fut à l'origine de la grande dévotion que le peuple bolivien voue à la Vierge du Carmel. Les armées de

libération du pays se prosternèrent devant l'image de la Vierge conservée au monastère et la proclamèrent « Protectrice des Armées ». Plus tard, le Saint-Siège la reconnaissait officiellement comme « Patronne de la République de Bolivie ». Au XX^e siècle, trois communautés de carmélites déchaussées européennes s'établirent en Bolivie. Le monastère de Santa Cruz de la Sierra fut fondé en 1964 par des moniales de Lille (France) et celui de Reyes, par la communauté de Villagarcía de Campos (Valladolid-España) en 1979. Cette dernière donna naissance à une nouvelle fondation à Cochabamba. Ensemble, elles formèrent une fédération en 1974 et adoptèrent toutes les constitutions de 1991. Les monastères sont aujourd'hui au nombre de sept.

En outre, par leurs prières et leurs démarches, les carmélites déchaussées de La Paz obtinrent que les carmes déchaussés s'établissent définitivement dans le pays en 1929.

1.3 Brésil

Les carmélites déchaussées du Brésil sont autochtones en ce sens qu'elles n'eurent aucun lien généalogique avec les fondations faites par sainte Thérèse de Jésus, à l'exception de Benavides (Pará). Elles plongent leurs racines dans les béguinages d'inspiration thérésienne, fondés aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, appelés « recogimientos », de São Paulo, Rio de Janeiro et Pôrto Alegre. Ces trois béguinages déblayèrent le terrain dans lequel allait germer le Carmel thérésien brésilien.

Il convient de commencer par le monastère de Sainte Thérèse de Jésus de Rio de Janeiro, qui est le premier (mais pas du point de vue chronologique) à avoir adhéré pleinement à l'Ordre du Carmel déchaussé au Brésil. Tout commença le 28 mars 1742 lorsque Jacinta Rodrigues Aires et sa sœur Francisca quittèrent leur maison paternelle et se retirèrent dans une propriété à la

campagne pour vivre en ermites. En mars 1749, Jacinta commença à accueillir des amies et donna naissance à une communauté de sœurs qui portaient l'habit carmélitain et observaient les constitutions des carmélites déchaussées de la congrégation du Portugal.

Mue par le désir de concrétiser son œuvre, la Mère Jacinta se rendit à Lisbonne en 1753 et prit contact avec les carmélites déchaussées du monastère de Saint Albert de Lisbonne (les Albertines). Elle retourna au Brésil en 1756 avec les licences royales et ecclésiastiques nécessaires pour transformer le « recogimiento » en monastère de carmélites déchaussées. Cependant, l'érection canonique n'eut lieu que le 16 juillet 1780. C'est dans cette communauté que les fondations suivantes puisent leurs racines, directement ou indirectement : Petrópolis (1911), Recife (1924), Saint Joseph de Rio de Janeiro (1926), Fortaleza et Tanguá (1929), Teresopolis (1945), Tremembé (1955), Itaguaí (1958), Mairinque (1975), Vitória (1981), Propiá (1990) et Brasilia (1991).

Le carmel de São Paulo est issu du « recogimiento de Santa Teresa », le premier béguinage formé au Brésil. Sa fondation remonte à 1685, lorsque sur le conseil de Don José de Barro, premier évêque de Rio de Janeiro, quelques gentilshommes entreprirent la construction du « recogimiento », dans l'espoir de le transformer en monastère thérésien. Ce monastère allait donner naissance, directement ou indirectement, aux fondations de Campinas (1926), Aparecida do Norte (1932), Belo Horizonte (1941), Pouso Alegre (1943), Jundiaí (1944), Cotia (1947), Santos et Uberada (1948), Passos et Piracicaba (1951), Salvador (1958), Marília (1959), São João da Boa Vista et Curitiba (1960), Três Pontas (1962), Divinópolis (1966), São Luis (1970), Montes Claros (1977), Franca (1987), Teresina (1989) et Bonfin (1993).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

pourtant avoir le droit d'accueillir des novices. Pendant les mandats de Porfirio Diaz (1876-1880 et 1884-1910), il y eut une période de tranquillité durant laquelle l'Église et les ordres religieux purent se refaire. Les monastères furent restaurés. Mais la rébellion politique de 1910, qui vit la victoire de Francisco I Madero, dégénéra très tôt en persécution contre l'Église.

Le 28 août 1914 le président Venustiano Carranza fit distribuer des tracts par lesquels il ordonnait de quitter tous les couvents et les monastères en l'espace de vingt-quatre heures. Mais la persécution la plus sanglante eut lieu sous la présidence de Plutarco Elías Calles, entre 1922 et 1926, qui expulsa les communautés religieuses de leurs monastères. En dépit de cela, les religieuses continuèrent à se réunir clandestinement jusqu'en 1929, lorsque commença une période de calme, même si la situation s'aggrava de nouveau en 1934.

Au Mexique, on ne pouvait encore parler de liberté religieuse, mais plutôt de tolérance. Ainsi, le 17 décembre 1991, après plus d'un siècle de « persécutions légales », le président Carlos Salinas de Gortari, « reconnut juridiquement » l'Église et les institutions religieuses du Mexique. Malgré les persécutions, les monastères furent restaurés peu à peu et d'autres furent fondés. En 1968, ils commencèrent à faire les premières démarches en vue de se constituer en fédération. Dix-huit d'entre eux se fédérèrent. Par la suite, d'autres monastères y adhérèrent. Actuellement, les carmélites déchaussées comptent au Mexique trente-huit monastères, dont trente-sept ont adopté les constitutions de 1991 et un, celles de 1990.

1.13 Paraguay

Le carmel d'Asunción fut fondé en 1951 par les carmélites déchaussées du monastère de Corpus Christi de Montevideo (Uruguay). L'initiative avait été lancée par un groupe de jeunes

prêtres qui obtinrent l'appui de l'archevêque d'Asunción, Monseigneur Anibal Mena Porta, qui déclara l'œuvre d'intérêt diocésain. Les fondatrices partirent de Montevideo le 15 octobre 1951 et arrivèrent à Asunción le 20 du même mois. Elles furent placées d'abord sous la juridiction de l'Ordinaire local pour passer ensuite sous celle de l'Ordre en 1987. Les autres monastères fondés dans ce pays sont issus de ce carmel, où vécut María Felicia de Jesús Sacramentado (La Chiquitanga, 1925-1959), qui mourut en odeur de sainteté et dont le procès de béatification est en cours. La *positio* a déjà été présentée à Rome.

Le carmel de Caacupé fut érigé en 1991 par les carmélites déchaussées des monastères de Asunción et de Encarnación. Ce dernier ayant été fondé en 1977 par les moniales de Asunción. Le monastère de Benjamín Acebal, fondé en 1995, est le dernier. Les religieuses provenaient du monastère de Asunción. Il est sous la juridiction de l'Ordre. Tous ont adopté les constitutions de 1991.

1.14 Pérou

C'est à Don Diego de Mayuelo que revient le mérite d'avoir obtenu le bref royal octroyé par Philippe IV le 13 février 1620 pour fonder le premier monastère de carmélites déchaussées au Pérou. Don Diego avait offert cent mille pesos pour ériger le monastère. Mort prématurément, il ne put voir son souhait réalisé. Des années plus tard, Doña Catalina María Doria, veuve du capitaine Domingo Gómez de Silva fonda à Lima un « recogimiento » pour orphelines, ayant dans l'idée de le transformer ensuite en monastère. Mais les difficultés avec l'archevêque de Lima empêchèrent que le projet de la fondation thérésienne n'aboutisse.

Ce fut l'évêque d'Arequipa, Don Agustín Ugarte y Saravia,

grand dévot de sainte Thérèse, (enfant, il l'avait connue à Burgos, sa ville natale) qui aplanit les difficultés. Grâce à son intervention, l'archevêque de Lima accorda la licence le 28 mars 1643. Les fondatrices, qui provenaient du monastère de Cartagena des Indes, arrivèrent à Lima le 17 décembre 1643 et le jour même, le monastère des carmélites déchaussées fut inauguré avec le nom de Carmen Alto, en raison de son emplacement dans la partie haute de la ville. Cette fondation allait donner naissance aux fondations de Quito (1653), Chuquisaca-Sucre (1665), Guatemala (1677), Ayacucho (1683) et au second monastère de Lima (Sainte Anne, 1686, supprimé au XIX^e siècle).

Le second carmel fut celui de Cuzco, fondé en 1673. Les fondatrices provenaient du monastère de Chuquisaca-Sucre. Ayacucho, la troisième fondation, fut érigée par le monastère du Carmen Alto, en 1683. D'autres monastères furent fondés par la suite : Arequipa (1710), Trujillo (1724), Carmelitas Nazarenas (1727). Il fallut attendre 1964 pour la fondation de nouveaux monastères, lorsque la mère Pilar de Jésus (Rodríguez), une carmélite déchaussée professe du monastère de Palencia, se chargea de promouvoir les fondations d'Abancay (1964) et Saint Jérôme (1976). Le monastère d'Ayacucho fonda Saint Louis, transféré à San Vicente (Cañete) en 1977, et Cuzco, celui de Juliaca, en 1978. Abancay érigea Yurimaguas (1982), et Saint Jérôme celui de Lircay (Huancavelica) en 1988 et de Chiclayo en 1991. Au Pérou, furent fondés également Cajamarca, Callao, Ica et Moquegua.

L'arrivée de leurs frères au Pérou en 1911, marqua un tournant décisif pour les carmélites déchaussées péruviennes. Les carmes déchaux s'établirent à Trujillo grâce aux carmélites déchaussées de cette ville et s'étendirent ensuite à d'autres centres urbains. Ils apportèrent leur aide en tant que directeurs spirituels et

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'année suivante où elles purent reprendre la vie carmélitaine dans la ville de Pusan, avant de retourner enfin à Séoul. Les communistes obligèrent les prisonnières européennes à la célèbre « Marche de la Mort », avec des températures atteignant moins 40°. Les sœurs Mathilde et Thérèse moururent en cours de route et furent enterrées dans la neige. Les trois autres, au bout de trente-trois mois de grandes souffrances, furent libérées au mois de mai 1953. Elles firent retour à Aire-sur-Adour, leur monastère d'origine.

Le nombre croissant de vocations fut à l'origine de nouvelles fondations à Pusan (1956). Invitées par l'évêque de Taegu, les carmélites déchaussées autrichiennes de Mariazelli fondèrent le monastère dans la capitale du diocèse en 1962. Le monastère de Séoul érigea Tai Jeon en 1975. En vue de répondre au désir manifesté par la conférence épiscopale coréenne, la communauté de Séoul fonda à Chon-Jin-Am, berceau de l'Église catholique en Corée, en 1980. Le sixième monastère fut fondé par les mêmes sœurs de Pusan Taegu à Kosông, diocèse de Masan, en 1984.

L'implantation des carmes déchaux en Corée, en 1974, a revêtu une importance particulière pour les carmélites déchaussées coréennes. Les sœurs avaient envoyé plusieurs jeunes se former dans les couvents de la province d'Avignon-Aquitaine (France). Deux d'entre eux allaient revenir pour fonder la branche masculine en Corée. Le nombre des frères aussi ne tarda pas à s'accroître. Aujourd'hui on compte en Corée sept monastères de carmélites déchaussées, ayant tous adopté les constitutions de 1991.

2.2 Philippines

C'est à l'archevêque de Jaro-Iloilo, Mgr James P. Mc Closkey, que l'on doit l'initiative d'ériger le premier monastère de

carmélites déchaussées, qui allait donner naissance à la majeure partie des autres monastères de l'Ordre qui existent actuellement aux Philippines. Ce furent les filles de sainte Thérèse d'Hué (qui était alors la capitale de l'Annam) dans l'ancienne Indochine (actuel Vietnam), qui acceptèrent d'aller fonder aux Philippines.

Le carmel d'Hué avait été fondé par celui d'Hanoi, issu lui-même de celui de Saigon ; deux monastères dont sainte Thérèse de Lisieux allait garder un heureux souvenir d'autant que celui de Saigon fut fondé par le carmel de Lisieux. Quatre religieuses partirent d'Hué le 22 octobre 1923 pour arriver à Manille le 3 novembre. Elles arrivèrent à Iloilo le 8 novembre et inaugurèrent la fondation le jour suivant. L'afflux des vocations fit germer l'idée de nouvelles fondations. Trois ans plus tard, ce monastère fonda à Manille, dans le quartier de Quezón (1926).

Il fallut attendre le rétablissement de la paix après la seconde guerre mondiale pour voir les fondations se multiplier à un rythme sans cesse croissant. Aussi, en 1992, on ne comptait pas moins de vingt-deux monastères : Bacolod et Lipa (1946) ; Davao (1947) ; Cebu, Laoag et Naga City (1949) ; Angeles City (1956) ; Lucena (1957) ; Joló (1961) ; Ozamiz (1962) ; Cagayán de Oro (1967) ; San Pablo City (1973) ; San Fernando de la Unión (1974) ; Subic (1980) ; Infanta (1981) ; Marawi et Angeles en Baguio (1983) ; Mati (1987) ; Malaybalay (1989). Le carmel de Lucena est un cas à part. Il fut fondé par les carmélites déchaussées de Shanghai qui, expulsées de la Chine par les communistes, se réfugièrent aux Philippines et s'établirent définitivement à Lucena en 1957. En 1967, les monastères s'associèrent pour former deux fédérations. En 1980 elles fusionnèrent et créèrent une association qui fut approuvée par la Congrégation des religieux en 1983. Tous les monastères ont adopté les constitutions de 1991.

La présence des carmes déchaux devenant de plus en plus indispensable pour les carmélites déchaussées, un groupe d'entre elles décida d'engager les démarches en vue de l'établissement de leurs frères dans le pays. Ainsi, en 1947, la province de Washington envoya les premiers frères. En 1953 arrivèrent les frères de la province d'Irlande qui se consacrèrent avec une grande générosité à transmettre le charisme thérésien et la spiritualité de l'Ordre.

2.3 Inde

Si les fils de sainte Thérèse s'établirent dans cet immense pays dès la seconde moitié du XVII^e siècle, ses filles n'arrivèrent qu'au XIX^e siècle. Elles furent accueillies avec enthousiasme et se propagèrent rapidement dans l'ensemble du pays. Provenant de France, de Belgique et d'Espagne, elles fondèrent le monastère de Mangalore (1870). Les carmélites déchaussées de Pau (France) réalisèrent la fondation grâce l'aide de Monseigneur Marie Éphrem, carme déchaux, Vicaire Apostolique de Mangalore. Parmi les fondatrices se trouvait sainte Marie de Jésus Crucifié (Baouardy), encore novice. Deux ans plus tard, elle revint en France. Le monastère de Pondichéry, qui avait été fondé *in situ* en 1748 grâce à l'aide des jésuites, devint en 1784 un monastère de carmélites Tertiaires pour passer ensuite aux carmélites déchaussées en 1879.

En 1932, les carmélites déchaussées françaises de Cholet fondèrent leur monastère à Bangalore. La fondation de Kottayam fut réalisée en 1933 par la communauté de Cerro de los Angeles (Getafe-Espagne), à l'initiative de Monseigneur Bonaventure de Saint Joseph (Arana), évêque de Vijayapuram. La fondation de Calcutta fut érigée en 1935 par le carmel belge de Mont-sur-Marchienne. Ces carmels instituèrent le reste des fondations indiennes : Thanjavur (1886), Kumbakonam (1936), Coimbatore

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

1814, avec le départ de l'armée française et le retour de Ferdinand VII de son exil en France, au mois de mars, commença la restauration des ordres religieux, de leurs couvents et de leurs monastères.

Mais de retour dans leurs couvents et dans leurs monastères les religieux durent faire face à de graves problèmes : les bâtiments avaient subi des dommages matériels importants et les supérieurs trouvèrent de grandes difficultés à réintégrer dans la vie communautaire les religieux dispersés, dont beaucoup, contaminés par les idées révolutionnaires, avaient perdu leur vocation religieuse. Il ne faut pas oublier que pendant cette période absolutiste (1814-1820) bon nombre d'entre eux furent obligés de retourner à leur cloître. Ce qui ne manqua pas de susciter leur mécontentement et produisit de surcroît des résultats fatals.

Les idées révolutionnaires persistèrent et les sociétés secrètes continuèrent à travailler dans la clandestinité, tramant le retour à la Constitution de Cadix. Celle-ci fut rétablie lors du triennat libéral (1820-1823) ainsi que les lois contre les ordres religieux. La loi du 25 octobre 1820 prévoyait la suppression de la Compagnie de Jésus, l'assujettissement des religieux à l'autorité des évêques (art. 8), l'interdiction d'admettre des novices (art. 10), la suppression des monastères et des couvents comptant moins de vingt-quatre religieux. En outre, les couvents supprimés passeraient aux mains de l'État qui à son tour les destinerait à l'usage public ; les objets d'art seraient confisqués et les objets de culte, remis aux évêques qui les distribueraient aux églises pauvres ou nécessiteuses. Le 25 octobre 1820, le décret fut sanctionné par le roi.

En 1823, une fois l'absolutisme monarchique rétabli, l'Église et l'État reprirent le même chemin qui avait été tracé avant la période constitutionnelle. L'Autel et le Trône s'unirent de

nouveau. Ferdinand VII mourut en léguant à l'Espagne, entre autres, la guerre carliste de sept ans. La reine Marie-Christine assumait la régence pendant la minorité de sa fille l'Infante Isabelle, de parfaite connivence avec le régime libéral instauré. La signature et le sceau de la régente allaient ratifier de nombreux décrets, qui minèrent peu à peu les ordres religieux masculins en Espagne, jusqu'à leur extermination totale.

1.2 L'exclaustration de 1834 à 1840

En 1834, une épidémie de choléra ravagea l'Espagne faisant des millions de victimes. Au mois de juillet à Madrid, on alla même jusqu'à enterrer huit cents morts par jour. Les causes de l'épidémie, ainsi que les remèdes à y apporter, faisaient l'objet des propos les plus divers. Mais la presse anticléricale, fidèle aux libéraux, commença à répandre la rumeur selon laquelle les religieux auraient contaminé ou empoisonné les sources d'eau. Et elle atteignit son objectif : dresser les masses contre les couvents et leurs religieux.

Le 17 juillet, à cinq heures de l'après-midi, une foule, menée par des assassins professionnels, se rassembla autour du Collège impérial des Jésuites – près de l'emplacement actuel de la collégiale de Saint Isidore – et y pénétra pour tuer tous les religieux sans distinction d'âge. De là, elle se dirigea vers Saint François le Grand et le Carmel et extermina cinquante Franciscains dans l'église et le couvent, sans que n'intervînt le détachement militaire qui s'y trouvait. Les carmes, quant à eux, réussirent à réchapper à la tuerie. D'autres villes passèrent par des épreuves tout aussi cruelles. À la fin, le gouvernement se borna à présenter des excuses officielles et à entamer des actions civiles en guise de réparation et de dédommagement des innocents.

Tout porte à croire que la suppression des ordres religieux

avait été conçue et planifiée dans le cadre d'un dessein politique. La preuve en est donnée par la simultanéité évidente entre le déclenchement du processus d'exclaustration et la montée du pouvoir libéral ; cet élan impulsé par le pouvoir royal hissa Mendizábal au gouvernement et culmina avec le triomphe progressiste qui instaura le nouveau régime de la Constitution de 1837⁶.

L'exclaustration fut progressive. La suppression des couvents fut sanctionnée par le décret du 26 mars 1834 qui exigeait du gouvernement une prise de position musclée contre les couvents qui s'étaient transformés en foyers de rébellion⁷. Le décret comprenait huit articles, dont les quatre premiers repéraient et indiquaient les couvents devant être supprimés pour avoir embrassé la cause carliste⁸.

Le duc de Bailén dicta un décret à l'intention de tous les supérieurs des ordres leur ordonnant de suspendre toutes les admissions de novices (22 avril 1834)⁹. Le 5 juillet de la même année, afin de recueillir les informations nécessaires pour entreprendre la réforme ecclésiastique préconisée par les libéraux, une circulaire fut envoyée aux prélats diocésains et aux généraux des ordres religieux. Par cette lettre, il leur était demandé de fournir des données statistiques sur les personnes, les couvents et les paroisses et leur emplacement géographique, ainsi que sur leurs rentes annuelles. Ainsi, au 20 juillet 1835, les provinces, les couvents et les rentes de tous les religieux avaient été recensés et la liste des conditions requises pour les couvents à supprimer fut dressée le 25 du même mois.

Le 7 juillet 1835, avec la chute du gouvernement de Martínez de la Rosa, le duc de Toreno monta au pouvoir et décréta l'expulsion des Jésuites le 14 juillet de la même année. Quelques jours plus tard, le 15 septembre, son gouvernement tomba laissant la place à Juan Álvarez Mendizábal qui, par le décret du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

J'attendrai quand même jusqu'à la mi-automne le dénouement des événements qui affligent notre malheureuse patrie ; et si après il ne me restait plus d'autre espoir, j'espère que Votre Révérence aura la bonté de me donner sa bénédiction pour me retirer dans un couvent de la congrégation d'Italie puisque pour mes intentions, peu importe à mes yeux que nos pères italiens aient un caractère, une intelligence et des coutumes différentes des nôtres » (HCD 13,326).

Cet automne-là, la Providence lui indiqua le chemin à suivre. En effet, la mère Bathilde de l'Enfant-Jésus, prieure des carmélites déchaussées du couvent de Bordeaux, qui avait en vain cherché à plusieurs reprises à faire en sorte que ses frères, expulsés depuis 1793, s'établissent de nouveau en France, lui suggéra d'organiser une communauté chez leur chapelain. Le P. Dominique accueillit l'idée avec enthousiasme et se mit immédiatement à l'œuvre pour la réaliser.

Le 14 octobre 1839, après les vêpres de sainte Thérèse, il prit possession de la petite maison avec un frère convers et ensemble ils commencèrent la vie carmélitaine. Il invita à les rejoindre le P. Louis du Saint Sacrement, son compatriote et disciple et le Fr. Manuel de Sainte Thérèse, encore diacre, qui arrivèrent deux mois plus tard. Mais la situation était compliquée, car les fondateurs appartenaient à la congrégation d'Espagne et le territoire, à celle d'Italie. Pour résoudre la question, il se rendit à Rome et exposa le cas au Procureur d'Espagne et au Général de la congrégation d'Italie. La décision fut prise de rattacher la maison à cette dernière.

L'érection canonique de la première fondation des carmes déchaux en France au XIX^e siècle eut lieu le 28 novembre 1840 (anniversaire de la fondation de Duruelo). La ferveur et l'exemple de cette communauté naissante gagnèrent d'autres religieux sécularisés et attirèrent des jeunes Français qui

entraient en contact eux. Les fondations commencèrent à se multiplier. En 1853, la province d'Aquitaine fut érigée avec les couvents du Broussay, Agen, Carcassonne, Bordeaux et Montigny, comptant plus de quatre-vingts religieux dont la moitié étaient français. Le P. Dominique fut nommé provincial. Vingt ans après son arrivée, les fondations en France étaient au nombre de quinze.

En tant que vicaire provincial, il se rendit à Rome pour le chapitre général de l'Ordre de 1853 où les pères capitulaires l'accueillirent avec affection et sympathie. Lors de ce chapitre le vicariat d'Aquitaine fut hissé au rang de province. Le P. Dominique fut élu Définitiveur général en 1859 et Général de la congrégation d'Italie en 1865. L'intégration du nouveau groupe au sein de cette congrégation n'aurait pu être plus complète. Il mourut le 13 juillet 1870. Il avait été très apprécié par le Pape Pie IX. Il convient de rappeler que le Carmel déchaussé français se distingua non seulement par la ferveur avec laquelle il relança la vie carmélitaine, mais aussi par sa vitalité missionnaire. De 1850 à 1880 plusieurs dizaines de missionnaires furent en effet envoyés à Malabar et en Mésopotamie.

1.2 Pierre Joseph de Jésus Marie (1822-1892)

Natif de Marquina (Biscaye), il fréquenta dès son enfance le couvent des carmes déchaux de son village, en vue de prendre l'habit. Mais les lois de suppression l'empêchèrent de réaliser son rêve. Sans reculer devant les adversités, il commença ses études ecclésiastiques au séminaire de Logroño. Mais lorsqu'il apprit que les carmes fondaient des couvents en France, il décida de les rejoindre en 1854, alors qu'il avait vingt-trois ans.

1.3 Emmanuel de Sainte Thérèse (1817-1889)

Il naquit à Lazcano (Guipúzcoa) où les carmes déchaux avaient

institué le noviciat et prit l'habit de l'Ordre à l'âge de quinze ans. Il n'avait pas encore terminé ses études lorsque survinrent les suppressions des couvents, dont ceux de la province de Vascongadas¹ en 1839. À 22 ans, préférant abandonner son pays plutôt que sa vocation, il se réfugia en France. Là, il collabora à la restauration de l'Ordre. Il était prieur d'Agen (1867) lorsqu'il dut se rendre en Espagne pour y accompagner son neveu qui était gravement malade et auquel les médecins avaient conseillé de respirer l'air de son pays natal.

- 2. La restauration du Carmel déchaussé (Marquina, 1868)

De passage à Bordeaux, le P. Emmanuel de Sainte Thérèse s'entretint de la question de la restauration de l'Ordre avec le prieur Pierre Joseph de Jésus Marie. Alors qu'il se trouvait encore dans cette ville, Doña Josefa Gaitán Ayala lui remit une lettre pour son père, le comte de Villafranca. Quand il arriva dans son village natal et qu'il vit l'état d'abandon du couvent qui avait été un florissant noviciat, le P. Emmanuel de Sainte Thérèse fut saisi d'un vif désir de reprendre en Espagne l'œuvre de réimplantation qui avait eu tant de succès en France. Après avoir laissé son neveu chez ses parents, il se mit à l'œuvre pour réaliser son projet. Il eut un entretien avec le *magistral* de Vitoria, D. Vicente Manterola, qui le reçut cordialement et avec lequel il alla rendre visite au comte de Villafranca. Les deux hommes lui apportèrent leur aide.

Après ces entretiens, la première chose à faire, pensa-t-il, était de rencontrer le Commissaire apostolique, le P. Thomas d'Aquin Maldonado qui résidait à Alcalá de Henares. Le P. Emmanuel lui exposa son idée d'ouvrir une *École de missionnaires d'Outre-mer* dans le couvent abandonné de Lazcano ; il lui fut impossible de rallier le Commissaire à son idée puisque celui-ci

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

GONZÁLEZ, *Historia de la Congregación de Carmelitas Misioneras Teresianas. Raíces y Carisma*, vol. II, 183.

³ SILVERIO DE SANTA TERESA, *Resumen histórico de la restauración de los Carmelitas Descalzos, en España 1868-1918*, Ed. Monte Carmelo, Burgos, 1918, p. 118.

⁴ Il est temps d'arrêter de dire que la congrégation d'Espagne mit fin à l'apostolat. Cela aurait pu être vrai jusqu'au milieu du XVII^e siècle, mais par la suite, les événements historiques témoignèrent du contraire. À cette époque-là, la province de Portugal, appartenant à la congrégation d'Espagne, ouvrit des couvents d'apostolat en Angola et au Brésil, et des carmes déchaux d'Espagne et du Mexique fondèrent dans la vice-royauté du Pérou (1687-1705). Il est communément admis que les frères allaient prêcher dans les villages et les villes. En outre, le fait que des frères sécularisés se soient placés dans les églises comme chapelains (contrairement à leurs confrères d'autres ordres plus apostoliques) démontre bien que le culte ne s'était pas affaibli. En lisant les monographies des couvents tels que Bilbao ou Ponferrada, nous pouvons voir que les carmes déchaux étaient très appréciés et demandés pour assister les malades, et les mourants, etc. En 2001, lors du Congrès des missions de Larrea, à la question : « Pour ce qui est de la pastorale, croyez-vous qu'il y ait une différence entre un couvent de la congrégation d'Italie et un couvent de la congrégation d'Espagne ? », le P. Silvano Giordano répondit : « Aucune. La seule différence réside en ce que la congrégation d'Italie comptait quelque deux cents religieux dans les missions *ad gentes* et pas celle d'Espagne ».

⁵ Archives provinciales de Saint Joachim de Navarre (APSJN), *Jerarquía carmelitana : Preposición General* : Carta de 24-II-1869.

⁶ Cf. ANTONIO UNZUETA, *La Orden del Carmen en la Evangelización...*, vol. I, Vitoria, 1992, 18.

⁷ *Acta Definitorii Generalis OCD Congregationis S. Eliae (1863-1875) et totius Ordinis (1875-1920)*, Rome 1984, 462.

• Sixième partie •

La présence grandissante
du Carmel thérésien
dans le monde

Expansion et rayonnement spirituel (XVII^e-XX^e siècles)

- 1. Le Carmel déchaussé
en Amérique latine
au temps des colonies

L'Amérique latine fut une terre thérésienne par excellence. En effet, sainte Thérèse de Jésus fut présente sur ce continent dès les premiers temps de sa découverte, à travers ses frères, ses parents et ses connaissances, ses prières, ses écrits, ses religieux et ses religieuses. Ses œuvres étaient lues dès leur publication et encouragèrent la création de nombreux monastères de filles de sainte Thérèse dès le début du XVII^e siècle. Il est significatif aussi de noter que quelques-unes de ses lettres autographes arrivèrent en Amérique latine et qu'elles furent conservées avec vénération dans plusieurs pays latino-américains. En effet, la Sainte maintenait des liens étroits avec ce continent à travers sept de ses frères, quatre cousins, plusieurs neveux et autres parents et amis. Son frère don Lorenzo de Cepeda, revint avec ses trois enfants, Lorenzo, Francisco et Teresita, qui allait être la première carmélite déchaussée du continent américain.

Tous les connaisseurs de la vie et de l'œuvre de sainte Thérèse sont d'accord pour dire qu'elle avait dans son cœur un immense zèle apostolique qui contamina tous ses fils et toutes ses filles. Aussi nous pourrions dire sans exagérer que l'esprit missionnaire du Carmel thérésien est né du cœur de Thérèse. Son plus grand désir était de « sauver les âmes » : « Je me

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

restèrent dans les couvents administrés par les évêques. Mais la flamme de la vie carmélitaine ne s'éteignit jamais complètement puisque des religieux restèrent, s'occupèrent des couvents et formèrent, comme ils purent, de nouveaux candidats.

Les quelques couvents et églises restaurés après les persécutions de la "Réforme" furent pris en charge par des religieux qui, à grand-peine, formèrent le P. Raphaël Checa du Sacré-Cœur (de 1884 à 1890). Les religieux étaient à cette date au nombre de quarante, mais la vie carmélitaine était précaire. Aussi, le 29 mai 1899, pour sauver l'Ordre et ses couvents et éviter son extinction au Mexique, le P. Checa passa un contrat avec le provincial de Castille, le P. Ferdinand de l'Immaculée Conception, afin que, sous certaines conditions, les carmes déchaux espagnols prennent en charge les couvents de Mexico et d'Orizaba. La cohabitation des Espagnols et des Mexicains, qui se répartirent dans différents couvents sans se mélanger, ne fut pas facile. Par la suite, des religieux qui arrivèrent de la province carmélitaine d'Aragon-Valence commencèrent à fonder de nouvelles maisons – Silao, Pachuca, Torreón et Aguascalientes – que le Définitoire général allait attribuer à cette province.

Le 18 décembre 1909, le général de l'Ordre, le P. Ezéchiel du Sacré-Cœur, d'un commun accord avec le Délégué apostolique du Mexique, qui tenait lieu également de supérieur des dix-sept religieux mexicains, attribua tous les couvents aux provinces d'Aragon-Valence et de Saint Joseph de Catalogne. La révolution menée par le général Venustiano Carranza fit échouer ces tentatives de restauration en 1914. Les carmes déchaux espagnols furent obligés de quitter le pays. Lorsque les persécutions de Carranza prirent fin et une fois le calme rétabli, les quelques religieux originaires du pays continuèrent à travailler et à prendre soin des couvents et des églises qu'ils

avaient pu récupérer. Les pères espagnols d'Aragon-Valence purent retourner pour apporter leur aide. Mais en 1926, une fois encore, les persécutions de Calles les obligèrent à partir, rendant vains tous les efforts déployés¹⁴.

Lorsque le conflit religieux s'apaisa et que la paix fut rétablie dans le pays, nos religieux mexicains engagèrent un mouvement qui allait aboutir à l'autonomie et à l'expansion des couvents du Mexique. En 1932, séparés de la province d'Aragon-Valence et placés directement sous le Définitoire général, ils furent autorisés à fonder un collège et un noviciat. À l'occasion de la visite du P. Général Silverio de Sainte Thérèse, le 22 novembre 1948, l'ancienne province fut restaurée et constituée en vice-province, avec quarante-huit religieux et neuf couvents. Après la visite du P. Général Anastase du Saint Rosaire en 1960, elle sera hissée au rang de province.

Aujourd'hui, la province est florissante et compte près de cent religieux, tous autochtones. Elle contribue grandement à la promotion de la vie spirituelle dans le pays à travers un Institut de spiritualité, plusieurs maisons d'accueil, d'exercices et de prière, différentes publications et des paroisses. Les religieux ont pu préserver de la destruction la plupart des anciennes églises et des couvents. Il est significatif que sainte Thérèse de Jésus fut nommée patronne de l'Archidiocèse et province de Mexique en 1618, alors qu'elle était bienheureuse.

- 3. Les carmes déchaux
dans le vice-royaume du Pérou (1687-1705)

Après cent ans de présence au Mexique et alors que l'Ordre était en plein essor, les supérieurs d'Espagne envisagèrent une fondation en Amérique du Sud, car le Carmel thérésien avait fait ses preuves et pouvait donc s'enraciner dans les nouvelles terres

avec la même force et la même vigueur qu'en Europe. À ce désir vinrent s'associer les nouveaux courants que la congrégation espagnole avait maintenus sous terre et qui maintenant luttèrent pour sortir à la surface. Le P. Jean de la Conception, nouveau général (1682-1688), homme à l'esprit ouvert et au cœur apostolique, se proposa d'étendre le Carmel déchaussé dans ces régions d'Amérique latine où les frères de l'Ordre n'avaient pas encore suivi leurs sœurs contemplatives.

En outre, le vice-royaume du Pérou gardait de bons souvenirs du Carmel thérésien, d'autant que sept des frères de sainte Thérèse s'étaient rendus dans ces terres et que plusieurs d'entre eux y étaient morts. Parmi eux, Laurent de Cepeda, qui s'était établi à Quito, avait envoyé à sa sœur de l'argent pour fonder le monastère de Saint Joseph à Avila, et la fille de celui-ci, la petite Thérèse de Cepeda était devenue la première carmélite américaine.

En 1682, deux religieux, dont le P. Martin de la Croix, furent envoyés du Mexique pour explorer les possibilités de fonder dans ces régions. Étant resté seul à la suite de la mort de son confrère pendant l'expédition, le P. Martin visita le vice-royaume du Pérou et s'embarqua à Cartagena des Indes en 1685 en direction de l'Espagne pour informer ses supérieurs. Ceux-ci approuvèrent ses démarches et acceptèrent ses propositions. Les formalités pour les fondations furent engagées auprès du Conseil des Indes (HCD 11, 21). Il ne faut pas oublier que dans ces régions il y avait déjà huit monastères de carmélites déchaussés.

Le Conseil des Indes répondit qu'il n'allait pas autoriser d'autres fondations de réguliers dans le vice-royaume du Pérou puisqu'un bref du roi Philippe IV du 27 octobre 1626 interdisait les nouvelles fondations, alléguant que cela causerait de graves inconvénients pour les habitants de ces terres et qu'en outre les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

6.6 Les fondations en Colombie

On a vu que la fondation érigée au XVIII^e à Popayán ne dura pas longtemps. Il fallut attendre près de deux siècles avant que les fils de sainte Thérèse ne retournent dans le pays grâce aux instances de leurs sœurs, les carmélites déchaussées de Villa de Leiva. Les premiers pères arrivèrent en Colombie en 1911. La première communauté fut créée à Villa Leiva la même année. Suivirent Sonsón (1914), Popayán-Palmira (1914-1917), Medellín-Manrique (1920), Bogotá (1929), Cartagena (1931) comme lieu de repos pour les missionnaires de Urabá, Pereira (1949), Medellín-Monticelo (1952), Cali (1954), Cúcuta (1954), Bogotá-Techo (1956). Le centre de formation en théologie fut fondé en face de Sainte Thérèse de Bogotá en 1989.

Il ne faut pas oublier le travail que les carmes déchaux réalisèrent dans ce pays en tant que missionnaires. En 1913, ils fondèrent d'abord la mission préfecture d'Urabá (près de 35 000 km²). Leur activité missionnaire se prolongea jusqu'en 1941 lorsqu'ils durent quitter la mission qui était désormais totalement transformée. En 1954, le Saint-Siège leur confia la Préfecture Apostolique de Tumaco qui est actuellement prise en charge par les carmes déchaux colombiens. L'Ordre donna cinq prélats à la hiérarchie ecclésiastique colombienne. Deux préfets apostoliques d'Urabá : le P. Joseph Joachim Arteaga de la Vierge du Carmel et le P. Severino de Sainte Thérèse ; et trois vicaires apostoliques de Tumaco : le P. Luis Irizar de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, Miguel Ángel Lecumberri et Gustavo Girón, actuellement évêque résidentiel de Tumaco.

Les vocations locales ne tardèrent pas à frapper à la porte du Carmel, contribuant à former très vite un groupe nombreux de religieux colombiens qui constituèrent la province indépendante

de Sainte Thérèse de Colombie (1964). Malgré le travail paroissial absorbant – la plupart des églises conventuelles tenaient lieu de paroisses – les religieux se sont consacrés à d'autres activités, dont en premier lieu, l'assistance à leurs sœurs carmélites déchaussées, la promotion de la vie spirituelle, le Carmel séculier, les publications, etc.

6.7 Les fondations au Pérou

À la demande des carmélites déchaussées de Trujillo, l'évêque Carlos García Irigoyen écrivit au provincial de Navarre pour demander l'autorisation de fonder un carmel masculin dans cette ville. La première communauté de fils de sainte Thérèse fut inaugurée en 1911. Par la suite, les carmes déchaux prirent en charge plusieurs paroisses dans la vallée de Chicama, dont Santiago de Cao (1915) et Chocope (1917). Suivirent les fondations de Lima-Cercado (1920-22), Piura (1927), Arequipa-Santa Marta (1929), Ayacucho (1933), San Pedro de Lloc (Trujillo, 1934), Caraz (1941), Lima-San José (1943), Ica (1951), Arequipa-Lambramani (1964), Lima-San Felipe (1976), Lima-Teologado (1984). D'autres fondations furent érigées qui eurent une vie éphémère. En 1994, les carmes déchaux ouvrirent une maison de prière à Chaclayo, près de Lima et un institut de spiritualité à Lima.

Le vicariat régional du Pérou qui dépendait de la province de Saint Joachim fut érigé au rang de commissariat général en septembre 2010, sous le titre de Saint Martin de Porres. Au moment de sa constitution, il comptait dix-huit prêtres, un diacre, un profès solennel, deux profès simples, quatre postulants et neuf aspirants.

6.8 Les fondations en Bolivie

Le Fr. Joseph Antoine de Saint Albert – que nous avons

mentionné en parlant de l'Argentine – était évêque du diocèse de Córdoba, lorsqu'il fut transféré à la métropole de Charcas en 1784. Il arriva en Bolivie accompagné par quelques carmes et s'établit à Chuquisaca jusqu'à sa mort en 1804. La Bolivie eut un autre évêque carme déchaux au XIX^e siècle. Il s'agit du P. Antoine de Saint Fermin (Belza), de la province de Saint Albert de Mexico, évêque de Santa Cruz de la Sierra²³.

En 1901, le P. Ernest de Jésus s'occupait de plusieurs fondations au Chili lorsqu'il reçut une lettre de la prieure des carmélites déchaussées de La Paz, mère Nathalie de l'Enfant Jésus, l'invitant à fonder un couvent de carmes déchaux dans cette ville. Ne pouvant s'y rendre personnellement, le P. Ernest l'adressa au P. Ludovic des Sacrés Cœurs de la province d'Aragon-Valence.

Le P. Ludovic, accompagné par le Fr. Bernard de Jésus, arriva à La Paz en 1902. Les deux religieux fondèrent une petite communauté carmélitaine où vinrent les rejoindre plus tard le P. Léonce de l'Assomption, le P. Claudio de Saint Joseph et le P. Modeste de Saint Joseph. Ceux-ci restèrent à La Paz au service des carmes déchaux en qualité de chapelains et de confesseurs. Au bout de quelques années, ils quittèrent La Paz et partirent pour le Mexique (2 décembre 1905). En 1924, à la demande du nonce, le P. Ernest de Jésus arriva dans la capitale pour la visite canonique aux carmélites déchaussées. À cette occasion, les religieuses réitérèrent leur désir d'avoir leurs frères de l'Ordre à leur côté. Bien qu'il rentrât au Chili, le P. Ernest continua à entretenir avec les religieuses de La Paz une correspondance assidue.

Lorsque fut constituée la province de Saint Jean de la Croix de Burgos, il fut décidé de lui assigner le territoire de Bolivie. Le P. Ernest, qui était membre de la nouvelle province, fut transféré à La Paz et engagea les démarches nécessaires pour fonder dans le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

du Carmel déchaussé : entre 1991 et 2003, l'Ordre eut comme général un carme latino-américain appartenant à la province du Mexique, le P. Camilo Maccise. Aujourd'hui, il y a neuf évêques carmes en Amérique latine, dont cinq sont autochtones. C'est un signe que le Carmel déchaussé dans ce continent est arrivé à sa maturité et qu'il commence à donner ses fruits²⁵.

- 8. Les carmes déchaux en Amérique du Nord :
Canada et États-Unis

8.1 Les fondations au Canada

Nous avons vu que la présence du Carmel déchaussé au Canada remonte à 1875, lorsque les carmélites déchaussées de Reims arrivèrent dans le pays et fondèrent le monastère à Montréal. Leurs frères carmes n'arrivèrent qu'au XX^e siècle. En 1957, la province d'Avignon-Aquitaine érigea la fondation de Nicolet. Dans les années postconciliaires, l'Ordre connut des difficultés liées à la crise des vocations et fut obligé de fermer la fondation.

Les carmes déchaux retournèrent au Canada en 1989 et fondèrent la maison de London (Ontario), sous l'autorité du définitoire général, afin d'assister nos sœurs carmélites déchaussées et le Carmel séculier et de promouvoir les vocations et l'apostolat de la spiritualité au Canada anglophone. En 1995, la fondation a été prise en charge par la province de Malte.

Quant au Canada francophone – Québec –, il reçut les carmes déchaux de la province d'Avignon-Aquitaine en 1993. Il y avait, parmi les fondateurs, plusieurs religieux canadiens formés dans cette province. Ils déployèrent une intense activité apostolique, non seulement au sein du couvent, mais aussi à l'égard de nos moniales et du Carmel séculier et à travers la promotion

spirituelle dans les paroisses et le service auprès de différents mouvements de vie chrétienne. Dernièrement des carmes déchaux d'Inde ont été autorisés à fonder dans les états d'Alberta et de Columbia.

8.2 Les fondations aux États-Unis

Province de Washington : Comme au Canada, l'Ordre est arrivé aux États-Unis avec les carmélites déchaussées. Celles-ci fondèrent leur premier monastère à Baltimore en 1790. Les carmes déchaux n'arrivèrent qu'au début du XX^e siècle, lorsque les persécutions de Bismarck obligèrent les religieux allemands à émigrer aux États-Unis en 1906. L'année de leur arrivée, ils érigèrent leur première fondation à Holy Hill, dans le Wisconsin, près du sanctuaire de la Vierge Marie « Secours des chrétiens ». Par la suite, ils construisirent un couvent spacieux qui est actuellement le siège du noviciat et un centre spirituel. Une deuxième fondation fut érigée à Milwaukee (Wisconsin) en 1911. D'autres fondations vinrent s'ajouter par la suite.

En 1940, les maisons fondées par la province de Bavière et le couvent de Washington fondé en 1918 par la province de Catalogne (Espagne) formèrent la vice-province de Washington qui allait être érigée en province en 1947. Cette même année, la province prit en charge la mission d'Infanta (Philippines) déployant une intense et fructueuse activité apostolique. Aujourd'hui la mission a été prise en main par les religieux autochtones, même si plusieurs carmes déchaux sont restés au commissariat des Philippines. Depuis 1995 cette province s'occupe de la maison de Nairobi (Kenya).

Province d'Oklahoma : Dès le début du XX^e siècle, la province d'Aragon-Valence (Espagne) avait fondé quelques maisons au Mexique, dont la fondation de Torreón. En 1914, le révolutionnaire Pancho Villa occupa la ville et les fils de sainte

Thérèse furent arrêtés et envoyés devant le peloton d'exécution. Seule l'intervention musclée des consuls allemand et anglais put les sauver d'une mort certaine. Les deux consuls obtinrent du tyran que la peine fût commuée en exil. Le 16 avril de cette même année, ils traversèrent la frontière des États-Unis où les autorités leur réservèrent un très bon accueil. Après avoir traversé plusieurs villes, ils arrivèrent à Oklahoma, où ils offrirent leurs services à l'évêque, qui se fit un plaisir de les « engager » *ad experimentum*, d'autant qu'un groupe nourri de travailleurs mexicains vivant dans la région avait un grand besoin d'aide spirituelle.

Les carmes déchaux travaillèrent avec un zèle infatigable au sein de cette population hispanique. Devant leurs admirables efforts apostoliques, l'évêque leur octroya la licence pour fonder des couvents. Ainsi furent érigées les fondations de Harstshorne en 1917, Oklahoma City en 1922, San Antonio et Dallas en 1926 et Pearsall en 1927. Les vocations se multiplièrent et le nombre de religieux américains augmenta, si bien que le 1^{er} janvier 1936 les fondations furent constituées en une vice-province indépendante, qui allait être élevée au rang de province en 1947.

Province de Californie-Arizona : Au début du XX^e siècle, les carmes catalans travaillaient déjà dans quelques États du Mexique (Durango et Jalisco, notamment). Très tôt, ils connurent les difficultés liées à l'insécurité qui régnait dans le pays, surtout à l'égard des étrangers. Ils cherchèrent donc d'autres endroits pour exercer leur apostolat au cas où ils seraient expulsés. En 1911, le P. Pedro de Saint Élie fut envoyé explorer la région de l'Arizona. Lorsqu'il arriva à Tucson, l'évêque l'accueillit très favorablement. L'arrivée d'autres religieux lui permit de fonder plusieurs maisons à travers l'Arizona. En 1959, ces couvents passèrent sous la direction du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La mission de Goa, 1620 : Pour fonder la mission d'Ormuz, le P. Vincent de Saint François dut se rendre à Goa et demander l'autorisation de fonder à l'archevêque dont dépendait Ormuz. Goa était à l'époque la capitale des territoires portugais d'Extrême Orient, et le P. Vincent comprit immédiatement l'importance, pour l'Ordre, d'y fonder une mission. Cette tâche revint au célèbre missionnaire de Burgos, le P. Léandre de l'Annonciation. Toutes les missions qui allaient être érigées par la suite en Inde dépendront de celle de Goa. En 1651, un couvent fut érigé canoniquement dans les environs de Goa ; celui-ci tint lieu de maison de formation et permit d'intensifier considérablement l'activité évangélisatrice. C'est ici que les bienheureux Denis de la Nativité et Rédempt de la Croix firent leur noviciat.

Les missions de l'Empire Moghol, 1628 (Surat, Bombay, Karwar, Diu, Tatta et Delhi). Érigée en 1628 par un prêtre portugais, cette mission fut cédée aux fils de sainte Thérèse à la mort de son fondateur. Nos missionnaires travaillaient avec profit depuis longtemps déjà dans ces vieilles contrées chrétiennes, qu'ils avaient souvent irriguées et fécondées de leur sueur et de leur sang, sous la direction experte de préfets ou de vicaires apostoliques carmes déchaux. Leur zèle les porta à fonder de nouveaux postes missionnaires à Deesa, Ahmedabab, Poona, etc. Malheureusement, ces missions connurent une fin tragique vers le milieu du XIX^e siècle. En 1854, elles furent cédées aux Pères capucins.

La mission de Ganara, 1650 : Elle fut fondée par les missionnaires carmes de Goa, dans le royaume de Ganara, entre Goa et Malabar. L'accueil initial fut des meilleurs, mais au fur et à mesure qu'ils convertissaient les autochtones, les prêtres des religions locales commencèrent à dresser le peuple et les autorités contre les missionnaires. Ceux-ci durent alors faire

retour à Goa où ils continuèrent à s'occuper de la mission locale.

Les missions de Malabar, 1657 (Verapoly, Quilon, Mangalore et Mahé) : L'évangélisation de cette région orientale de l'Inde avait commencé, avec profit, dix ans auparavant grâce aux carmes déchaux de Goa. Dans cette région habitaient de nombreux chrétiens « de Saint Thomas », du nom de l'Apôtre auquel ils vouaient une grande dévotion. Séparés de l'Église de Rome, ils tombèrent peu à peu dans différentes hérésies et furent ramenés à l'Église grâce aux efforts de l'archevêque de Goa, le frère Alejo Meneses *o.s.a.*, mais peu de temps après, l'ambition de quelques ecclésiastiques allait provoquer un schisme, de sorte qu'un groupe restreint de chrétiens demeura fidèle au Pape.

Ceux-ci envoyèrent une commission à Rome pour parler avec Alexandre VII. Les membres de la commission étaient accompagnés par le prieur du couvent de la Scala. Le Pape, après les avoir écoutés, nomma un carme déchaux commissaire apostolique. Plusieurs religieux allaient l'accompagner. La mission de Malabar ramena au Christ et à l'Église de nombreuses âmes. Au XIX^e siècle, les missions de Verapoly, Quilon, Mangalore et Mahé connurent un essor considérable. De nouveaux postes missionnaires furent ouverts, autour desquels se développèrent de vigoureuses communautés chrétiennes. En outre, des séminaires furent créés pour la formation du clergé indigène. En 1878, la mission de Mangalore fut prise en charge par la Compagnie de Jésus.

Les carmes déchaux continuèrent à être présents dans les missions de Verapoly et de Quilon, la première dépendant de la province de Navarre et la seconde, de celle des Flandres. Nos missionnaires y ouvrirent des maisons de formation pour les vocations originaires du pays et jetèrent ainsi de solides bases

pour l'expansion actuelle. Ils collaborèrent également à la création des congrégations carmélitaines de frères et de sœurs tertiaires réguliers et fondèrent des monastères pour leurs sœurs carmélites déchaussées. D'autres missions vinrent s'ajouter par la suite.

Vijayapuram, 1930 : L'apostolat des missionnaires de Verapoly fut très fécond, si bien que les fidèles et les centres missionnaires se multiplièrent rapidement. Verapoly devint archevêché en 1886 et fut confié en 1908, aux carmes thérésiens de la province de Navarre. Par la suite, un groupe de missionnaires zélés, parmi lesquels se trouvaient les Pères Jean Vincent de Jésus-Marie, Aurélien du Très Saint Sacrement et Zacharie de Sainte Thérèse (le procès de canonisation de chacun d'entre eux est en cours), fit en sorte que le clergé autochtone pût prendre en charge l'archidiocèse dans un délai relativement court. En 1930, une nouvelle mission se détacha de cette dernière, Vijayapuram, qui allait être confiée, elle aussi, à la province de Navarre. Aujourd'hui, cette mission est dirigée par le clergé autochtone.

Trivandrum, 1937 : Le vicariat apostolique de Quilon fut élevé au rang de diocèse le 1^{er} septembre 1886. Confié au tout début aux carmes des Flandres (Belgique), qui y travaillèrent de façon efficace et fructueuse, il fut pris en charge en 1930 par le clergé autochtone. Une partie détachée de Quilon forma le diocèse de Kotar, et plus tard, en 1937, celui de Trivandrum. Depuis quelques années déjà celui-ci est dirigé par le clergé indigène.

L'effort réalisé par les fils de Thérèse a été très fécond, non seulement dans l'activité missionnaire d'avant-garde, mais aussi dans le domaine de la formation du clergé, où les centres d'études fondés par les premiers carmes déchaux sont devenus avec le temps le grand séminaire de Puthempaly-Always.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

prise en charge par la délégation générale d'Israël. Dès leur arrivée, les missionnaires entreprirent un dur labeur d'évangélisation dans toute la région, notamment à travers le célèbre sanctuaire consacré à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et visité non seulement par des chrétiens de différents rites, mais aussi par de nombreux musulmans. Aujourd'hui, cette maison édite plusieurs publications et a la charge de deux hôpitaux, un au Caire et l'autre à Alexandrie, ainsi que d'un centre spirituel à Maadi, à 20 km du Caire. Depuis 1990, plusieurs jeunes ont frappé à nos portes ; certains d'entre eux ont été formés en France et d'autres au Liban.

2.2 Afrique Francophone

République Démocratique du Congo et République Populaire du Congo : La première fondation des carmes déchaux dans cette région date de 1958, lorsque la province des Flandres fonda à Kananga, dans ce que l'on appelle aujourd'hui la République Démocratique du Congo. En 1969 cette fondation fut prise en charge par la province romaine.

En 1966, un groupe de jeunes de la province de Castille restaura la mission du Congo. Pendant près de vingt-cinq ans ils ont travaillé glorieusement dans les missions de Goma, Masisi et Niakariba, dans le diocèse de Goma. Aujourd'hui, ces trois missions sont dirigées par le clergé autochtone. La plupart des religieux sont rentrés dans leur province d'origine, à l'exception d'un qui a été intégré dans la délégation générale du Congo.

Ici, le travail vocationnel commença relativement tôt. En effet, en 1979 le Définitéur général de l'Ordre, Adeodato Micaloff, qui devint par la suite évêque de Koweït, organisa une petite communauté à Kananga pour la promotion des vocations. Des trois religieux qui composaient à l'origine cette communauté, les Pères Marcelino Forcellini, Sebastian Vandestraten et Miguel

Gutierrez, deux sont toujours à l'œuvre tandis que le P. Sebastian poursuit sa mission depuis le ciel. De nombreux jeunes congolais ont déjà prononcé leurs vœux comme carmes déchaux. Aujourd'hui, la maison de Kananga est un centre de spiritualité, et le noviciat a été transféré à Lubumbashi. Le centre de formation en philosophie est à Bukavu et celui de théologie à Kinshasa.

Outre les maisons de formation citées plus haut, l'Ordre compte des maisons d'apostolat et quelques paroisses missionnaires (Goma, Kananga et Congo Brazzaville), ainsi qu'un sanctuaire marial en Belgique, un institut de spiritualité et un centre spirituel à Kinshasa. Pendant la guerre, le dévouement et l'aide précieuse auprès des réfugiés du Rwanda par ces frères de la République Démocratique du Congo firent la une des médias. Le nombre sans cesse croissant des vocations demande une sélection plus exigeante.

La famille carmélitaine a eu la joie de voir l'un de ses membres zaïrois élevé à la gloire des autels en 1994, le bienheureux Isidore Bakanja, membre de la confrérie du Scapulaire. Ce jeune homme de vingt ans mourut martyr pour la foi en refusant de renoncer à son scapulaire et à son chapelet, signes visibles de sa foi.

Cette circonscription, qui démarra en 1988, fut hissée au rang de délégation générale en 2005 par le définitoire général, qui, après avoir examiné attentivement la situation, décida d'accéder aux souhaits des religieux qui demandaient plus d'autonomie. Conformément à nos lois et à nos statuts, cette nouvelle délégation réunit sous le patronage de Saint Joseph les maisons du Congo, du Congo-Brazzaville et de Chèvremont¹ en Belgique.

Pour ce qui est de la République Populaire du Congo, outre la paroisse de Brazzaville, l'Ordre y comptait la mission de Kellé,

érigée par la province de Catalogne dans les années quatre-vingt-dix. Toutefois, faute de religieux, cette mission fut fermée.

Burundi – Rwanda : En 1971, la province de Pologne prit en charge la mission de Mpinga, au Burundi, et trois ans après fonda la mission de Musongati. C'est à Mpinga que fut ouvert le premier noviciat carmélitain d'Afrique (1979). Les guerres tribales et l'ordre d'expulsion émis par le président Bagaza obligèrent nos missionnaires à abandonner le Burundi. Les religieux expulsés s'installèrent au Rwanda, et plus précisément à Butare, centre universitaire du pays, où ils érigèrent un centre spirituel et prirent en charge une paroisse à Gahunga, près de la frontière avec l'Ouganda.

En 1990, du fait du retournement de la situation politique, les frères purent revenir au Burundi et récupérer la mission de Musongati. L'indicible tragédie du Rwanda s'abattit en plein sur nos religieux et religieuses et la plupart d'entre eux durent abandonner le pays. Toutefois, quelques-uns purent y revenir par la suite et continuèrent à travailler pour y implanter l'Église et l'Ordre².

République centrafricaine : Ce furent les religieux de la province de Gênes qui amorcèrent, en 1971, la mission apostolique de l'Ordre en République centrafricaine, avec deux paroisses, Bozoum et Baoro. Au tout début ils furent rejoints par quelques religieux des provinces de Milan et Naples. Aujourd'hui, la plupart des religieux présents ici, originaires du pays ou italiens, dépendent de la province de Gênes, et un nombre plus restreint de celle de Malabar. Un petit séminaire a été fondé à La Yolé. Plusieurs des jeunes formés sur place ont déjà prononcé leurs vœux comme carmes déchaux, d'autres sont prêtres et d'autres encore sont en cours de formation. Pour accueillir les nouveaux profès, un centre de formation en philosophie et théologie a été ouvert à Bouar, le couvent de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'image du Christ uni à l'Église son Épouse par un lien indissoluble » (*LG 44*).

La vie religieuse se manifeste encore dans le monde comme un ferment et un signe prophétique avec de nouvelles formes de consécration. Toutes les époques de rénovation qui ont jalonné le cours de l'histoire de l'Église ont été caractérisées par un profond désir de retourner aux origines.

Immédiatement après le concile, dans leur enthousiasme, les religieux s'engagèrent avec force dans un mouvement de recherche. Les groupes de réflexion, les assemblées, les rencontres commencèrent à se multiplier un peu partout... Commenant par le bas, cette recherche a gagné les plus hautes sphères. C'est pourquoi, plus que les orientations concrètes, ce qui importa vraiment ce fut la méthode établie par le Saint-Siège dans le motu proprio *Ecclesiae Sanctae* (6 août 1966), car pour la première fois dans l'histoire de la vie religieuse, les normes n'étaient pas dictées dans les détails depuis le sommet de l'Église. En effet, la tâche de rénovation était laissée à la libre initiative de chaque institut religieux, selon les critères établis dans ce même document qui prévoyait des chapitres généraux spéciaux au moins tous les trois ans et un temps d'expérimentation ne devant pas aller au-delà des deux chapitres suivants.

Le concile imposa aux religieux la tâche de définir leur caractère et leur fonction propres (*PC 2*). Le fruit de cette recherche de leur identité et de ce retour aux origines s'est traduit par l'éclaircissement du charisme et du patrimoine spirituel de leur propre institut. Mais le don le plus précieux que le concile Vatican II ait donné à la vie religieuse est, à n'en pas douter, de lui avoir désigné sa place dans l'Église. Et c'est là le point de départ pour tous les travaux de rénovation et d'adaptation qui suivirent.

La rénovation des ordres et des congrégations et de leurs constitutions s'est avérée une tâche ardue et difficile. Elle a demandé – c'était un droit et un devoir – un dur labeur de la part de tous les membres des familles religieuses. Le processus de rénovation et d'adaptation exigé par le concile (cf. PC 2,3 et 6) n'a pas été dicté seulement ou principalement par le besoin de faire face aux changements sociologiques et ecclésiaux. Il obéissait à une situation d'inobservance chronique. Le changement de la forme et du contenu, c'est-à-dire la réélaboration totale des constitutions et de tout ce qui s'ensuit, répond à un profond changement de sens. D'où le besoin de relire l'Évangile selon une approche nouvelle et à la lumière des nouvelles clefs et des orientations que nous a données le concile : contempler le Christ et être conformé à Lui au point de revivre – avec une intensité particulière – un aspect de son mystère, mais à partir d'une théologie rénovée ayant des caractéristiques propres.

Voilà pourquoi si nous jetons un regard rétrospectif sur l'histoire du Carmel déchaussé, nous découvrirons qu'il y eut un changement profond dans les années postconciliaires. Après une première réaction de surprise, l'Église en général et les ordres religieux en particulier entreprirent la tâche ardue de la rénovation et du retour aux origines exigée par le concile. Et si au début ils avancèrent d'un pas lent et hésitant, par la suite, leur progression devint plus ferme et résolue.

Le retour aux origines nous a été présenté comme la condition du présent qui garantit l'actualité de notre vocation et de notre parole : les origines de notre fondation étaient notre meilleure preuve d'actualité et d'avenir. Le Carmel thérésien – car c'est ainsi qu'il a été rebaptisé –, a fait siens les deux principes sur lesquels s'était fondée la rénovation ecclésiale prévue par le concile : Jésus-Christ, contenu ultime et définitif, vérité et

chemin de l'Église et dialogue avec « l'inspiration primitive de l'institut et avec le monde, dont il nous est demandé de discerner les signes ».

En effet, sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix offraient une abondance d'expérience et de doctrine sur Jésus-Christ, et leurs paroles guidèrent de nombreux religieux. Ainsi commencèrent les études théologiques approfondies sur la doctrine des deux maîtres, dont, en premier lieu *Santa Teresa contemplativa* du P. Tomás Álvarez (1962) et *Introducción a San Juan de la Cruz* du P. Federico Ruiz (1968). Et l'inspiration primitive ? L'histoire du Carmel déchaussé apparaît plutôt trouble. Trop de flous restent sur les premiers temps de la Réforme.

• 2. Processus historique de la rénovation

2.1 Chapitre extraordinaire de 1967-1968

Conformément aux normes ecclésiales, le Carmel déchaussé s'est réuni en chapitre extraordinaire en 1967-1968. Extraordinaire en raison des questions dont il allait traiter. Cette assemblée marqua le début 'officiel' d'un labeur gigantesque, passionné et pressant. L'effort visait un objectif précis : retrouver le charisme originel, retracer l'histoire à partir du présent en plongeant dans le passé lointain et en explorant, pourquoi pas, la vie et les expériences des fondateurs, retenir le meilleur de l'histoire et de la tradition en vue d'une reformulation. Et ce avec le grand avantage de pouvoir s'appuyer sur les *Œuvres* des fondateurs, qui, pour la première fois, allaient entrer largement dans le texte des constitutions en y apportant un souffle d'air frais et novateur.

Le résultat en fut une traduction du charisme brillante, sérieuse, légère et vivante. Et les *Décrets du chapitre général*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

qu'aucun n'ose les étudier ou les prêcher, sous peine d'être privé d'étude ; et que chacun s'attache à soutenir et à aviver la doctrine des docteurs de notre Ordre² ».

Nous voyons ici l'importance qui est attribuée à la préparation des futurs prêtres carmes, à la doctrine qui doit être enseignée (saint Thomas et les philosophes), à la formation des lecteurs, aux progrès des élèves... Et à la base de tout cela, la véritable sagesse ou connaissance qui vient de la communion avec Dieu : « Religieux et étudiant, religieux avant tout » (Fr. Jean de la Croix). Dans ce chapitre apparaît déjà ce que nous appelons aujourd'hui la formation initiale mais aussi la formation continue pour tous les religieux (n° 7).

Toutes les constitutions qui suivirent – celles de la congrégation d'Italie autant que celles de la congrégation d'Espagne – consacrèrent elles aussi un article spécial aux études. Bien qu'elles aient adopté un style différent par rapport aux premières, elles en ont retenu l'idée de fond et le contenu. En outre, dans les premières constitutions de la congrégation d'Italie de 1599, il était dit qu'étant contemplatifs, les carmes déchaux pouvaient bien espérer recevoir le savoir du Seigneur, mais qu'ils ne pouvaient pas rester les bras croisés et attendre qu'il arrivât par infusion de la lumière divine. Car ils risqueraient de succomber à l'oisiveté et à l'ignorance et commettraient des erreurs grossières dans les œuvres sacrées.

Le cycle de formation normale de la congrégation d'Espagne allait être très semblable à celui de la congrégation d'Italie. Il prévoyait une année de noviciat suivie d'une année de profès, à laquelle venaient s'ajouter trois ans d'études de la philosophie et ensuite trois ans de théologie, outre l'année de morale.

• 3. Fondation des collèges internes

Ce n'est donc pas par hasard que le premier collège du Carmel

déchaussé, dont le recteur allait être Jean de la Croix, fut inauguré à Alcalá de Henares en 1570, deux ans à peine après que le nouveau style de vie fut adopté à Duruelo. Le Saint fonda Baeza en 1579 et en fut le premier recteur. Le collège de Salamanque fut inauguré le 1^{er} juin 1581. Les collèges se multiplièrent à mesure que l'Ordre prenait son essor, et comme nous avons pu voir tout au long de l'histoire de l'Ordre, les promoteurs du Carmel déchaussé des deux congrégations furent, à quelques exceptions près, des hommes de science et de vertu. L'idée de Thérèse de fonder des maisons là où se trouvaient les universités, s'avéra très fructueuse : si d'une part, cela permettait aux candidats d'avoir une excellente formation, d'autre part, leur exemple avait ramené de bonnes vocations à l'Ordre.

Parmi ces collèges, celui d'Alcalá avec son *Curso Complutense* de philosophie, dogme et morale, et celui de Salamanque avec le *Curso Salmanticense* de théologie, dogme et morale, sont les plus célèbres. Pendant longtemps, les étudiants carmes déchaux suivaient les cours aussi bien à l'Université qu'au couvent. C'est ce qui ressort clairement des déclarations faites par le P. Thomas de Jésus, provincial de Castille, lors de sa visite au collège Saint-Élie à Salamanque en 1599 : « Ayant visité notre collège de Salamanque, j'ai cru que ce serait bien servir notre Seigneur que de rassembler ici tous les règlements, les recommandations et les actes de nos Pères provinciaux et en ajouter quelques-uns qui à mon avis contribueraient au bon fonctionnement de ce collège :

Premièrement, en ce qui concerne les études nous ordonnons que les religieux continuent à assister aux deux cours de l'après-midi tel qu'ils le faisaient jusqu'à présent, et qu'aucun ne s'absente, ni cesse d'écrire (à moins qu'il n'ait ma permission ou en cas de nécessité absolue) ; en outre, que tous les religieux entrent ensemble et sortent ensemble du *studium generale*, sous

peine d'être accusés de désobéissance.

Ensuite, que tous les jours de neuf à dix heures soit lue une leçon et par la suite soit tenue une conférence de dix à onze. Le Père recteur ne pourra pas empêcher le père maître des étudiants de remplir ces deux obligations, tout comme celui-ci ne pourra s'en abstenir, à moins d'une nécessité urgente et en tout cas pas sans la permission préalable du Père recteur.

Ensuite, que tous les dimanches soit fait un bilan et que, en cas d'impossibilité le dimanche, soit choisi un autre jour, avant ou après, de façon à ce que cette tâche soit assurée une fois par semaine. Nous confions cette tâche aux soins du Père lecteur.

Ensuite, que chaque année tous les religieux, si possible, passent deux examens sur les matières qui auront été étudiées. Le premier se fera le jour du glorieux saint Thomas d'Aquin et le deuxième, le jour de ma visite. Le Père lecteur désignera l'examineur, avec mon consentement préalable.

Ensuite, que pendant le jeûne, après les complies, tous les religieux consacrent deux heures à l'étude, calculées au sablier.

Ensuite, que les études durent de la Saint Luc à la fin du cours, qu'elles ne s'achèvent jamais avant ».

Pour encourager et favoriser l'étude, le P. Thomas mit au point les horaires du couvent pour l'examen de conscience (à l'heure des repas), la messe et les autres activités communes qui auraient pu entraver la bonne marche du collège universitaire. L'objectif visé était tout d'abord de concilier la formation au sein du couvent avec les exigences de l'Université. Et ce pour éviter que les cours universitaires ne dissipent les étudiants carmes déchaux.

Lors du chapitre intermédiaire de Valladolid de 1587, pour éviter les inconvénients posés par les sorties fréquentes, les supérieurs ordonnèrent de tenir les leçons au couvent et demandèrent aux lecteurs de l'Ordre de mettre au point un cours

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'œuvre poétique de saint Jean de la Croix s'inspira d'un profond sentiment religieux et d'un grand élan mystique qui avait commencé dans la prison de Tolède (1577-1578), où il composa les plus beaux vers de la littérature lyrique espagnole : le *Cantique spirituel*, la *Nuit*, la *Vive flamme*, la *Source* et plusieurs romances. Il commenta également ses œuvres principales lors de son long séjour à Grenade (1582-1587) : la *Montée du Mont Carmel* (1582), la *Nuit Obscure* (1583-1585), le *Cantique Spirituel* (1584) et la *Vive Flamme d'Amour* (1587). Les deux dernières sont une hymne à l'union mystique avec Dieu.

Notre poète était un grand connaisseur de la philosophie (Aristote et Platon) et des écrits bibliques, mais dans son œuvre flotte également le parfum des *Églogues* du poète Garcilaso de la Vega, profondément imprégnées de la dévotion italienne. L'œuvre de saint Jean de la Croix est fortement empreinte de la symbolique mystique. Elle résume également le style typique de la poésie bucolique et pastorale. Parmi ses œuvres en vers, outre celles qui ont été citées plus haut, il convient de signaler un ensemble de poèmes mineurs parmi lesquels le *Pastoureau*.

Les œuvres de ces saints renferment toute la spiritualité du Carmel thérésien, qui inspire l'Église de Dieu tout entière. En déclarant sainte Thérèse Docteur de l'Église, le Pape Paul VI lui demandait de continuer à être maîtresse d'oraison pour tous les fidèles. De même, lorsque Pie XI estimait que les écrits de saint Jean de la Croix devaient être le manuel de la vie chrétienne et l'école de l'âme fidèle qui veut se sanctifier et s'unir à Dieu. La spiritualité thérésienne et sanjuaniste est si riche et si pleine de vertus qu'elle en devient inépuisable, enrichissante et toujours source de nouvelles contributions.

- 6. Auteurs de la congrégation d'Espagne

(1591-1875)

Les Pères fondateurs du Carmel thérésien et de son école mystique furent entourés d'une brillante constellation de religieux et de religieuses. Il s'agit de la première génération de disciples qui reçurent directement les enseignements des maîtres. Il convient cependant de faire une distinction entre ceux de la congrégation d'Espagne et ceux de la congrégation d'Italie puisque jusqu'en 1875 ces congrégations étaient indépendantes.

Jérôme Gratien (Gracián) de la Mère de Dieu (1545-1614)

Né à Valladolid le 6 juin 1545, il était le fils de Diego Gracián, secrétaire de l'Empereur Charles V et de Juana Dantisco. Sa famille lui inculqua le goût des lettres et lui insuffla une grande piété chrétienne. Sur vingt frères, sept embrassèrent la vie religieuse dont quatre dans l'Ordre du Carmel déchaussé. Il fut un étudiant brillant à l'Université d'Alcala où il obtint son diplôme de Maître ès arts (philosophie) à 19 ans. Il fit ensuite ses études de théologie et entra en 1572 au noviciat de Pastrana chez les carmes déchaux. Au chapitre XXIII du livre des *Fondations*, sainte Thérèse de Jésus décrit la vocation du P. Gratien et nous fait part des impressions qu'elle eut à son égard. Il fut un fils fidèle de la Sainte qui le considéra comme l'un des carmes déchaux les plus dignes d'éloge. Ce jeune religieux à la brillante carrière universitaire fut pour la mère Thérèse, un don de la providence : « car si j'avais expressément prié Sa Majesté de nous envoyer une personne capable d'organiser notre Ordre à ses débuts, je n'aurais pas réussi à demander autant que ce que Sa Majesté nous a donné » (F 23,3).

Dès les premiers temps du Carmel thérésien, le P. Jérôme Gratien joua un rôle primordial aux côtés de la mère fondatrice et de saint Jean de la Croix. Peu après avoir fait profession

(25 avril 1573), il fut nommé visiteur des carmes chaussés et des carmes déchaux d'Andalousie. Il fut le premier provincial du Carmel déchaussé (1581-1585). Le 25 avril 1575, à Béas il rencontra pour la première fois la mère Thérèse de Jésus. À propos de cette rencontre, la Sainte écrivit : « Alors que j'étais à Béas, le frère Jérôme de la Mère de Dieu Gratien vint à passer par ce monastère » (R 40). À partir de ce moment-là, ils allaient vivre en grande affinité spirituelle. Son dévouement envers la Sainte et sa fidélité au charisme thérésien lui valurent de grandes souffrances et l'expulsion de l'Ordre par le P. Doria.

Après dix-huit mois de prison à Tunis, il se rendit à Rome où le Pape Clément VIII, reconnaissant son innocence, l'autorisa à rentrer dans l'Ordre par le bref du 6 mars 1596. Les carmes déchaux espagnols ayant refusé de l'accueillir, il décida de s'incorporer dans l'Ordre du Carmel en prenant l'habit de carme chaussé. Appelé par l'archiduc Albert, il partit pour les Pays-Bas et s'établit à Bruxelles où il vécut jusqu'à sa mort, le 21 septembre 1614. Le P. Gratien travailla inlassablement pour élever à l'honneur des autels sainte Thérèse et pour que soit fondée la congrégation *De propaganda fide*. Parmi les œuvres de cet écrivain mystique, il convient de signaler : *Lámpara encendida*, *Modo de proceder en la oración*, *Arte breve de amar a Dios*, *Dilucidario del verdadero espíritu*, etc.

Jérôme Gratien, confesseur et conseiller de sainte Thérèse, fut un écrivain fécond dont certaines œuvres sont encore inédites. Il est une figure fondamentale de la vie mystique et joua un rôle primordial dans le développement initial du Carmel déchaussé. Le P. Silverio le réhabilita et réédita ses œuvres dans les volumes 15-17 de la *Biblioteca Mística Carmelitana*. L'Institut historique des carmes déchaux de Rome en publia également des éditions critiques modernes. Les œuvres principales du P. Gratien sont rassemblées en un gros volume *in-folio* (Madrid,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

sainte Thérèse. Aussi, écrivit-il une *Instructio missionum*, le *Votum pro missionibus* et le *Tractatus quo asseruntur missiones*. Il eut toujours à remplir des offices de haute responsabilité. Le chapitre général de 1611 l'élut troisième supérieur général de la congrégation d'Italie. Pendant son généralat, il s'attacha à l'expansion de l'Ordre en Europe du Nord. Il inaugura le séminaire des missions à Rome et envoya des missionnaires en Perse et en Inde. Enfin, le 24 avril 1614, son rêve fut exaucé : le Pape Paul V procéda à la béatification de la mère Thérèse de Jésus, dont il avait été l'un des principaux promoteurs et acteurs du procès. Pendant son séjour à Rome, il fut en rapport avec la curie pontificale, comme consultant de la congrégation *de gratia et auxiliis*. Les papes Clément VIII et Paul V, ainsi que les cardinaux Pinelli, Galli, Bellarmin et autres, se prirent d'une grande affection pour lui.

Le P. Jean de Jésus Marie fut une figure de premier ordre de l'Église de son temps. Grand admirateur et dévot de sainte Thérèse de Jésus, il s'adonna avec ardeur à la diffusion de l'expérience de Dieu et de la science théologique et spirituelle. À cet effet, il rédigea 79 œuvres. Bossuet le définit comme « *un théologien éminent* ». Son rôle au sein de la congrégation d'Italie fut aussi important que celui de saint Jean de la Croix dans la congrégation d'Espagne. Le P. Silverio affirma : « À part saint Jean de la Croix, je ne connais aucun maître aussi éminent dans aucune des deux congrégations de l'Ordre des déchaux » (HCD 8, 61). C'est à lui que revient le mérite d'avoir sauvé l'esprit missionnaire au sein de la congrégation d'Italie. Il mourut en 1615 à Montecompati, où son corps est encore conservé intact.

Comme écrivain, il est l'une des figures les plus importantes de l'École mystique carmélitaine, après les saints fondateurs. Il commenta avec une élégance extrême le livre de *Job*, le *Cantique*

des Cantiques et les *Lamentations* de Jérémie. Mais sa pensée mystique est renfermée principalement dans ses livres : *Theologia mystica*, *De prudentia justorum*, *l'Instruc-tio novitiorum* et *l'Instructio magistri novitiorum*, *l'Arte di amare Dio*, la *Schola de oratione, contemplatione...* D'après lui, l'oraison ordinaire comprend six parties : préparation, leçon, méditation, action de grâces, offrande et demande. La contemplation infuse qui est l'effet du don de la sagesse, est à la portée des âmes en état de grâce²⁷.

Thomas de Jésus (1564-1627). Diego Sánchez Dávila vint au monde à Baeza (Espagne) en 1564. Adolescent, il fréquenta l'Université de sa ville natale. À l'âge de dix-neuf ans, il partit à Salamanque pour faire ses études de lettres et de droit. Il était absorbé par ses études lorsqu'un jour de 1586, il entendit le maître Céspedes recommander la lecture des livres en castillan de la mère Thérèse de Jésus. Thomas se rendit alors au collège des carmes déchaux pour emprunter un exemplaire manuscrit de la *Vie*. Il repartit, la joie au cœur, et rentra chez lui en goûtant d'avance les finesses de style et de langage qu'il allait apprendre. Or son émerveillement et sa stupeur dépassèrent largement ses attentes. Il ouvrit le livre au chapitre XVIII intitulé : *Du quatrième degré de l'oraison... Le but de ce chapitre est d'encourager vivement ceux qui s'efforcent d'atteindre cet état transcendant...* Il fut saisi d'un tel émoi en lisant la description de la quatrième eau, qu'il fondit en larmes. L'effet de cette lecture fut tel que quinze jours plus tard il décida de prendre l'habit de l'Ordre. Il fit son noviciat à Valladolid et prononça ses vœux le 4 avril 1587. Lorsqu'il eut achevé ses études, il fut ordonné prêtre et, en 1589, fut envoyé comme professeur de théologie au collège de Santo Ángel (Séville).

Sa figure apparaît néanmoins énigmatique et contradictoire : il

fut fondateur des Déserts et promoteur des missions. En 1594, il partit à Saragosse en qualité de prieur et en 1597, alors qu'il était âgé de trente-trois ans, fut élu provincial de Vieille Castille. Il fonda alors le Désert de las Batuecas (1599), où il vécut et perfectionna son idéal de vie érémitique de 1600 à 1607. En septembre 1607, le pape lui ordonna de partir pour Rome. Il arriva dans la Ville éternelle le 3 janvier 1608. Là, il investit toutes ses énergies dans les projets missionnaires. En 1609, le cardinal Pinelli, qui l'avait rencontré à Rome, l'envoya fonder des couvents de carmes en France et en Belgique. Le pape Paul V, quant à lui, écrivit une lettre (10 avril 1610) à l'évêque d'Anvers, au gouverneur de Belgique, au prince Albert et au roi de France, pour leur recommander de bien vouloir soutenir le P. Thomas dans son travail de fondateur. De fait, le couvent de Bruxelles (1610) et celui de Paris (1611) furent fondés par la volonté du pape.

Il s'employa également à promouvoir les missions et les séminaires des missions. En 1623, il fut nommé définiteur général, remplissant cet office jusqu'au moment de sa mort en 1627. En parlant de ce personnage, force est de faire mention des Déserts, des missions, de la congrégation *De propaganda fide* et des séminaires de missions. Mais l'importance de cette figure réside aussi et surtout en ce qu'il fut le premier théoricien des missions, non seulement au sein de l'Ordre mais dans l'Église catholique tout entière. Il composa en effet plusieurs œuvres : le *Stimulus missionum* et le *De conversione omnium gentium procuranda*. Il nous relate lui-même sa conversion aux missions : un jour de Saint Joseph, alors qu'il se trouvait à las Batuecas, et s'apprêtait à dire *In nomine Patris*, il sentit en son for intérieur qu'au cours de cette messe, il allait apprendre la raison de son voyage en Italie. Et il en fut ainsi, car il sentit qu'un profond changement s'opéra en lui et alors qu'il s'y était

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

région de l'Allemagne qui fut annexée à la Pologne après la seconde guerre mondiale. Ses parents étaient des commerçants juifs. En 1913, elle entra à l'Université de Göttingen pour se consacrer à l'étude de la phénoménologie. C'est ainsi qu'elle vécut, entourée de ses livres, de ses camarades de cours et surtout du célèbre professeur Edmund Husserl. Au cours de cette période universitaire, elle s'éloigna de toute croyance religieuse. Lorsque la première guerre mondiale éclata, Edith se porta volontaire comme infirmière.

À travers l'étude de la phénoménologie, elle put approfondir la connaissance de l'Église catholique. Aussi, décida-t-elle de se faire baptiser le 1^{er} janvier 1922. Le Dieu ou l'Absolu remplit ainsi son âme tout entière : « Le Christ s'éleva radieux devant moi, le Christ dans le mystère de la Croix ». Sa rencontre définitive avec le Christ eut lieu en 1921 alors qu'elle lisait le *Livre de la Vie* de sainte Thérèse.

Elle reçut au baptême le nom de Thérèse Bénédicte. Le 14 octobre 1934 elle entra au carmel de Cologne pour faire profession un an plus tard. Sa vie fut une « Croix » transformée en « Pâques ». Bientôt la pression des nazis se manifesta en Allemagne, ceux-ci s'acharnant contre le peuple juif. Elle entrevit le sort qui l'attendait et fut transférée au carmel d'Echt aux Pays Bas. Des tentatives furent faites pour la conduire en Suisse, mais le 22 août 1942, des SS se présentèrent au couvent et arrêtèrent sœur Bénédicte et sa sœur Rosa. Après avoir enduré des souffrances et divers tourments, elle mourut martyre le 9 août 1942 dans une chambre à gaz de 'l'enfer d'Auschwitz'. Elle fut béatifiée en 1987 et canonisée en 1998. Sa fête est célébrée le 9 août. Le pape Jean-Paul II la nomma co-patronne de l'Europe avec sainte Catherine de Sienne et sainte Brigitte de Suède.

À travers sa pensée, la sainte fut en dialogue avec les

problèmes et les tourments qui caractérisèrent le XX^e siècle. Sa mystique de la Croix plonge ses racines dans l'amour infini et miséricordieux de Dieu auquel elle voulut se livrer entièrement. À travers l'expérience de la Croix, elle put ouvrir la voie à une nouvelle rencontre avec le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, Père de notre Seigneur Jésus-Christ (JEAN-PAUL II, *Homélie de la canonisation*).

Gabriel de Sainte Marie-Madeleine (1893-1953). Né en Belgique le 24 janvier 1893, il entra chez les carmes déchaux en 1910 et fut ordonné prêtre en 1919. Il réalisa ses études à Louvain et à l'*Angelicum* de Rome. En 1926, il fut nommé vice-recteur du collège International de l'Ordre à Rome et commença à enseigner la théologie spirituelle. À partir de 1931, il se consacra surtout à la divulgation de la spiritualité carmélitaine et de la théologie spirituelle. En 1941, il créa la revue *Vita Carmelitana*, qui en 1947 devint *Rivista di Vita Spirituale*. En 1952, il publia le livre *Intimità divina*, qui aura un succès extraordinaire et sera édité en plusieurs langues. Il mourut le 15 mars 1953.

Il fut un grand animateur spirituel et un excellent divulgateur de la doctrine des saints du Carmel. Nombre de ses écrits les plus importants furent publiés dans des revues et des livres, surtout italiens. Il collabora à la traduction du *Cantique Spirituel* de saint Jean de la Croix (Florence, 1948). Nous proposons ici une liste de ses œuvres, dont la plupart ont été traduites en différentes langues : *Le Message de la petite Thérèse* (Courtrai, 1924), *La mistica teresiana* (Florence, 1935), *Santa Teresa di Gesù maestra di vita spirituale* (Milan, 1935), *San Giovanni della croce dottore dell'amore divino* (Florence, 1937), *La contemplazione acquisita* (Florence, 1938), *Visioni e rivelazioni nella vita spirituale* (Florence,

1941), *San Giovanni della croce direttore spirituale* (Florence, 1942), *Piccolo catechismo della vita d'orazione* (Florence, 1943), *La spiritualità di santa Teresa Margherita Redi del Cuore di Gesù* (Florence, 1950), *L'unione con Dio secondo san Giovanni della Croce* (Florence, 1950), *Intimità divina* (6 vol., Rome, 1952s.), *La via dell'orazione. Esposizione e commento dell'opera "Cammino di perfezione" di santa Teresa di Gesù* (Rome, 1955), *Dal Sacro Cuore alla Trinità* (Milan, 1961), *Catechismi di vita spirituale* (Milan, 1962), *Pagine di direzione spirituale* (2 vol., Rome, 1963-1964).

Théologien et maître spirituel, il est l'une des figures les plus représentatives de l'École carmélitaine de la première moitié du XX^e siècle. Sa participation au débat sur la mystique est considérée comme « conciliatrice ». Il défendit l'appel universel à la sainteté.

Vénérable Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus (1894-1967). Henri Grialou naquit le 2 décembre 1894 dans une famille modeste du Gua, village de mineurs en Aveyron. Élevé dans un climat pieux, dès son plus jeune âge il montra un grand attrait pour le sacerdoce. Ni les difficultés de sa famille, ni la première guerre mondiale, qui l'obligea à interrompre ses études au séminaire, ne réussirent à l'éloigner de son intention. Au contraire, il allait mûrir sa vocation et renforcer sa conviction qu'il devait se donner entièrement à Dieu.

La lecture d'un livre de saint Jean de la Croix lui fit découvrir la vocation du Carmel thérésien. Après son ordination sacerdotale, le 4 février 1922, et malgré l'opposition de sa mère et de ses formateurs, il entra au noviciat des carmes déchaux. Le 10 mars de la même année, le jeune prêtre Henri Grialou prit l'habit de l'Ordre du Carmel, recevant le nom de Fr. Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus. Alors, entièrement voué au silence, à

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Autres figures importantes

1. Saint Albert de Verceil (+ 1214). Il naquit vers le milieu du XII^e siècle dans la famille noble des Avogadro, comtes de Sabbionetta. Il reçut une bonne éducation et, bien qu'il étudiât la philosophie et le droit, choisit la carrière ecclésiastique. Avant 1180 (on ignore la date précise), il entra chez les chanoines réguliers de la Sainte Croix de Mortara (Pavie). La première date sûre concernant sa vie est l'année 1180, lorsqu'il fut élu prieur des chanoines réguliers. Nommé évêque de Bobbio en 1184, il fut envoyé l'année suivante au diocèse de Verceil, qu'il gouverna pendant vingt ans.

Au cours de ces vingt années, il déploya une activité intense, notamment sur le plan politique. Homme de confiance de plusieurs papes, il réalisa des missions diplomatiques importantes au service du Saint-Siège. En 1201, il participa au conseil de rédaction de la règle des Humiliés que le pape Innocent III transforma en ordre religieux. Il était bien informé sur les courants de rénovation de la vie religieuse qui existaient à l'époque.

Le 17 février 1204, Innocent III le pria instamment d'accepter le patriarcat de Jérusalem, qui lui avait été confié à l'issue des élections du chapitre du Saint Sépulcre. Il lui octroya le *pallium* et le nomma légat au royaume de Jérusalem. Albert s'établit et résida à Saint Jean d'Acre, car Jérusalem était occupée par les Sarrasins. Innocent III continua à lui confier des missions de confiance, souvent en tant que médiateur pour la paix. Et c'est en effet à sa prudence et à son action de médiateur que le pape attribua le mérite d'avoir évité que la Terre Sainte ne tombât

totallement entre les mains des musulmans. Invité à participer au IV^e concile du Latran, il ne put s'y rendre, car il mourut le 14 septembre 1214 lors des célébrations de l'Exaltation de la Sainte Croix à Acre, assassiné, à ce qu'il semble, par le supérieur de l'Hôpital du Saint-Esprit, qu'il avait destitué pour mauvaise conduite.

Albert donna leur règle aux ermites du Mont Carmel vers l'an 1207, l'adressant à Brocard, prieur du Mont Carmel et à tous les ermites qui y demeuraient. L'énoncé de la règle est court, mais il représente un texte extrêmement important de la spiritualité du Moyen Âge. Le patriarche codifia ainsi la tradition monastique du Carmel. Si elle est pauvre en normes disciplinaires, la règle est riche en indications visant à orienter l'esprit vers la prière continuelle, la méditation, le silence, la recherche du contact avec Dieu, et le recueillement. Les carmes vénèrent Albert comme leur premier législateur.

2. Jean Baptiste de Ravenne, Rossi (1507-1578) : Descendant de la famille Rossi de Parme, de la lignée ancienne des comtes de Saint Second, Jean Baptiste Rubeo, vint au monde à Ravenne en 1507. Il entra dans l'Ordre au couvent de sa ville natale en 1522. Professeur de théologie, il enseigna dans plusieurs villes d'Italie, notamment à Padoue et à l'Université de la Sapienza de Rome, où il avait été envoyé par le pape Paul III. Il fut l'auteur de plusieurs œuvres théologiques. En 1546, il fut nommé procureur général de l'Ordre. Paul IV le nomma membre de l'Inquisition romaine et, à la mort de Nicolas Audet, vicaire général de l'Ordre *pro tempore*, en attendant la réunion du chapitre général (16 décembre 1562). Lors du chapitre général de 1564 de Rome qui l'élut prieur général à l'unanimité absolue, plusieurs décrets furent promulgués concernant le culte, le gouvernement et l'administration des couvents et la réforme, selon l'esprit imposé par le concile de Trente.

Nommé visiteur et commissaire apostolique en Espagne et au Portugal, il quitta Rome le 18 avril pour arriver à Madrid de 10 juin 1566. Il arriva à Avila après avoir visité l'Andalousie et le Portugal (16 ou 17 février 1567). Avila allait lui réserver la plus grande des joies : le monastère de Saint Joseph – de fondation récente – et sa fondatrice Thérèse de Jésus. La Sainte avait accueilli la visite du P. Général en Espagne comme un événement providentiel. Elle l'« invita » au monastère de Saint Joseph : « Lorsqu'il vint à Avila, je m'efforçai d'obtenir qu'il vînt à Saint Joseph, et l'évêque consentit à ce qu'on lui fît le même accueil qu'à lui-même. Je lui rendis compte simplement et sincèrement de ce qui s'était passé ; je suis naturellement portée à agir ainsi à l'égard des supérieurs qui tiennent la place de Dieu ainsi qu'envers les confesseurs... » (F 2,2). Le P. Rubeo fut saisi par ce qu'il vit : la pauvreté de la maison, la rusticité des meubles... le jardin avec ses ermitages invitant au recueillement..., tout évoquait la vie des premiers ermites de l'Ordre.

La Mère Thérèse trouva en lui le plus grand des soutiens qu'elle pût espérer. Le P. Rubeo, de son côté, lui vouait une admiration sans bornes. Deux ans plus tard, lorsqu'il la nommait, il ne pouvait s'empêcher de clamer qu'elle était « une pierre dont on peut être fier, car précieuse et amie de Dieu ». La Sainte lui ouvrit son âme et lui raconta sa vie allant même jusqu'à lui faire lire le *Livre de la Vie*. Pendant son séjour en Espagne et jusqu'au jour de son départ pour Rome, le 8 septembre 1567, le P. Rubeo maintint le contact avec la Mère Thérèse de Jésus avec des rencontres fréquentes. Au début, il protégea et encouragea l'œuvre de sainte Thérèse. Et si parfois il alla à son encontre, ce fut à cause de mauvaises informations. En 1575, il présida le chapitre général de Plaisance qui traita les déchaux de « désobéissants, rebelles et contumaces »... Il

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

seulement civil mais aussi ecclésiastique.

Il travailla inlassablement pendant neuf ans à travers l'Andalousie et la Manche, rassemblant des manuscrits apographe (première copie d'originaux) et d'innombrables écrits qu'il envoya aux archives générales, de façon à disposer de matériel suffisant pour éditer les œuvres de saint Jean de la Croix. Il put compter, pendant cette période, sur l'aide inestimable du Fr. Emmanuel de Sainte Marie, bon paléographe et excellent calligraphe. La minutie et la rigueur dont fit preuve le Fr. André dans ses écrits, en ce qui concerne notamment la critique textuelle, ne cède en rien aux exigences des éditeurs modernes. Son objectif était cependant limité : il se consacra exclusivement à l'étude de documents et de manuscrits concernant saint Jean de la Croix et sainte Thérèse de Jésus.

14. Joseph Antoine de Saint Albert (1727-1804). Il vint au monde à El Frasno (Saragosse) le 17 février de 1727, dans la famille aisée d'Agustín Campos, qui était médecin, et Isabel Julián. Il commença sa scolarité chez lui, dans son village natal, et poursuivit ses études à Calatayud où il fréquenta assidûment les carmes déchaux du couvent dans lequel se trouvait déjà son frère Augustin de Saint Joseph, profès et étudiant en philosophie. À l'âge de quinze ans, il entra au couvent de Saint Joseph de Saragosse où il fit son noviciat de 1742 à 1743 (on comptait dans ce couvent dix-huit professions par an). Il prononça ses vœux en présence de son maître des novices le Fr. Joseph des Douleurs, religieux d'une grande vertu ayant reçu une excellente formation. Il offrit ses vœux non seulement à Dieu et à la Vierge du Mont Carmel, mais aussi au supérieur général, le P. Diego de Saint Raphaël avec qui il partagea le même idéal et défendit l'esprit thérésien face aux différentes tendances qui émergèrent au sein de l'Ordre tout au long de ces années. Son frère Joachim de Sainte Barbe et sa sœur Josefa le

suivirent au Carmel.

Il poursuivit ses études ecclésiastiques dans les collèges de sa province de Sainte Thérèse d'Aragon-Valence : philosophie à Calatayud (1744-1747) et théologie à Huesca (de 1747 à 1750 ou 1751). En 1751, alors qu'il était âgé de vingt-quatre ans, il fut ordonné prêtre et commença à enseigner, d'abord en tant que maître répétiteur en philosophie à Calatayud en 1757, ensuite comme lecteur en théologie à Huesca où il resta jusqu'en 1766 lorsqu'il fut nommé prieur de Tarazona. Pendant quinze ans, il se consacra à l'enseignement autant qu'à la prédication, parcourant en long et en large les provinces d'Aragon, Pampelune et Valence, etc. En 1768 il fut envoyé à Madrid pour prêcher une mission qui dura onze jours. À la demande de personnages illustres, il prêcha à la Cour de Charles III. De 1772 à 1778, il exerça à Madrid la charge de procureur général, c'est-à-dire représentant de l'Ordre devant la Cour. Le sentiment d'admiration et d'amitié qui s'instaura entre le roi et le carme déchaux, valut à ce dernier de devenir le prédicateur du Roi. Ce fut alors que le Fr. Joseph Antoine de Saint Albert rédigea le rapport sur la situation de l'Ordre (1778) qu'il présenta au nonce Nicolas Colonna (nonce à Madrid de 1776 à 1785).

La procédure pour le choisir comme évêque de Tucumán (Argentine) s'ouvrit le 17 juillet 1778 et fut approuvée à Rome par le pape Pie VI le 23 septembre de la même année. Le 27 décembre, le P. Joseph Antoine prit possession de son diocèse par procuration. Il quitta le couvent de Madrid accompagné par les trois religieux qui avaient été autorisés par les supérieurs à cet effet : Joachim de Sainte Barbe, son frère, le P. Antoine de Sainte Thérèse, son confesseur et le Fr. Augustin, qui allait se charger des travaux domestiques du petit groupe. Au bout d'un voyage qui dura trois mois, il fut consacré évêque à Buenos-Aires le 17 septembre 1780. Pendant les cinq années de

son épiscopat, il réforma les constitutions de l'Université (confiée jusqu'alors aux franciscains), il en orienta l'administration, réorganisa le séminaire, encouragea l'austérité au sein des ordres religieux féminins et fonda une maison pour orphelins et enfin se préoccupa de la formation du clergé. En 1784, il fut nommé archevêque de Chuquisaca (anciennement appelée Charcas ou La Plata et aujourd'hui Sucre, en Bolivie). Il mourut dans cette ville en 1804.

15. Antoine des Rois (1729-1811). Antonio Manrique, fils de Marcos Manrique de la Cueva et Catalina González, naquit le 13 juin 1729 à Monasterio de Rodilla (Burgos). Il prit l'habit de carme déchaux à Corella le 12 janvier 1749, recevant le nom d'Antoine des Rois. Après qu'il eut achevé brillamment ses études ecclésiastiques, il fut envoyé à Rome comme accompagnateur du procureur général. Lorsqu'il rentra en Espagne, Charles III l'envoya à nouveau dans la Ville éternelle en tant que postulateur pour suivre le procès du vénérable Jean de Palafox. Là, il fut nommé définitif général de l'Ordre puis élu général (1796-1802). Il fait partie des grands oubliés de l'histoire du Carmel. Il mourut le 17 mars 1811.

Il se heurta, tout comme le P. Diego de Saint Raphaël, à l'étroitesse d'esprit d'un groupe de frères qui, sous le couvert du zèle et de l'observance, maintenaient une tradition instaurée par Doria et les doristes, et qui n'avait rien à voir avec l'esprit que Thérèse de Jésus avait légué à l'Ordre. Il travailla sans relâche pour le bien de l'Ordre et pour recouvrer l'esprit thérésien. Il ne faut pas oublier que le nonce Nicolas Colonna, avec l'aide du Fr. Joseph Antoine de Saint Albert, avait entamé la réforme des constitutions en 1778. Il s'était formé un jugement objectif et exact sur la situation et était convaincu que le moment était enfin venu de mettre en œuvre le projet de réforme de Diego de Saint Raphaël ainsi que le bref qu'il avait sollicité de Benoît

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

adoptée comme livre de classe dans de nombreux séminaires. Ces quatre volumes furent réédités quatre fois à des tirages allant jusqu'à 3 000 exemplaires pour chaque volume. Son œuvre *Medulla theologiæ dogmaticæ* est un abrégé de ces quatre volumes. Bien qu'il ait consacré une grande partie de sa vie à l'étude, il travailla sans relâche au profit de la portion d'Église qui lui avait été confiée. Sous son épiscopat, de nombreuses églises et chapelles furent construites. À Santiago, il fit ériger un archevêché, un séminaire diocésain et un sanctuaire consacré à la sainte patronne de Cuba, Notre-Dame de la Charité d'El Cobre. Pour célébrer ses noces d'or sacerdotales, il organisa à Santiago le Congrès eucharistique archidiocésain, dont le point culminant fut le couronnement solennel de la patronne de Cuba au nom du Souverain Pontife. Il mourut en odeur de sainteté à Santiago, le 26 février 1948. Une procession de plus de cent mille personnes accompagna sa dépouille jusqu'au cimetière de Sainte Iphigénie en l'acclamant tel un saint.

23. Silverio de Sainte Thérèse (1878-1954). Julian, de son nom de baptême, naquit le 8 mars 1878 à Escobados de Arriba (Burgos). Fils aîné d'Andrés Gómez et d'Eusebia Fernández, qui donnèrent sept fils au Carmel, il fut baptisé le lendemain de sa naissance, comme il était de coutume à l'époque. Le Père Tiburcio Alonso, un oncle de sa mère, se prit d'enthousiasme pour ce jeune enfant et, lorsque celui-ci eut trois ans, l'emmena vivre chez lui. Désormais ils allaient s'entraider, Julian faisant office d'enfant de chœur et de carillonneur tandis que l'ecclésiastique développait les capacités et les aptitudes qui forgeraient par la suite sa personnalité. À l'école de Villaescusa de Butrón, Julian apprit le latin et fit ses humanités. Il entra ensuite au séminaire de Saint Jérôme de Burgos pour y faire des études ecclésiastiques de philosophie pendant trois ans (1892-

1895).

Il quitta le séminaire de Saint Jérôme en juillet 1895 pour entrer au noviciat des carmes de Larrea. Le choix de cette nouvelle vie religieuse fut peut-être influencé par un frère de sa mère, le Père Épiphanie de la Purification. En effet, à l'âge de treize ans, Julian avait accompagné ses parents au couvent des carmes de Begoña-Bilbao pour assister à sa première messe. À Larrea, il reçut l'habit le 4 juillet 1895. Une fois ordonné prêtre à Burgos le 27 juillet 1902, il partit pour Rome afin d'y faire des études de théologie à l'Université Grégorienne (1902-1904). Il poursuivit ensuite ses études en Allemagne, en Hollande, en Belgique et en Angleterre.

D'une intelligence brillante et vive, il atteignit un très haut niveau de formation intellectuelle et fit preuve d'un style enlevé et raffiné dans ses discours et dans ses écrits. Son talent et sa prudence en firent l'homme le plus indiqué pour diriger la revue *Monte Carmelo*, lorsque son directeur, le P. Angel Maria Perez Cecilia, partit pour les missions en Inde. Il occupa cette charge de 1906 à 1913, quand il fut nommé officiellement historien général de l'Ordre.

Dès ses premières années de sacerdoce le P. Silverio souhaita revoir et perfectionner les éditions des œuvres de sainte Thérèse de Jésus et de saint Jean de la Croix et retracer avec plus de critique, de liberté et d'objectivité nos quatre siècles d'histoire. C'est à cette tâche qu'il consacra plus de quarante ans, jusqu'à ce que ses obligations de gouvernement ne l'en détournent. Il aura à son actif plus de six cents titres, articles, ouvrages et autres, dont : *El Precepto del amor*, *Resumen histórico de la Restauración de los Carmelitas Descalzos en España*, *Historia del Carmen Descalzo en España, Portugal y América* (quinze tomes, 1935-1952), *Biblioteca Mística Carmelitana*. Parmi ses œuvres les plus réussies figurent les tomes contenant les *Œuvres*

complètes de sainte Thérèse de Jésus. Mais s'il s'agit là d'une œuvre méritoire, l'édition des *Œuvres* de saint Jean de la Croix ne le cède en rien à cette dernière. Après trois siècles et demi de péripéties, les écrits du Saint purent être réédités dans leur version la plus authentique. La chance voulut que le P. Silverio ait accès aux textes de Sanlucar pour le *Cantique spirituel* et au manuscrit d'Alcaudete pour la *Montée du Mont Carmel*.

La recherche des textes et des documents nécessaires pour retracer l'histoire du Carmel, ou encore pour publier les éditions critiques, fut un travail intense et heureux. Dans les archives, qui désormais portent son nom, sont conservés près de 48 295 feuillets écrits de sa main, ainsi qu'un très grand nombre de photographies de manuscrits – fruit d'un labeur long et patient –, des livres rares, des manuscrits anciens... Grand amateur de la culture, le P. Silverio souhaitait que les religieux le fussent aussi. Ce rêve allait se concrétiser avec la création du Collège international du *Teresianum*, érigé à proximité de la basilique romaine de Saint Pancrace. Cet édifice, dont la première pierre fut posée le 15 octobre 1950 sur un terrain de sept hectares, occupe aujourd'hui un carré de cent mètres de côté. Le Seigneur ne lui fit pas la grâce de pouvoir l'inaugurer ; toutefois, avant de mourir, le P. Silverio put voir que son rêve était désormais une réalité. Son prestige universel lui valut d'être membre de plusieurs Académies et de recevoir de nombreuses décorations, nationales et internationales.

Sa vie d'écrivain se conjugua avec sa charge de supérieur. Nommé successivement définitif provincial en 1909, prieur du couvent de Burgos en 1918, provincial de la province de Saint Jean de la Croix, fraîchement créée, en 1933, définitif général de l'Ordre en 1937, vicaire général en 1946 et général en 1947, il n'eut de cesse de s'employer à cette tâche jusqu'à sa mort, à 76 ans, le 10 mars 1954, à Mazatlan (Mexique). Il était carme

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

(1999), pp. 135-193 ; R. ZAFFINA, *Il Carisma Teresiano nella Storia. Maestri e testimoni*, Rome, 2005.

¹ SILVERIO DE SANTA TERESA, o.c.d., *Historia del Carmen Descalzo*, t. XII, pp. 1-51.

Aperçu des sources écrites

• 1. « Une histoire à raconter et à construire »

Pour connaître le passé nous devons commencer par chercher les sources historiques. C'est précisément ce que nous allons essayer de faire dans cet appendice.

L'Ordre du Carmel déchaussé a la chance de recevoir de sainte Thérèse de Jésus une première chronique de ses origines rédigée par ordre de Dieu et de son confesseur le P. Ripalda. À partir de 1573, elle commença à faire le récit des fondations. Avec le livre des *Fondations*, qui ne fut publié qu'en 1610 à Bruxelles, et sa correspondance épistolaire, sainte Thérèse nous lègue une source inestimable de renseignements précieux sur la genèse et les premiers jours du Carmel thérésien.

Ses premiers supérieurs ne négligèrent pas non plus ce sujet. En effet, le P. Gratien laissa une multitude d'informations sur le Carmel thérésien, notamment dans le *Livre des Fondations des déchaux*, œuvre inédite, perdue puis retrouvée, dont seul un vaste fragment, portant sur les années 1568-1588, parut en 1977 (MHCT 3, 533-694). De même, le P. Thomas de Jésus (Sánchez Dávila), publia son *Livre de l'antiquité et des saints de l'Ordre de Notre Dame du Carmel* en 1599¹.

Le Carmel thérésien, comme toute institution humaine, s'est développé en fonction du contexte historique et ecclésial dans lequel il s'insère. Tout en maintenant son charisme et son identité, il a évolué progressivement pour faire face aux événements et s'adapter aux changements des mentalités. Le Carmel thérésien a traversé des moments complexes, difficiles à

décrire et dont il n'est pas aisé de retracer l'histoire, et pourtant, nous sommes bien avantagés par rapport à nos prédécesseurs, puisque nous disposons d'une série de documents sur les faits et les écrits des carmes déchaux des premières générations, présentés dans des éditions critiques.

- **2. Historiens généraux
de la congrégation d'Espagne**

2.1 Joseph de Jésus Marie, Quiroga (1562-1628). Ce fut le P. Élie de Saint Martin (premier général du Carmel déchaussé) qui décida d'instituer la fonction d'historien général en 1597. Il nomma ainsi le P. Joseph de Jésus Marie (Quiroga), premier historien général ; celui-ci travailla les trois premières décennies du XVII^e siècle pour recueillir une abondante documentation concernant les cinquante premières années de l'histoire du Carmel déchaussé. Il prépara trois grands volumes qui ne virent jamais le jour en raison de la désapprobation de ses supérieurs. L'histoire n'ayant pas été racontée comme ils le souhaitaient, ceux-ci confièrent la tâche au P. Jérôme de Saint Joseph (Ezquerria), qui était une personne préparée et savait bien ce que doit faire un historien.

2.2 Jérôme de Saint Joseph, Ezquerria (1587-1654). Son *Histoire du Carmel déchaussé* commençait avec Élie. Dans les deux premiers volumes il décrivait l'évolution de l'Ordre du Carmel jusqu'au temps de sainte Thérèse. Dans les deux suivants, il exposait l'œuvre de la Sainte en tant que réformatrice de l'Ordre ancien (SILVERIO DE SANTA TERESA, *o.c.d.*, HCD 9, 468).

Pour réélaborer une œuvre aussi vaste, les supérieurs désignèrent deux personnes : le P. François de Sainte Marie serait chargé de l'histoire ancienne tandis que l'histoire récente

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Alonso avait été le postulateur de la cause du Saint et avait par conséquent des informations de première main. Avant cette œuvre, il avait écrit, lui aussi, un abrégé intitulé *Suma de la vida y milagros del venerable Fr. Juan de la Cruz*, Anvers, 1625.

4) *Le P. François de Sainte Marie* (Pulgar) fut le quatrième d'entre les biographes qui traitèrent de la vie du Saint dans le contexte historique général, aussi bien dans le premier volume de la *Réforme* que dans le second. Dans le premier, il le fait d'une façon accidentelle lorsqu'il rapporte le récit de la fondation des couvents de moniales à Valladolid, du voyage à Duruelo et du transfert à Mancera et de la vie qu'il y menait. Dans le deuxième, il traite du Saint dans le livre VI et dans quelques chapitres des livres VII et VIII.

b) XX^e siècle : Redécouverte de saint Jean de la Croix

1. *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique*²⁵. Œuvre née de la plume de Jean Baruzi et traduite en espagnol dans sa première édition de 1924 (Junta de Castilla y León, 1991). Il ne s'agit pas à proprement parler d'une biographie sanjuaniste, mais ce livre fournit des informations sur la vie du Saint (pp. 115-271). Œuvre extrêmement intéressante qui brisa les vieux modèles baroques et permit d'entrer dans le domaine de l'histoire et de la science modernes. Baruzi analyse les anciennes biographies et nous dit qu'elles « sont d'une extrême monotonie. Elles ont l'habituelle fadeur des ouvrages hagiographiques et reproduisent, avec une molle complaisance, une série, d'ailleurs banale, d'inévitables prodiges... les premiers biographes, avec un enthousiasme dénué de toute critique auquel se sont soumis docilement les historiens ultérieurs, ont altéré systématiquement l'histoire du rôle de Doria. Sur ce dernier point, les plus graves erreurs peuvent être commises, si l'on ne rectifie pas soigneusement, à

l'aide de données sûres, un très inexact récit » (*op. cit.*, pp. 765-766).

Après de telles affirmations, on s'attendrait à ce que les pages qu'il consacre à Jean de la Croix enrichissent la figure du Saint. Mais il n'en est pas ainsi. Baruzi considère comme suspectes toutes les données des procès et tombe dans le rationalisme, donnant de Jean de la Croix une image plutôt tronquée. Le P. Crisógono de Jesús dira : « Étude profonde et méditée qui embrasse la vie et l'œuvre du docteur carmélitain, quoique l'étude de la vie semble trop unilatérale et l'œuvre édulcorée. Le saint Jean de la Croix que Baruzi dépeint dans son livre, n'est pas le Fr. Jean de la Croix historique, né Fontiveros et mort à Ubeda, doux chantre des amours mystiques ; c'en est un autre, né au XX^e siècle, avorton du cerveau du docteur de la Sorbonne et chantre d'un pessimisme plus noir et obscur que celui des panthéistes du Nord. L'œuvre de Baruzi est une tentative suprême visant à faire de saint Jean de la Croix un panthéiste transcendantal et idéaliste dans le style de Plotin²⁶ ». Toutefois, l'effort de Baruzi ne fut pas vain ; les critiques qu'il lança furent analysées et contestées. Quant à lui, il les écouta toujours avec attention, en tenant compte des suggestions. Aussi, faisant preuve d'un grand courage, d'honnêteté et de loyauté, il les accepta et les inséra dans la seconde édition de son œuvre de 1931.

2. *Saint Jean de la Croix*, par le P. Bruno de Jésus Marie. Par cette œuvre, écrite dans un style brillant mais non dépourvue de créations de son imagination, l'auteur vise à répondre aux objections de Baruzi. Il l'inscrit dans le cadre de la liturgie et de la législation de l'Ordre. Cette biographie introduit une nouveauté dans les vies sanjuanistes écrites par les religieux. Tenant compte des reproches, l'auteur présente la figure de Doria dans le goût de Baruzi. L'œuvre fut éditée en 1929, et de

nouvelles éditions parurent en 1939 et 1961. Traduite en anglais par le P. Zimmermann, elle fut publiée en 1932 et 1957. La version italienne date de 1938 et 1963. La première édition en espagnol vit le jour à Madrid en 1947. Elle fut accueillie très favorablement par la critique.

3. *Preliminares. Vida de San Juan de la Cruz*, par le P. Silverio de Sainte Thérèse. La même année que la parution de l'œuvre du P. Bruno, le P. Silverio publia le premier volume des *Obras de San Juan de la Cruz* (BMC 10). Dans les *Preliminares*, denses et bien documentés (7-262), il nous présentait une vie du Saint écrite en tenant compte des accusations de Baruzi. Malgré cela, son œuvre est encore trop proche du modèle des anciennes biographies. En 1936, le père publia le tome V de HCD, consacré essentiellement au Saint. Cf. HCD 5, c. I-XVI (1-433) et XXVI-XXXII (607-785).

4) *Vida de San Juan de la Cruz*, par le P. Crisógono de Jesús Sacramentado. Cette vie de saint Jean de la Croix fut préparée à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance du Saint. Publiée en 1946 par la BAC, elle récolta un grand succès et n'est toujours pas dépassée. Elle est de loin la meilleure des biographies écrites. Jusqu'à présent elle a été éditée en 1946, 1950, 1955, 1960, 1964, 1972, 1974, 1975, 1978, 1982, 1991... En outre, elle a été traduite en italien en 1955, en anglais en 1958, en allemand en 1961, en croate en 1974, en français en 1982. Certes, cette biographie reste perfectible et il ne fait aucun doute que s'il était encore en vie, l'auteur n'aurait pas manqué de l'améliorer. Le P. Mathias de l'Enfant Jésus y a inséré des notes opportunes et heureuses. Ni les dernières œuvres *Tiempo y vida de San Juan de la Cruz* du P. Efrén, ni *Un caso límite* de Javierre n'ont réussi à la surclasser.

4.3 Autres documents historiques du XX^e siècle :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Perfection, selon le manuscrit de l'Escorial : « J'ai l'intention d'indiquer quelques remèdes contre les menues tentations... et d'autres choses aussi... » (CE Prol. 2). « ... Vous avez déjà vu, mes filles, la grande entreprise que nous prétendons mener à bien ; comment devons-nous nous comporter pour que notre hardiesse ne paraisse pas excessive aux yeux de Dieu et du monde ? Il est clair qu'il nous faut beaucoup travailler et que de hautes pensées aident beaucoup à accomplir de hautes actions. Donc, si nous tâchons d'observer scrupuleusement notre règle et nos constitutions, j'espère que notre Seigneur écoutera nos prières. Je ne vous demande rien de nouveau mes filles, mais d'observer les engagements de notre profession puisque telles sont notre vocation et notre obligation ; mais entre observer et observer, il y a un monde » (CE 5,1 ; cf. CV 4,1).

Un peu plus loin elle allait associer à nouveau la règle et les constitutions : « Ne pensez pas mes amies et mes sœurs que je vais exiger de vous beaucoup de choses, plaise au Seigneur que nous fassions ce que nos Pères ont ordonné dans la règle et dans les constitutions et qu'ils ont observées eux-mêmes : je n'insisterai que sur trois points qui sont dans les constitutions elles-mêmes » (CE 6,1).

Thérèse fait ici allusion à des normes réglant la vie de tous les jours : « Il faut avoir grand soin de mettre un terme à ces partialités... cela, avec plus d'habileté et d'amour que de rigueur. Le meilleur remède est qu'elles ne passent ensemble que les heures réglementaires, qu'elles ne se parlent point conformément à la coutume que nous avons prise de ne pas vivre ensemble, comme notre constitution le commande, mais isolément, chacune dans sa cellule. Gardez-vous, à Saint-Joseph, d'avoir un ouvroir pour être ensemble ; car pour louable que soit cette coutume, on observe plus facilement le silence quand on est seule, et l'habitude de la solitude est une grande chose pour

l'oraison ; puisque c'est sur elle que cette maison est fondée, il faut nous exercer à prendre goût à tout ce qui la favorise » (CE 6,6).

Il s'agit là de règles très claires et très concrètes : récréation ensemble, tout le reste en solitaire et en silence. L'ouvrier est donc interdit. Le travail ne doit être ni absorbant ni harcelant mais être un complément. On ignore si ces « normes » étaient écrites ou orales. Tout ce que l'on sait c'est que lorsque le P. Rubeo séjourna au monastère en 1567 (février-avril), Thérèse lui soumit un texte qu'il approuva. Ainsi, dans ses déclarations pour le procès de Valladolid (1595-1596), le P. Ange de Salazar allait dire : « À la troisième question, ce témoin répondit : ... car pour ce qui est des monastères de moniales, ce témoin déclara, ainsi qu'il avait répondu à la question précédente, que l'autorisation pour la fondation des premiers monastères avait été accordée et que pour ce faire elle quitta le monastère de l'Incarnation d'Avila, et qu'avant elle il n'existait point de monastères de carmélites déchaussées ; que ce témoin vit et approuva les chapitres et la règle de ces monastères de déchaux, aussi bien de religieux que de religieuses ; que celle qu'on appelle Mère Thérèse soumit la règle à l'approbation du Général du dénommé Ordre du Carmel, à l'époque le Frère Jean-Baptiste Rubeo, qui l'approuva » (BMC 19,2).

1.2 Les constitutions de 1567 : Lorsque l'on parle des constitutions de 1567, cela ne signifie pas qu'elles ont été écrites cette année-là. Cette date indique plutôt un moment vital dans la tâche de fondatrice de sainte Thérèse. Désormais, cinq années d'une vie paisible et heureuse s'étaient écoulées lorsque le général de l'Ordre – Jean-Baptiste Rubeo – visita le monastère de Saint-Joseph et autorisa Thérèse à fonder de nouvelles maisons de religieuses et de religieux sous l'autorité

de l'Ordre. L'heure est cruciale car c'est à ce moment-là que la vague des fondations thérésiennes déferla dans toute sa splendeur. C'est dans ce contexte que virent le jour les premières constitutions qui allaient représenter la première tentative de codification de la vie du nouveau Carmel thérésien et refléter cette ferveur initiale, cette fraîcheur et cette vigueur dont parle Thérèse dans le premier chapitre du *Livre des Fondations*. Ce sont ces constitutions que la Sainte présenta au P. Rubeo, qui les approuva et consentit à l'expansion du nouveau style de vie carmélitaine (cf. F 2,4-5).

L'auteur du texte : Bien que nous ne disposions pas de manuscrits autographes ou de témoins péremptoires quant à l'auteur des premières constitutions, aujourd'hui nous pouvons les attribuer sans l'ombre d'une hésitation à la plume de Thérèse de Jésus. En effet, le bref pontifical qui autorisait la première fondation habilitait également la Mère Thérèse à rédiger les statuts de la nouvelle maison.

Au début de 1567, le général de l'Ordre arriva à Avila ; si le monastère de Saint-Joseph n'était pas sous la juridiction de l'Ordre, Thérèse, par contre, l'était, puisqu'elle était encore conventuelle de l'Incarnation – c'est pour cette raison que le P. Rubeo fut invité à effectuer une visite paternelle. Celui-ci se prit d'intérêt pour Thérèse et pour son œuvre et en fut séduit, d'autant plus que son récent voyage en Andalousie l'avait laissé à la fois consterné et inquiet. Sa rencontre avec Thérèse fut pour lui un moment de répit. Est-ce que le P. Rubeo approuva la règle et les constitutions de Saint-Joseph à ce moment-là ? Ou bien le fit-il plus tard, lorsqu'elles furent élaborées pour les premiers carmels érigés sous sa juridiction ? Nous ne le savons pas avec exactitude.

À ce propos, il y a lieu de faire mention ici d'un épisode dont il nous faut tenir compte : lorsque les frères fondèrent Duruelo

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et défendit les mesures prises en matière de confesseurs et de réélections (MHCT 4, doc. 425). C'était le 24 janvier 1590.

Pendant ce temps, Rome préparait en nouveau bref qui devait confirmer les constitutions et, surtout, exempter les religieuses du gouvernement de la *Consulta*. La position du P. Gratien en la matière était à l'opposé de celle du P. Doria⁵. Quelques religieuses, entrevoyant ce que pouvait signifier pour elles la position du P. Doria, décidèrent de s'adresser à *la source*⁶. Ainsi, Anne de Jésus parla d'abord avec le P. Doria de la confirmation des constitutions par Rome, et celui-ci répondit qu'il voyait la question d'un bon œil (*HCD* 6, 206). Elle consulta ensuite des théologiens très versés en la matière, tels que le Fr. Luis de León, le Fr. Dominique Bañez, et, surtout, le P. Gratien et Don Teutonio de Bragança. Tous s'accordèrent sur le fait qu'elle pouvait, et même, qu'elle devait s'adresser à Rome. Don Bernabé del Marmol, un prêtre à la vie exemplaire et bien connu à Rome pour y avoir conduit différentes affaires, fut chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires. Il allait donc agir en vertu d'une procuration des communautés de Madrid, Lisbonne et Séville, ainsi que des prieures de Valladolid, Medina del Campo, Salamanque et Tolède.

Dans la requête qu'il présenta au pape Sixte V, Bernabé del Marmol demandait que les constitutions fussent confirmées, que les supérieurs ne pussent commander au moyen de censures, sauf dans les cas graves ou lorsqu'il s'agissait des trois vœux, que les religieux ne parlassent aux religieuses que dans les cas autorisés par le chapitre général ou par les supérieurs au moyen d'une autorisation écrite, que les religieuses fussent gouvernées non pas par la *Consulta*, mais par le vicaire général et, en dessous de lui, par un commissaire des religieuses nommé lors du chapitre des carmes déchaux.

Le pape Sixte V remit la supplique à la congrégation des

réguliers, qui régla les trois derniers points le 23 août. Toutefois, pour en donner l'annonce on attendit l'approbation des constitutions, « qui avaient déjà été amendées et envoyées à la traduction ». Le bref *Salvatoris*, par lequel l'approbation fut notifiée, porte la date du 5 juin 1590 (MHCT 4, doc. 434). Son exécution ne fut pas chose aisée. En introduisant la figure du commissaire général, ce nouveau texte allait produire un changement substantiel dans les constitutions, notamment pour ce qui est du gouvernement, mais pas uniquement, car de nombreuses retouches y furent apportées, et les chapitres passèrent de 20 à 24.

2.4 Les constitutions de Sixte V – Grégoire XIV, 1592 (MHCT 16, 153-193) : Pour parer le coup que leur avait assené inopinément le bref *Salvatoris* en désavouant leur gouvernement, les supérieurs de l'Ordre décidèrent d'agir sur deux fronts : directement, en envoyant à Rome leur propre procureur pour qu'il présente leurs propositions à la congrégation des réguliers ; et, indirectement, en faisant appel, comme ils l'avaient déjà fait et allaient continuer de le faire dans les moments critiques, au roi Philippe II. Dès le 17 août 1590, celui-ci écrivit à son ambassadeur à Rome, le comte de Olivares, lui demandant d'intervenir en faveur du procureur envoyé par la *Consulta*, le P. Jean Baptiste “el Rondeño”, et « d'effectuer auprès de sa Sainteté et de ses ministres toutes les démarches nécessaires pour que le second bref (*Salvatoris*) ne passe pas » (MHCT 4, doc. 454, 193 ; cf. BMC 5, 452, 455-456). Le P. Jean Baptiste reçut l'ordre de travailler afin que ce bref soit révoqué et que les religieuses puissent garder les constitutions et les brefs qu'elles avaient avant la publication de ce dernier.

De l'autre côté de la barricade se trouvaient les religieuses et toutes les personnes favorables au bref *Salvatoris*. Leur

procureur à Rome, le P. Pierre de la Purification, ancien prieur de Gênes, qui avait déjà secondé le P. Gratien dans de nombreuses démarches, allait s'opposer de toutes ses forces aux pétitions de la *Consulta*. Chaque procureur ayant reçu le soutien de personnages importants, il sembla dès lors que la chose la plus correcte à faire était de recourir à la médiation de don Antonio de Sotomayor. Ces négociations aboutirent à un accord entre les parties, et le 25 avril 1591 Grégoire XIV put signer le bref *Quoniam nom ignoramus* par lequel il essayait d'atténuer les différences entre les deux groupes quant au gouvernement de la *Consulta* et aux constitutions des religieuses.

Ce bref allait restituer aux provinciaux et à leurs prieurs respectifs le pouvoir ordinaire, la *Consulta* ne devant désormais s'occuper que des fautes et des cas graves. La charge de commissaire des religieuses, instituée par le bref *Salvatoris*, fut en outre supprimée. Pour ce qui est des constitutions des religieuses, les supérieurs de l'Ordre obtinrent l'assentiment de Rome sur les points suivants :

- a) une prieure ne pourra par être réélue avant un délai de trois ans⁷ ;
- b) l'office divin sera récité, à l'égal des religieux, conformément au rite romain⁸ ;
- c) les confesseurs et les prédicateurs des religieuses seront désignés par le provincial⁹ ;
- d) les fondatrices pourront faire retour à leur monastère d'origine, lorsque les supérieurs le jugeront opportun, sans recourir pour cela au Saint-Siège ;
- e) les couvents, avec ou sans revenus, ne pourront pas avoir plus de 21 religieuses ;
- f) les sœurs ne posséderont rien en particulier, rien ne leur sera personnel, sans la permission de la prieure ;
- g) enfin, les constitutions ne devront pas pousser au péché, ni

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

religieuses répondent dans la pratique aux exigences de cette rénovation.

L'intention des supérieurs était d'actualiser la législation des carmélites déchaussées à travers un dialogue ouvert et avec la contribution de toutes les religieuses. Ils envoyèrent donc des questionnaires à tous les monastères et participèrent personnellement, ou par le biais de leurs délégués, aux nombreuses réunions organisées, dans différents pays, avec les prieures et les déléguées. Les réponses à cette large consultation donnèrent lieu aux *Déclarations de 1977*. Le Saint-Siège demanda que celles-ci fussent mises en pratique et expérimentées pendant une période de cinq ans pour y apporter toutes les corrections nécessaires, après quoi les constitutions définitives pourraient être rédigées. Le 12 mars 1977, le Saint-Siège approuva et promulgua *ad experimentum* les *Déclarations pour une rénovation adéquate des Constitutions primitives des religieuses déchaussées de l'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel conformément aux directives du concile Vatican II*.

Il s'agissait d'un texte législatif officiel qui éclairait et complétait la règle du Carmel et les constitutions primitives de sainte Thérèse (1567), selon l'esprit et les normes du concile et des documents postconciliaires, et plus particulièrement du *motu proprio Ecclesiae Sanctae* (II, 9-15) de 1966, tout en tenant compte de la pensée et du charisme de sainte Thérèse de Jésus, des suggestions et des remarques des différents monastères de carmélites déchaussées, de la diversité d'expression légitime dans certains aspects secondaires, ainsi que des orientations et de la pratique du Saint-Siège pendant cette période d'évolution et d'étude du droit canonique. Au moment de présenter les *Déclarations* comme un texte approuvé *ad experimentum* pour une durée de cinq ans, la CIVCSVA¹⁵ précisa : « Notre position

consiste à vouloir faire en sorte que les *Déclarations* puissent se confronter à la vie pratique et, qu'à travers l'expérience vécue, les monastères de l'Ordre puissent mûrir leurs propres propositions et remarques en vue de la rédaction du texte définitif¹⁶ ».

Si la majorité des carmélites déchaussées accepta le texte, il se trouva dans l'Association de monastères « de sainte Thérèse » un groupe qui ne l'approuva pas et refusa de l'appliquer, et auquel se joignirent ensuite d'autres monastères. Ces derniers étaient en grande majorité espagnols. Ce groupe, avant que ne fussent publiées les constitutions, s'opposa au texte des Déclarations. La CIVCSVA dut intervenir et répondre que « ces objections ont été formulées sur la base d'informations inexactes, avant même que les monastères aient pu prendre connaissance du texte en question ». Après avoir expliqué en détail différents points, elle concluait : « Ce Saint Dicastère estime que les objections faites au texte sont infondées¹⁷ ».

Cependant, plusieurs prieures appartenant au groupe des opposants ne transmirent pas les Déclarations aux communautés, qui ne purent ni en prendre connaissance et encore moins en faire l'expérience. C'est pourquoi, lorsque, au terme des cinq ans d'expérience, le Général de l'Ordre, mandaté par le Saint Siège, consulta les monastères au sujet des résultats de l'expérience, il se vit obligé d'insister sur la responsabilité de toutes et de chacune des religieuses, qui devaient pouvoir choisir librement, sans que personne, ni à l'intérieur ni à l'extérieur de la communauté, ne puisse en limiter la liberté ou agir en leur nom.

En 1982, lorsque le délai de cinq ans ad experimentum arrivait à son terme, le Saint Siège décida de proroger les Déclarations jusqu'à leur approbation définitive. Les questionnaires furent envoyés au mois de février de la même année ; les résultats

furent connus le 20 juillet 1983 : 85 % des monastères avaient accepté le contenu général de la règle et des constitutions thérésiennes de 1567 et avaient décidé d'adopter les Déclarations, tout en demandant quelques modifications ponctuelles. Les 15 % restant, c'est-à-dire le groupe qui s'y opposait depuis le début, se refusa à les accepter.

4.2 La lettre du cardinal Casaroli, 15 octobre 1984 : Compte tenu de cet état des choses, le 15 octobre 1984 le cardinal Casaroli, secrétaire d'État du Vatican, envoya une lettre au général de l'Ordre par laquelle il disqualifiait la majorité absolue des monastères, ces mêmes monastères qui étaient restés fidèles aux *Déclarations* et à tout ce que l'Église leur avait demandé, et donnait raison à ce petit groupe espagnol et minoritaire qui n'avait pas voulu accepter les *Déclarations...* Cette lettre, « aussi inattendue que déconcertante » demandait l'élaboration d'un autre texte législatif sur la base des constitutions d'Alcala de 1581. Cela signifiait qu'il fallait tout recommencer. Conformément aux consignes de la lettre du cardinal Casaroli, le cardinal Hamer, préfet de la CIVCSVA, nomma une commission qui eut pour tâche d'élaborer un nouveau projet constitutionnel. Celui-ci sera repoussé par la quasi-totalité des monastères, bien que pour des raisons différentes.

4.3 La décision du Pape et les nouveaux pas (30 avril 1988) : Le 30 avril 1988, le pape Jean-Paul II, dûment informé de la situation, décida de convoquer une Assemblée plénière extraordinaire de la CIVCSVA, afin que les cardinaux et les supérieurs généraux examinent la question en vue d'identifier des solutions possibles. L'Assemblée, qui se réunit du 29 novembre au 2 décembre de la même année, arriva aux conclusions suivantes :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

• **Quatrième partie**

L'expansion des carmélites déchaussées

Les carmélites déchaussées en Europe

1. Les carmélites déchaussées en Espagne
2. Les carmélites déchaussées au Portugal
3. Les carmélites déchaussées en Italie
4. Les carmélites déchaussées en France
5. Les carmélites déchaussées en Allemagne, Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Hollande, Irlande et Pologne
6. Les carmélites déchaussées dans le reste de l'Europe

Bibliographie

Les carmélites déchaussées dans les deux Amériques

1. Les carmélites déchaussées en Amérique latine
2. Les carmélites déchaussées en Amérique du Nord

Bibliographie

Les carmélites déchaussées en Afrique, Asie et Océanie

1. Les carmélites déchaussées en Afrique, Madagascar et Océan Indien
2. Les carmélites déchaussées en Asie
3. Les carmélites déchaussées en Océanie

Bibliographie

• **Cinquième partie**

Exclaustration et renaissance

L'exclaustration en Espagne et au Portugal

1. Temps difficiles
2. Dernières années de la congrégation d'Espagne
3. La congrégation portugaise de Notre Dame du Carmel

Bibliographie

Réimplantation et expansion du Carmel thérésien (XIX^e et XX^e siècles)

1. La réimplantation de l'Ordre en Espagne
2. La restauration du Carmel déchaussé (Marquina, 1868)

3. Expansion en Espagne
4. L'esprit missionnaire de l'implantation en Espagne
5. La restauration hors d'Espagne

Bibliographie

• Sixième partie

La présence grandissante du Carmel thérésien dans le monde

Expansion et rayonnement spirituel (XVII^e-XX^e siècles)

1. Le Carmel déchaussé en Amérique latine au temps des colonies
2. Les carmes déchaux au Mexique
3. Les carmes déchaux dans le vice-royaume du Pérou (1687-1705)
4. Les carmes déchaux au Brésil, XVIII^e siècle
5. La présence des carmes déchaux dans d'autres pays
6. Expansion en Amérique latine aux XIX^e et XX^e siècles
7. Implantation en Amérique latine
8. Les carmes déchaux en Amérique du Nord : Canada et États-Unis

Bibliographie

Le Carmel déchaussé en Asie et Océanie

1. Présence au Moyen-Orient
2. Présence des carmes déchaux en Extrême-Orient
3. Implantation des carmes déchaux en Inde
4. Autres présences carmélitaines en Extrême-Orient

Bibliographie

Le Carmel déchaussé en Afrique, à Madagascar et dans l'Océan Indien

1. Les carmes déchaux au Congo au XVI^e siècle
2. Les carmes déchaux en Afrique (XX^e s.)

Bibliographie

• Septième partie

Au service universel de l'Église

Le Carmel déchaussé aujourd'hui

1. Le Concile Vatican II et la vie religieuse
 2. Processus historique de la rénovation
 3. Répercussions pratiques de la rénovation
 4. Situation actuelle de l'Ordre du Carmel déchaussé
- Bibliographie

Le rayonnement culturel et spirituel

1. Les études au sein du Carmel thérésien
 2. Législation sur les études
 3. Fondation des collèges internes
 4. Contribution à la spiritualité
 5. Le point culminant de la mystique espagnole (1562-1591) : Thérèse de Jésus et Jean de la Croix
 6. Auteurs de la congrégation d'Espagne (1591-1875)
 7. Auteurs de la congrégation d'Italie (1600-1875)
 8. La renaissance de l'Ordre et l'essor de l'école de spiritualité et mystique (fin du XIX^e et XX^e siècles)
- Bibliographie

• Appendices

Autres figures importantes

Bibliographie

Aperçu des sources écrites

1. « Une histoire à raconter et à construire »
 2. Historiens généraux de la congrégation d'Espagne
 3. Autres chroniques écrites de l'Ordre
 4. Autres sources : biographies et écrits de religieux/ses
- Bibliographie

L'œuvre législative : les constitutions

1. L'œuvre constitutionnelle de sainte Thérèse de Jésus
2. Évolution des constitutions des carmelites déchaussées
3. Évolution des constitutions des carmes déchaux

4. La législation postconciliaire des religieuses

Bibliographie

Complément sur l'histoire du Carmel en France

(par fr. Yves-Marie)

Complément sur l'Institution des premiers moines

(par fr. Yves-Marie)

Complément sur les carmes déchaussés en France de la révolution française à nos jours

(par fr. Yves-Marie)